



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



SOMMAIRE

04 ÉDITOS

06 VILLE ÉDUCATIVE CULTURELLE ET SOLIDAIRE

08 POLITIQUES ÉDUCATIVES

Petite enfance

Affaires scolaires

Politiques Jeunesse

Accueil Familles

Gestion du personnel des écoles

Programme de réussite éducative

Cité éducative

Convention Territoriale globale

34 ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Musées, arts visuels, valorisation du patrimoine

Bibliothèques et ludothèque

Archives

Établissements labellisés

Éducation artistique et culturelle

56 DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL

Scènes municipales

62 SPORTS

66 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

68 AUTONOMIE

70 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

74 SANTÉ PUBLIQUE

76 VILLE ATTRACTIVE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

78 DÉVELOPPEMENT

82 ACTION POUR L'EMPLOI

84 URBANISME ET HABITAT

90 ÉCOLOGIE ET NATURE

92 ESPACE PUBLIC

Mobilités, stationnement, aménagement de l'espace public

Administration du domaine public

Contrôle de l'espace public

Hygiène, prévention, accessibilité des ERP, gestion des risques

104 SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET PROPRIÉTÉ

108 PARTICIPATION ET INSTANCES DE QUARTIER

110 MISSION RAYONNEMENT

90 Communication institutionnel

92 Relations internationales

118 SERVICES RESSOURCES

Études et projets

Stratégie foncière et immobilière

124 LOGISTIQUE GÉNÉRALE

130 RESSOURCES HUMAINES

134 FINANCES

136 AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET ASSEMBLÉES

138 DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

140 SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

142 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

144 SERVICE À L'USAGER ET DÉMARCHE QUALITÉ

Service courrier

148 INNOVATION, TRANSVERSALITÉ ET COMMUNICATION INTERNE

150 DIVERSITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

154 ORGANIGRAMME DES SERVICES



ÉDITOS

Rendre compte de l'action menée permet à la fois de mesurer les nombreuses actions mises en œuvre qui participent à changer la vie des habitants, à répondre à leurs attentes mais participe aussi à mettre en lumière le travail quotidien et souvent discret des agents du service public. Je veux donc profiter de ce rapport pour leur témoigner de ma reconnaissance et de celle de tous les élus pour leur engagement professionnel au service de l'intérêt général.

Au cœur de tous les bouleversements, la Ville est souvent une des dernières bouées collectives à laquelle s'accrocher pour de nombreux habitants. Elle est présente en proximité, partout, pour tous : dans les mairies de quartier, à son CCAS, dans les 10 établissements d'accueil de jeunes enfants, dans les 44 écoles publiques, au sein des restaurants scolaires, dans les musées de la Ville, à la médiathèque, dans nos bibliothèques et nos équipements sportifs.

À cette présence pour répondre à la vie quotidienne des habitants, nous avons souhaité allier des transformations attendues et rétracées au fil des pages de ce document. L'année 2024 aura été riche, de la poursuite des travaux de la Maison des femmes au déploiement des projets citoyens du Budget participatif ; des nouveaux agents supplémentaires recrutés au service de la sécurité et de la tranquillité à la poursuite de la végétalisation des cours d'école ; de la rénovation de nos résidences autonomie à la remise d'un kit de fournitures scolaires gratuit aux élèves de CP au CM2 ; de la mise en place expérimentale du congé menstruel en faveur des agentes de la Ville de Nancy à l'instauration de la gratuité d'inscription aux Bibliothèques de Nancy pour les habitants...

L'année 2024 a également été marquée par de nombreux projets engagés en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy, notamment pour

permettre la mise en service du trolleybus sur la ligne 1, pour animer l'été grâce à la Plage des 2 Rives, pour aménager de nouvelles pistes cyclables, pour poursuivre la rénovation urbaine du Plateau de Haye, pour engager la reconversion du site Rectorat - Porte de la Citadelle.

Impossible d'être exhaustif tant les réalisations sont nombreuses mais elles servent une ambition claire et inchangée : contribuer chaque jour à faire de Nancy une ville plus proche, plus attractive, plus solidaire et plus écologique.

Je vous invite ainsi à parcourir les pages de ce rapport d'activité qui met avant tout à l'honneur un service public municipal de proximité, de qualité et les agents chargés de l'animer.

Bonne lecture.

Mathieu KLEIN
Maire de Nancy
Président de la Métropole du Grand Nancy.

Document de référence synthétisant une activité publique essentielle, ce rapport d'activité 2024 témoigne une nouvelle fois de l'intensité et de la qualité de notre action au quotidien. Il est surtout et d'abord le reflet des compétences professionnelles exercées par les femmes et les hommes qui mettent en oeuvre chaque jour, en proximité, le service public municipal.

Ce rapport d'activité est aussi le dernier de ce mandat. Loin de poser un bilan ou un point d'étape, il illustre cependant tout le chemin parcouru ces dernières années malgré les multiples crises que nous avons dû collectivement traverser.

Modernisation de nos outils, adaptation permanente de nos organisations, meilleures articulations avec la Métropole du Grand Nancy... toutes ces évolutions parfois conduites à un rythme soutenu, s'inscrivent dans une unique ambition, moteur commun de chaque agent du service public : améliorer la qualité d'un service public accessible à tous et permettre à tous les acteurs qui contribuent à l'animation et à l'attractivité de notre ville de s'y épanouir.

L'année 2024 aura aussi été marquée par le déploiement d'un pacte social ambitieux signé avec les représentants du personnel fin 2023. Il aura permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail des agents, de soutenir leur pouvoir d'achat dans le contexte inflationniste qui a marqué ces deux dernières années, et de construire pas à pas un nouveau régime indemnitaire plus équitable, plus transparent et apte à renforcer l'attractivité de notre collectivité dans un contexte d'emploi public tendu pour un certain nombre de métiers.

Cet engagement tenu en direction du personnel municipal constitue presque une singularité dans le paysage des collectivités territoriales qui

doivent faire face à des contraintes budgétaires de plus en plus marquées.

Je ne peux que vous inviter à lire ce document qui rend compte de belle manière de la traduction en actes des orientations de politiques publiques adoptées par le conseil municipal.

Stéphanie TEN EYCK
Directrice Générale des Services
Ville de Nancy
Métropole du Grand Nancy.





**VILLE ÉDUCATIVE,
CULTURELLE
ET SOLIDAIRE**



POLITIQUES ÉDUCATIVES

La Direction pilote l'ensemble des services et agents contribuant aux politiques éducatives portées par la ville, dans les secteurs de la petite enfance, des écoles, et de la jeunesse :

- le département petite enfance ;
- le service des affaires scolaires ;
- le services des politiques Jeunesse ;
- le service Accueil Familles ;
- le service Gestion du Personnel ;
- le Programme de réussite éducative (PRE) et la Cité éducative, dépendant de la Caisse des écoles ;
- la convention territoriale globale (CTG).

Ses missions principales sont les suivantes :

- définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques du projet éducatif de la ville suivant les orientations des élus ;
- impulser des dynamiques de transversalité, de partenariat et de co-éducation au bénéfice de l'épanouissement et de la réussite des enfants et des jeunes nancéiens ;
- diriger les projets petite enfance, d'animation péri et extrascolaire ainsi que de la restauration scolaire ;
- piloter la prévision des effectifs des élèves en lien avec la carte scolaire ;
- suivre les projets d'éducation populaire (MJC et associations, contrat de ville, vacances pour tous, manifestations) et de soutien à l'engagement des jeunes (services civiques, mobilité, initiatives et participation des jeunes) ;
- participer au dialogue avec l'Education Nationale et l'ensemble des acteurs éducatifs et de jeunesse ;
- gérer la caisse des écoles et des dispositifs relevant de sa compétence (Programme de réussite éducative et Cité éducative).

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	329 795.91 €	9 146 250.82 €	9 476 046.73 €
Recettes	176 566.43 €	11 996 993.74 €	12 173 560.17 €
Coût net	153 229.48 €	-2 850 742.92 €	-2 697 513.44 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	37	36
B	69	62
C	716	572
Total	822	670

Code service : 443/444/446 (hors crédits délégués)

CHIFFRES CLÉS 2024

11 structures petite enfance en gestion directe

44 écoles **15** cours d'école végétalisés

55 projets portés par le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), touchant **3989** élèves

229 enfants suivis par le Programme de réussite éducative (PRE)

1 Cité éducative

1694 enfants accueillis sur les activités périscolaires culturelles et sportives du soir en 2024/2025

sur les temps périscolaires, une moyenne par jour de **665** enfants le matin, **2679** en restauration scolaire le midi et **1099** le soir

sur les mercredis, une moyenne de **269** enfants accueillis

sur les vacances d'été, une moyenne de **327** enfants accueillis par jour en juillet, et **240** enfants par jour en août

7 MJC, **3** centres sociaux et **15** associations jeunesse soutenues dans leurs projets

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

Montée en qualité du marché de restauration collective.

Elargissement du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) à la Petite enfance et aux temps périscolaires.

En lien avec la mise en place du Service Public Petite Enfance (SPPPE), lancement d'une étude globale 'Crèches d'avenir', portée par un cabinet de conseil :

- analyse sociologique des besoins en matière de service à destination des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles,
- réalisation d'un audit de l'ensemble des équipements petite enfance municipaux, tant sur le plan patrimonial que fonctionnel et opérationnel,
- prospective démographique par quartier et son impact sur les besoins de modes de garde des enfants de 0-3 ans en lien avec l'offre existante sur le territoire,
- scénarios de déploiement ou de redéploiement de l'offre de garde et des investissements nécessaires.

Succès de la deuxième édition de la manifestation Pause Familles, qui a réuni près de 1000 participants.

Organisation du Forum parentalité et handicap le 30 novembre 2024.

Transformation de 2 cours d'école en îlots de fraîcheur (écoles Clémenceau et Montet)

Ouverture de 2 nouvelles rues scolaires (écoles A. Mezières et St. Georges)

Mise à disposition d'un kit de fournitures scolaires à tous les élèves des écoles élémentaires publiques de la ville, kit conçu en lien avec les équipes enseignantes.

Lancement de 3 clubs lecture écriture sur les écoles REP+ du plateau de Haye, portés par le Programme de réussite éducative en lien avec la Cité éducative (15 enfants de CP participant pris en charge 3x1h30 par semaine, toute l'année par une même animatrice formée à la démarche).

Lancement d'un diagnostic global de notre offre périscolaire, en lien avec un cabinet de conseil.

Poursuite du travail avec les MJC relatif à la tarification sociale.

Financement du départ en vacances de 127 jeunes dans le cadre du dispositif Colos apprenantes.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Acquisition de la crèche Bodson.
- Validation du projet de création de Crèche de la Citadelle en vieille ville de Nancy.
- Poursuite des investissements prévus au PPI dans le cadre du plan Ecoles d'avenir :
 - Livraison du groupe scolaire Placieux au 1er septembre, incluant deux nouveaux jardins d'école pour l'école maternelle et l'école élémentaire.
 - Début du projet de réhabilitation du groupe scolaire Beaugard, en lien avec les usagers.
- Réalisation de deux nouvelles rues scolaires (école Charles 3 et groupe scolaire Placieux) et végétalisation de la rue scolaire de l'école maternelle A. Mezières.
- Renouvellement du marché de restauration collective, en recherchant à activer l'ensemble des marges de progrès existantes dans l'attente de la mise en service de la future cuisine centrale intercommunale.
- Création de 4 places à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).
- Mise en place du Guichet Unique dans le cadre du SPPE.
- Poursuite des actions visant à augmenter la qualité des modes d'accueil, financées par la CAF dans le cadre du SPPE.
- Renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG), en élargissant sa gouvernance notamment au CCAS en lien avec les objectifs liés à l'animation de la vie sociale et à l'accès aux droits.
- Renouvellement du Projet éducatif territorial (PEDT), avec l'objectif notamment d'en renforcer la gouvernance, dans l'objectif d'améliorer la continuité entre temps scolaire et périscolaire et la collaboration avec les équipes enseignantes.
- Mise en œuvre du plan de progrès de notre offre périscolaire suite à la formulation des conclusions du diagnostic périscolaire en cours.
- Dès la rentrée de septembre 2025, première élément de réorganisation du service périscolaire, suivant 3 objectifs principaux :
 - poursuivre l'amélioration de la qualité de notre offre en déclarant l'ensemble des nos sites en Accueils collectifs de mineurs (ACM) auprès de la Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et en lançant un plan de formation des équipes direction périscolaires, autonomiser davantage les équipes de direction périscolaires,
 - améliorer les conditions de travail des équipes de direction périscolaires.
- Agrément du 1^{er} Espace de vie sociale (EVS) de la ville de Nancy, l'EVS Club Saint Nicolas
- Poursuite du dispositif Colos Apprenantes





L'ambition de la Ville de Nancy est de répondre aux besoins d'épanouissement des plus jeunes, en proposant aux familles un accueil de qualité et une offre diversifiée, permettant d'assurer leurs fonctions parentales, tout en respectant leurs choix de vie.

La Ville est gestionnaire d'une part importante des établissements d'accueil du jeune enfant (640 places). Dans le cadre de la convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle (Caf 54), la Ville apporte un soutien financier aux 7 structures petite enfance associatives de Nancy et à une structure Franco-allemande située sur la commune de Maxéville à hauteur de 332 372 € (247 places). En complément, le secteur hospitalier compte 132 en accueil collectif. Le maillage territorial englobe également 11 micro crèches (113 places) qui viennent compléter l'offre sur le territoire.

Des dispositifs de soutien à la parentalité sont également proposés avec 2 lieux d'accueil parents enfants et des ateliers à l'attention des familles..

L'OFFRE PETITE ENFANCE VILLE DE NANCY

Afin de répondre à la demande et proposer une offre diversifiée à destination des familles, le Département Petite Enfance assure la gestion de :

- 3 multi-accueils (David Abensour, Jeanine Bodson, Boudonville) - 245 places
- 3 crèches collectives (Clodion, Osiris, Wünschendorff) - 230 places
- 3 haltes-garderies (Clodion, René II, Bodson) - 65 places
- 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP : Escapade, La Baleine Bleue)
- 1 dispositif de garde à domicile « Arc en Ciel » permettant de compléter les autres modes d'accueil en offrant la possibilité de garde d'enfant pour des parents dont l'activité professionnelle en horaires décalés pose des difficultés
- 1 Relais Petite Enfance
- 1 Crèche Familiale - 100 places

LE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

Le service petite enfance conduit des actions de soutien à la fonction parentale : les LAEP et les ateliers « Je, tu, ... nous ! ».

- Les Lieux d'Accueil Parents Enfants - L'Escapade et La Baleine Bleue

Ces espaces sont des lieux de rencontres et de partages facilitant l'exercice de la fonction parentale, ouverts aux parents et enfants jusqu'à 6 ans, animés par une éducatrice de jeune enfant. La fréquentation est libre, sans inscription ni réservation.

- Les ateliers « Je, tu, ... nous ! » : Cette action émane des besoins exprimés par les parents et ceux repérés par les professionnels en proposant des ateliers de soutien à la fonction parentale combinant des temps d'échanges et sorties culturelles.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	114 471.66 €	1 195 432.78 €	1 309 904.44 €
Recettes	30 231.43 €	7 818 608.69 €	7 848 840.12 €
Coût net	84 240.13 €	-6 623 175.91 €	-6 538 935.68 €

Codes services : 444 (hors crédits délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	29	28
B	55	48
C	185	166
Total	269	242

CHIFFRES CLÉS 2024

1 258 enfants ont été accueillis dans les crèches et haltes garderies municipales en 2024.

774 407 heures d'accueil régulier en crèche, multi-accueil et crèche familiale et 55 124 heures en halte-garderie.

22 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les établissements d'accueil collectif et occasionnel.

332 372 € d'aides au fonctionnement ont été versées aux structures associatives.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

Plan d'action petite enfance 2022-2026

La Ville de Nancy, soucieuse de répondre aux attentes des familles, conduit depuis plusieurs années une politique familiale ambitieuse qui accorde la priorité au bien-être et l'épanouissement des jeunes enfants. Dans ce cadre, un plan d'action « petite enfance » ambitieux a été déployé dès 2022 permettant d'intégrer la petite enfance à la Direction des Politiques éducatives, d'élargir le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) à la petite enfance, de proposer une alimentation saine et durable avec le 100% bio et/ou local en crèche. Ce plan vise également l'amélioration des conditions de travail et prévoit un plan de formation à destination des agents petite enfance, des journées pédagogiques plus nombreuses et un taux d'encadrement amélioré par une politique de recrutement dynamique.

La Ville de Nancy a souhaité continuer de soutenir la qualité des modes d'accueil par une revalorisation salariale (100€ net mensuelle) des agents du département Petite enfance travaillant auprès des enfants dans le cadre de la mise en œuvre du bonus attractivité en lien avec la CAF.

Réalisation d'un audit « crèches d'avenir »

Promulguée le 18 décembre 2023, la loi pour le plein emploi porte création d'un statut d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant à la charge des communes à compter du 1er janvier 2025.

Afin de répondre aux exigences de la loi, une étude globale a débuté en 2024 et se prolongera jusqu'en mars 2025. Cette étude comprend les dimensions suivantes :

- analyse sociologique des besoins en matière de service à destination des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles,
- réalisation d'un audit de l'ensemble des équipements petite enfance municipaux, tant sur le plan patrimonial que fonctionnel et opérationnel,
- prospective démographique par quartier et mesure de son impact sur les besoins de modes de garde des enfants de 0-3 ans en lien avec l'offre existante sur le territoire,
- scénarios de déploiement ou de redéploiement de l'offre de garde et des investissements nécessaires.

Cette étude permettra de répondre aux exigences de la loi relative à la planification - en tenant compte du recensement des besoins et des propositions de développement des modes d'accueil - ainsi qu'à l'obligation de mettre en œuvre un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal.

Évolution des critères d'attribution des places en crèches

Pour faire suite au travail engagé concernant la simplification du parcours des familles lors de la préinscription en crèche, il a été décidé de faire évoluer les critères d'attribution des places en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) afin :

- d'organiser et rendre transparent le processus d'attribution des places en crèches,
- de garantir un accès à un mode de garde aux familles en situation de vulnérabilité,
- de maintenir une souplesse dans le processus d'attribution pour permettre un remplissage optimum des places en crèche.

Concrètement, les critères d'attribution ont été modifiés et les commissions d'attribution se déroulent à présent tous les 2 mois afin de permettre aux familles une entrée en crèche tout au long de l'année.

De plus, les agents de la Ville de Nancy, du CCAS et de l'Opéra, bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2024 d'une priorité pour l'attribution d'une place en crèche et du tarif Nancéiens lorsqu'ils résident.

Un accès à la culture et à l'art pour les tout petits et leurs familles

Il s'agit de construire au sein des établissements petite enfance des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de permettre un accès à la culture et à l'art sous toutes ses formes. Des spectacles, des lectures contées et des activités d'éveil musical sont régulièrement proposés.

Cette offre est développée grâce à un partenariat renforcé qui s'inscrit dans le cadre du CTEAC.

Accueil de l'enfant en situation de handicap

En lien avec le Référent Santé et Accueil Inclusif, un projet visant à favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap a été mis en place en 2024. Ce projet se traduit par la création d'un dispositif venant renforcer les équipes accueillant des enfants en situation

de handicap. Par ailleurs sont mis en place : la création d'un groupe ad hoc, d'une banque de ressources documentaires, des espaces sensoriels à destination des enfants visant l'épanouissement et le bien-être de chacun. Les équipes sont également accompagnées au travers d'un plan de formation dédié, la mise à disposition de matériel adapté à l'enfant accueilli et la consolidation de l'encadrement lorsque cela est nécessaire.

Réalisation d'un Forum parentalité et handicap le 30 novembre 2024 à destination des parents d'enfant en situation de handicap

L'enjeu de l'évènement est de permettre aux parents de rencontrer les associations et institutions investies sur le territoire, de s'informer et d'échanger avec d'autres parents qui vivent les mêmes situations. D'autre part, le forum a permis de faciliter le travail en réseau et de mieux orienter les familles.

L'organisation de la matinée handicap émane du plan d'action mis en place par le Département Petite Enfance pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et l'accompagnement à la parentalité. Ce plan est financé par la Caf 54 (54 400€) pour l'année 2024.

Développement de la communication gestuelle associée à la parole dans les établissements Petite Enfance

La communication gestuelle a pour but d'utiliser des gestes pour illustrer des mots du quotidien (papa, maman, encore, froid, peur, manger, boire, bonjour, au revoir, merci, dormir, etc.) tout en veillant à ce qu'il soit systématiquement accompagné de la parole.

C'est un véritable outil de communication qui réduit la frustration des enfants de ne pas être compris. Des actions sont mises en place afin de développer la communication gestuelle associée à la parole au sein des établissements Petite Enfance avec la création d'un référentiel commun pour l'ensemble des crèches, la mise à disposition de matériel et d'une documentation pédagogique dédiée aux professionnels, la création d'une plaquette à destination des parents qui explique l'usage et les enjeux de la pratique de la communication gestuelle et la formation à destination des professionnels.

Pause Familles

La Pause Famille est un évènement qui a eu lieu le samedi 1er juin dans le jardin du musée des Beaux-Arts. Pour cette deuxième édition, des activités ludiques pour tous les âges étaient programmées pour les enfants et les parents par le Jardin Botanique, la bibliothèque et la ludothèque de Nancy, l'École des Musiques Actuelles de Nancy, le Muséum Aquarium de Nancy, le musée des Beaux-arts et le service petite enfance de la Ville. Des visites en famille étaient au rendez-vous à l'Ensemble Poiré, au Muséum-Aquarium et à l'Autre Canal.

Tout au long de l'après-midi, cette journée festive offrait une musicalité variée autour du répertoire classique joué par les musiciens de l'Opéra en passant par un mini concert de jazz proposé par l'École de Musique Actuelle de Nancy (EMAN), le tout accompagné d'un original flashmob dirigé par un danseur professionnel du Ballet. Près de 1 000 familles ont ainsi passé un après-midi dans la convivialité.

Pass Loisirs Nancy

Pour les enfants de Nancy âgés de 6 à 16 ans, la Ville de Nancy a travaillé avec le Département de Meurthe-et-Moselle et la Caisse d'allocations familiales (Caf) sur un nouveau dispositif : Le Pass Loisirs Nancy. Il s'agit, à partir de septembre 2024, d'aider les familles dans le paiement de l'inscription de leur enfant dans une MJC ou un club culturel, sportif ou de loisirs de Nancy (uniquement).

Grâce au Pass loisirs Nancy, les familles éligibles pourront déduire de l'inscription de leur enfant à une activité une somme de 10, 15 ou 20 euros en fonction de leur Quotient Familial. Ce Pass loisirs Nancy vient s'ajouter à l'aide du Pass Jeunes 54 du Conseil Départemental.



Pause famille

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Poursuite du déploiement du Service Public Petite Enfance

L'article 17 de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi dispose que les communes sont les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Le nouvel article L.214-1-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025, prévoit ainsi que les communes, sont compétentes pour :

- 1- recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ;
- 2- informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;
- 3- planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ;
- 4- soutenir la qualité des modes d'accueil.

L'audit Crèches d'Avenir permettra de définir un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal et répondre à la 1^{ère} et 3^e compétences qui sont de recenser les besoins et de planifier le développement des modes d'accueil.

En 2025, le Département Petite Enfance s'attachera à organiser les nouvelles missions permettant de répondre à la 2^e et 4^e compétences :

- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents par la création d'un Guichet Unique à destination des familles en recherche d'un mode de garde. Les objectifs sont d'améliorer la visibilité des différents modes de garde, de simplifier les démarches des familles grâce à une porte d'entrée unique et de les accompagner dans toutes les étapes de recherche de ce mode de garde, qu'il soit individuel ou collectif, privé ou public.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil par le développement et animation d'un réseau des acteurs de la petite enfance autour de la qualité de l'accueil.

Création de places à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)

Le label AVIP répond à l'ambition de faciliter l'accès aux crèches pour des parents en recherche d'emploi. Jusqu'alors l'accès aux structures petite enfance est souvent priorisé lorsque les deux parents travaillent. Par ailleurs, le label répond aux difficultés des demandeurs d'emploi - en particulier les mères isolées - qui peinent à obtenir une place en crèche, rendant difficile les démarches professionnelles, l'accès à un entretien d'embauche ou à une formation professionnelle.

L'accès à une place AVIP pour un parent éloigné de l'emploi lui permet d'obtenir une garde à la carte plus flexible. Les structures doivent en effet réserver les places labellisées aux parents bénéficiaires d'un accompagnement par France Travail ou accompagnés par la Mission Locale ou le Conseil Départemental. Ces parents obtiennent une place d'accueil pour leur enfant pendant leur recherche d'emploi pour une durée d'un an (contrat de 6 mois renouvelable une fois).

L'accueil en crèche est d'au minimum 10 heures par semaine.

Le Comité Départemental des Services aux Familles a validé la labellisation de 3 places au sein du Multi-Accueil Bodson et d'1 place au sein du Multi-Accueil Abensour. Ce dispositif a débuté en avril 2025.

Un accès à la culture et à l'art pour les tout petits et leurs familles

En 2025 de nouveaux axes de développement seront programmés dans l'ambition d'enrichir l'offre actuelle et de l'élargir à tous les établissements de la Petite Enfance :

- Porter une réflexion sur le développement des actions hors les murs notamment avec les musées et les bibliothèques de Nancy pour permettre l'accès au plus grand nombre.
- Ouvrir le champ des possibles en appui sur les acteurs locaux pour permettre un spectacle par an dans l'ensemble des établissements de Petite Enfance.
- Créer des passerelles avec les écoles maternelles et les haltes garderies autour des projets artistiques fédérateurs.
- Former des agents de la petite enfance en appui sur le service Nancy Musées.
- Travailler sur le site internet de la Ville pour donner plus de visibilité à l'offre culturelle à destination des 0-3 ans ainsi qu'une plus grande accessibilité aux professionnels et aux familles.

Accueil de l'enfant en situation de handicap

En 2025, en lien avec le Référent Santé et Accueil Inclusif, un nouveau projet visant à favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap sera développé à destination de tous les acteurs de la petite enfance (crèches municipales, associatives et privées). Ce projet a pour objectifs de :

- diffuser des éléments d'information et de sensibilisation sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap,
- organiser des temps de réflexion, de sensibilisation ou de formation à destination de l'ensemble des professionnels exerçant sur la commune.
- organiser des animations thématiques à destination des professionnels, des enfants et de leurs familles.

AFFAIRES SCOLAIRES



Le service Affaires Scolaires prend en charge l'ensemble des missions de la commune relatives aux écoles, incluant notamment la mise à disposition des moyens de fonctionnement : informatique et téléphonie, transports, produits et matériels d'entretien, mobilier, produits pharmaceutiques, fournitures scolaires, livres.

Le service réalise également le suivi des conseils d'école et des demandes de travaux. Il coordonne un programme d'actions pédagogiques proposées aux équipes enseignantes sur temps scolaire : classes de découverte, animations relatives à l'éducation au développement durable, formation premiers secours, sécurité, hôpital des nounours, tournée et spectacle de la Saint Nicolas, etc. Il gère la Caisse des écoles, qui finance notamment le Programme de Réussite Educative et la Cité Educative.

CHIFFRES CLÉS 2024

44 écoles publiques
(22 écoles maternelles,
21 écoles élémentaires,
1 école primaire)
et **9 écoles privées**

**5 400 élèves inscrits dans
les écoles publiques de Nancy**
**3 600 enfants accueillis
chaque jour dans les
restaurants scolaires**
(462 000 repas par an)

**15 cours d'école
végétalisés**

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	192 558.85 €	3 966 370.49 €	4 158 929.34 €
Recettes	145 335.00 €	2 546 141.06 €	2 691 476.06 €
Coût net	47 223.85 €	1 420 229.43 €	1 467 453.28 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	3	3
C	2	2
Total	6	6

Codes services: 443 - Sous-fonctions : 211/212/213/281/284
(hors crédits délégués)

LE LABEL 100 % EAC ET LE CTEAC

La Ville a obtenu en décembre 2022 le label 100 % EAC, qui distingue les collectivités engagées dans un projet visant au développement de l'éducation artistique et culturelle pour 100% des jeunes de leur territoire.

55 projets artistiques ont été ainsi été portés en 2024 par le CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle) en direction des écoles, dont 22 projets fédérateurs, touchant 3989 élèves (175 classes - 34 écoles dont 19 élémentaires et 15 maternelles).

En 2024 toujours, les projets fédérateurs mis en place dans le cadre du CTEAC ont pu être étendus au périscolaire en dédiant 5 heures avec les artistes sur ce temps d'accueil des enfants.

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'investissement numérique s'est poursuivi dans les écoles élémentaires et maternelles. En maternelle, des Écrans Numériques interactifs (ENI) sont installés progressivement. En élémentaire, le budget alloué permet d'équiper les écoles au niveau des préconisations du socle numérique de basse (SNEE) posé par l'Éducation nationale.

En 2024, les écoles élémentaires et maternelles ont été équipées de nouveaux boîtiers de filtrage empêchant l'accès internet à des contenus inappropriés. Cette action s'est accompagnée, en lien avec l'Éducation Nationale, de la rédaction d'une charte décrivant les conditions d'utilisations et les bonnes pratiques à mettre en place dans les écoles par les enseignants et par les équipes périscolaires.

UN SERVICE DE RESTAURATION DE QUALITÉ

Un marché de restauration a été conclu le 1er septembre 2021 avec la société SODEXO, après une concertation importante avec les parents d'élèves ayant débouché sur un cahier des charges exigeant et ambitieux quant à la qualité des repas servis.

Durant les deux premières années, l'offre intégrait 30 % de produits bio, de qualité et durables, suivant les préconisations de la loi EGalim (soit 20 % de produits bio et 17 % de produits sous sigles de qualité). Les 40 % de bio ont été atteints sur l'année scolaire 2023/2024 et l'objectif est maintenu pour l'année 2024/2025. Les produits bio sont français et pour 70 % d'entre eux locaux.

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES ET LEUR OUVERTURE AU PUBLIC PENDANT L'ÉTÉ 2024

Le projet de transformation des cours en îlots de fraîcheur répond aux enjeux d'adaptation au changement climatique, tout en redéfinissant les usages de ces cours au service de l'éducation et du bien-être des enfants. Entre 2021 et 2024, 15 chantiers ont été réalisés.

Parallèlement, ce projet s'est élargi à la population dans son ensemble, plusieurs cours ayant été ouvertes au public du samedi 5 juillet au dimanche 25 août inclus. Cette ouverture a permis aux Nancéiens de profiter de ces espaces urbains végétalisés et sécurisés, améliorant le maillage des espaces verts de la ville. Cette opération a concerné les cours de récréation suivantes en 2024 :

- Buthegnémont maternelle
- Boudonville Élémentaire
- Saint Georges élémentaire
- Montet maternelle
- Clémenceau élémentaire
- Mac Mahon
- Jean Jaurès maternelle et élémentaire

L'amplitude horaire prévue courait de 9 h à 21 h 30, l'ouverture/fermeture des cours étant assurées par les gardes parcs de la ville et l'entretien et la vérification des jeux par la direction Écologie et nature. En cas d'épisode caniculaire, l'horaire de fermeture pouvait être repoussée à minuit, comme pour les autres parcs de la ville.

Le bilan de cette expérimentation a été très positif. Ces espaces ont facilité l'apprentissage du vélo en toute sécurité pour les plus petits. Ils ont constitué un endroit où se rassembler et faire du sport pour les plus grands, mais aussi un endroit paisible où se rafraîchir et lire pour les plus anciens, le lien ayant été fait avec le Pôle seniors du CCAS pour faire profiter les résidents des résidences autonomie.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉES AUX ÉCOLES SUR TEMPS SCOLAIRE

Les nombreuses activités en direction des écoles durant les temps scolaires restent en place et continuent à se diversifier : sorties pédagogiques, pratique sportive avec les ETAPS municipaux, apprentissage de la natation, découverte scientifique, activités et ateliers culturels avec le CTEAC, classes de découvertes pour les CM2, actions de prévention santé, etc.

DISTRIBUTION D'UN KIT DE FOURNITURES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

À la rentrée de septembre 2024, des kits de fournitures scolaires ont été fournis par la ville aux 3540 élèves des écoles élémentaires. Le contenu de ces kits a été élaboré en appui sur un groupe de travail composé d'agents de la Direction des politiques éducatives, de directeurs d'écoles et des inspectrices de l'Éducation nationale des deux circonscriptions nancéiennes. Comprenant le petit matériel d'écriture et de traçage, ce kit a constitué une aide aux familles, en garantissant qu'elles ne soient plus sollicitées pour l'achat de ces fournitures. Les kits de fournitures scolaires ont pu être confectionnés pendant l'été 2024 grâce à la présence des agents des politiques éducatives et de nombreux bénévoles du Conseil Nancéen des Ainés. Cette opération nouvelle a conduit à une dépense de 70 000 €.

En complément, le montant des budgets alloués aux écoles pour l'achat de leur matériel pédagogique reste inchangé. Dans les écoles élémentaires, la Ville de Nancy finance ainsi l'achat de fournitures scolaires des élèves via les « crédits écoles » : un montant forfaitaire de 30€ par élève est ainsi alloué, complété par des crédits supplémentaires selon les spécificités des classes (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants, Unité localisée pour l'inclusion scolaire ...). En 2024, 123 000 € de dotations ont ainsi été accordées aux 177 classes élémentaires. L'utilisation de ces crédits est laissée à la liberté des enseignants qui ont la possibilité de choisir les fournitures scolaires individuelles ou collectives, dans la limite de leur crédit.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Poursuite du dispositif de kit de fournitures scolaires

Comme annoncé dès les premiers groupes de travail, un bilan a été dressé à la mi-année scolaire et la reconduction du kit de fournitures pour la rentrée 2025/2026 est apparue comme une évidence. Le travail partenarial avec l'Éducation Nationale s'est poursuivi, de sorte à faire évoluer le contenu du kit de fournitures aux besoins exprimés par les équipes enseignantes. L'opération se renouvellera ainsi à la prochaine rentrée, avec un kit de fournitures dont le contenu aura été bonifié.

Confirmation et extension de l'ouverture des cours pour l'été 2025

Après les expérimentations concluantes de 2023 et 2024, il convient d'étendre le dispositif en ouvrant des cours supplémentaires pendant les vacances d'été 2025. Une nouvelle cour est pressentie pour être ouverte au public à l'été 2025.

Finalisation de la rénovation du groupe scolaire Placieux

Après deux ans de travaux en site occupé, l'école nommée jusqu'ici l'école du Placieux sera prête pour la rentrée et sera inaugurée en août 2025 sous le nom de Mélinée et Missak Manouchian.

Les travaux auront permis d'intégrer l'école maternelle à l'école élémentaire, tout en gardant chacune leur espace et leur cour et en incluant la création d'une restauration scolaire.

Les travaux de rénovation et d'extension du bâti se sont inscrits dans le respect de l'environnement en prévoyant notamment le recours d'isolants biosourcés à base de coton recyclés et la végétalisation de deux cours. Grâce à ces travaux, l'objectif de baisse des consommations d'énergie devrait être comprise entre 60 % et de 90 % d'émission de gaz à effet de serre grâce notamment au raccordement au réseau de chauffage urbain.

Le coût global de l'opération est de 9 M €.

Restructuration du groupe scolaire Beaugard

Des travaux sur l'école primaire Beaugard ont été amorcés dès l'été 2023 avec la réfection de la restauration scolaire, suivie en 2024 par la rénovation des sanitaires et du préau. Ces travaux se poursuivront pendant les vacances d'été 2025. Sur les années 2027 et 2028, des travaux d'envergure sont prévus :

- Rénovation thermique
- Intégration et aménagement des locaux de la maternelle dans les locaux de l'élémentaire permettant la cession d'une partie de la parcelle.

Le coût global de l'opération est estimé à 5.86 M€ TTC

Poursuite des opérations visées dans le plan de déplacement des établissements scolaires (PDES)

La mise en place de deux nouvelles rues scolaires est prévue, concernant :

- l'école maternelle Charles III, avec la mise en sens unique descendant de la partie haute de la rue des fabriques et fermeture de la rue aux heures d'entrée et sortie des enfants, à l'automne 2025.
- le groupe scolaire Placieux, fermeture de la rue aux heures d'entrée et sortie des enfants à compter de la rentrée de septembre 2025.
- Sur l'école maternelle Alfred Mézières, après la mise en place d'une rue scolaire en 2024, il est prévu la végétalisation de cet espace.

Enfin, pour sécuriser les entrées/sorties des écoles Buthégnemont, après des aménagements Rue Anne Fériet durant l'été 2024 (piste cyclable et mise en sens unique partielle) qui s'avèrent insuffisants, la mise en sens unique totale de la rue sera effective à la rentrée de septembre 2025.



Chantier du groupe scolaire du Placieux



POLITIQUES JEUNESSE

Le service est chargé d'organiser les temps d'animation périscolaire et extra-scolaire, d'accompagner les associations de jeunesse et d'éducation populaire, de coordonner les événements festifs et culturels étudiants et de favoriser plus globalement l'engagement des jeunes nancéiens dans la vie de leur cité.

CHIFFRES CLÉS 2024

1694 enfants inscrits aux activités périscolaires culturelles et sportives du soir en 2024/2025

en accueil périscolaire, une moyenne par jour de **665** enfants le matin, **2679** en restauration scolaire le midi et **1099** en accueil du soir

en accueil périscolaire du mercredi, **112** enfants de moins de 6 ans ; **157** enfants de plus de 6 ans

en accueil de loisirs extrascolaire, **133** enfants de moins de 6 ans et **194** enfants de plus de 6 ans par jour en juillet et **89** enfants de moins de 6 ans et **151** enfants de plus de 6 ans par jour en août

7 Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), **3** centres sociaux et **20** associations jeunesse soutenues dans leurs projets.

127 départs en colos apprenantes pour les jeunes de 6 à 17 ans.

21 chars, **35** grandes écoles et **40 000** spectateurs pour les 24h de Stan

163 étudiants internationaux lors de la soirée Faim d'Echanges.

18 jeunes en services civiques accueillis au sein des services municipaux.

45 jeunes inscrits au Conseil Nancéien de la Jeunesse, dont 30 qui s'investissent régulièrement.

10 projets soutenus par Ma Ville Mon Projet.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	22 765.40 €	3 984 447.55 €	4 007 212.95 €
Recettes	1 000.00 €	1 632 243.99 €	1 633 243.99 €
Coût net	21 765.40 €	2 352 203.56 €	2 373 968.96 €

Codes services: 443/446 - Sous-fonctions : 331/23/338 (hors crédits délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	2
B	3	3
C	263	130.25
Total	268	135.25

Animation périscolaire et extrascolaire

LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC DE NOTRE OFFRE PÉRISCOLAIRE EN APPUI SUR UN CABINET DE CONSEIL

Ce diagnostic vise, après analyse des freins et leviers d'action, à la formulation d'un plan de progrès permettant à la collectivité d'assurer une qualité optimale de l'offre de service rendue.

Cinq dimensions d'analyse sont prises en compte :

- La perception de la qualité de l'offre périscolaire perçue par les usagers, au regard des obligations réglementaires, du Projet Educatif de Territoire (PEDT) et des projets pédagogiques en place.
- L'organisation interne du service périscolaire : analyse de son efficacité, de sa lisibilité pour les agents, des outils à disposition.
- La gestion des ressources humaines : recrutement, absentéisme, conditions de travail, fidélisation des agents et formation.
- Dimension et positionnement des équipements concomitants à l'offre périscolaire : lien avec les autres directions de la ville, les équipements culturels et sportifs, les acteurs associatifs.
- Qualité et efficacité des relations partenariales avec l'Éducation nationale.

EFFORT DE STABILISATION ET DE DÉPRÉCARISATION DES ÉQUIPES D'ANIMATION

- Stabilisation des équipes de direction et création de postes de directeurs adjoints pour les écoles comprenant plus de 130 enfants inscrits en restauration, pour les groupes scolaires et pour les écoles déclarées en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) auprès de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES).
- Proposition à la titularisation tous les 2 ans
 - Poste de direction : 30 titulaires/35
 - Poste de direction adjoint : 12 titulaires/17
 - Animateurs : 54 titulaires/210
- Annualisation des forfaits.
- Meilleure gestion des plannings et des fiches de poste en intégrant les réunions, les missions en périscolaire et extra-scolaire, les heures de pré-rentree.

DÉCLARATION EN ACCUEIL SUR LA PAUSE MÉRIDIENNE POUR 20 RESTAURANTS SCOLAIRES

- Meilleure offre d'animation et mise en place de projets (intervention d'animateurs Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) sportifs pendant la pause méridienne sur 18 écoles élémentaires).
- Quotas d'animateurs diplômés de 80 % au moins.
- Taux encadrement plus confortables et poste de direction non pris en compte dans le taux d'encadrement, favorisant son rôle de coordination
- Tenue d'une réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Augmentation du nombre d'enfants accueillis avec un accompagnement humain sur la pause méridienne.
- Mise en place d'une convention avec l'Éducation Nationale.
- Recrutement d'animateurs accompagnateurs.
- Mise en place d'un projet avec l'association Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux (AEIM) de Meurthe-et-Moselle permettant l'accueil des enfants d'Institut Médico-Educatif (IME) au sein de leur école de secteur sur le temps périscolaire du soir.

PROPOSITION D'UN PLAN DE FORMATION QUI RÉPONDE AUX BESOINS ET AUX DIFFICULTÉS DES ÉQUIPES

- Pour les agents non diplômés, proposition d'une formation sur les fondamentaux de l'animation en immersion pendant 2 jours au sein des accueils de loisirs pour acquérir des bases sur les besoins des enfants, la notion de projet et de sécurité.
- Formation dans des domaines identifiés comme prioritaires : harcèlement, frustration, bruit.
- Formations spécifiques à l'accueil des enfants plus jeunes : frustration, propreté.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS AVEC L'ALIMENTATION RÉGULIÈRE DES BLOGS PÉRISCOLAIRES EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE (APPLICATION ONE)

EXTENSION DU CONTRAT TERRITORIAL EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC) SUR TEMPS PÉRISCOLAIRE MÉRIDIEN, EN LIEN AVEC LA DIRECTION DE LA CULTURE

Pour ce faire, il a été acté de proposer de manière systématique 5 heures complémentaires aux projets fédérateurs mis en place dans les écoles et fléchées sur temps périscolaire méridien. Ces 5 heures représentent un total de 120 heures soit un budget de 7200 € complétés d'environ 1000 € de budget pour du matériel, pris en charge par le service Jeunesse. Toutes les disciplines sont représentées.

Les projets sont co-construits avec les équipes artistiques et éducatives et déclinés de différentes manières spécifiques à chaque école, pour tenir compte des choix des équipes éducatives. Ce faisant, un objectif de continuité entre temps scolaire et périscolaire est visé, le même thème choisi pour le projet fédérateur étant décliné sur temps scolaire et périscolaire.

2. L'éducation populaire et le soutien aux associations, la vie étudiante, l'engagement et la participation des jeunes

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Renouvellement des conventions de partenariat avec les 7 Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Nancy pour un soutien direct de presque 2,5 M€ et 4,4M€ en indirect. Les MJC accueillent près de 7 960 adhérents et proposent plus de 220 activités et des centaines de rendez-vous, expositions, spectacles, animations qui concernent environ 30 000 personnes.
- Poursuite de l'amélioration de la procédure de suivi des travaux dans les MJC (saisie des demandes, réunions périodiques avec le Centre Technique Municipal (CTM) / le service du Patrimoine).
- Soutien des centres sociaux Beaugard (722 adhérents), Jolibois (623 adhérents) et La Clairière (748 adhérents), qui accueillent tout au long de l'année les familles autour de diverses activités. Espaces de rencontres, d'information, ils mènent des actions destinées à faciliter la vie quotidienne des familles et des jeunes, à soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs et à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale. Les 3 centres sociaux sont désormais passés sous la gestion de l'Office d'Hygiène Sociale (OHS) de Lorraine. Pour la Ville de Nancy le niveau d'engagement financier reste identique à un peu plus de 441 530 € pour les 3 centres.
- D'autres associations sont soutenues comme le Buisson Ardent, Radio Fajet, Radio Caraïb Nancy, Association Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), Centre Régional Interassociatif et de Soutien Technique pour les Echanges Européens en Lorraine (CRISTEEL), Scouts et guides de France, etc.

FINANCEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

En 2024, ce sont 17 projets retenus et déposés par 9 associations Jeunesse qui ont été soutenus pour un montant total de 19 200 €.

Les thématiques concernent la lecture, l'ouverture culturelle par le théâtre, la musique, des activités ludiques et éducatives, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement à la scolarité, la valorisation des cultures, l'insertion et la citoyenneté par la participation à des émissions de radios, la prévention et l'utilisation des outils numériques, des animations de loisirs auprès d'un public jeune et familial, l'amélioration du cadre de vie par des actions et animations liées au développement durable et à la nature.

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Grâce aux opérations « Argent de Poche » (237 jeunes concernés) et « Equipe Mobile de Travaux » (93 jeunes concernés), la Ville s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la réinsertion sociale de jeunes Nancéiens en apportant son soutien à ces opérations qui permettent de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle et de contribuer activement à la vie collective. Les jeunes peuvent ainsi participer dans ce cadre à des opérations de nettoyage de leur cadre de vie, à des actions citoyennes, des rénovations de locaux et le fonctionnement quotidien de la Plage des Deux Rives dans le cadre d'un chantier éducatif.

FAVORISER LE DÉPART EN COLOS APPRENANTES DES JEUNES

Afin de lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs, la Ville propose des séjours labellisés Colos Apprenantes, en lien avec des partenaires de l'Education populaire, permettant à tous de connaître l'expérience d'un séjour de vacances. 25 séjours différents ont ainsi été proposés à 127 enfants nancéiens de 6 à 17 ans en 2024. Les publics prioritaires des colos apprenantes sont les enfants et les jeunes des quartiers politique de la ville, en situation socio-économique précaire, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation de handicap. Pour la première fois, des mineurs de 11 ans ont également pu bénéficier du Pass colo qui permet de bénéficier d'une aide complémentaire portée par l'Etat.

24 H DE STAN : LA TRADITIONNELLE COURSE DE CHARS

Tous les 2 ans, les « 24 heures de Stan » sont accueillies, depuis 2004, Place de la Carrière. Une trentaine d'écoles participent à cet événement organisé par le Comité Etudiant d'Organisation des Manifestations (CEOM) de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA). Cette manifestation consiste en une course de chars non motorisés sur la Place pendant 24 heures d'affilées. L'édition 2024 s'est tenue les 18 et 19 mai. La Ville a apporté un soutien logistique évalué à 21 000 €. Une subvention de 1 500 € a été adoptée lors du Conseil municipal du 27 mai 2024 et a permis de contribuer aux dépenses de sécurité et à la location de matériel.

NOCTURNES ÉTUDIANTES

Le rendez-vous festif de la rentrée, prévu le 26 septembre 2024, a été annulé pour des raisons météorologiques défavorables.

FAIM D'ÉCHANGES : UN ACCUEIL CONVIVIAL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

La Ville de Nancy est partenaire depuis 20 ans de l'opération Faim d'échanges, aux côtés du Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Lorraine, de la Métropole du Grand Nancy et de l'association Erasmus Student Network (ESN). Cette opération vise à proposer aux étudiants internationaux arrivant à Nancy une rencontre conviviale autour d'un repas chez l'habitant. L'édition 2024 s'est déroulée le 8 novembre à l'Hôtel de Ville (soirée de présentation). Elle a réuni 163 étudiants pour 66 hôtes. La Ville de Nancy a attribué une subvention de 3 400 € au CROUS et a participé à la soirée de présentation à hauteur de 3 500 € en prestations (agents de sécurité, hôtesse, musiciens, boissons).

ANIM'EST : UNE CONVENTION PORTANT SUR LA CULTURE JAPONAISE

La Convention Anim'Est s'est tenue au Centre Prouvé de Nancy les 30 novembre et 1er décembre 2024. C'est un événement incontournable pour les amateurs de la culture japonaise et s'impose comme la convention la plus populaire du Grand-Est. Il propose à ses visiteurs des expositions, des activités, des boutiques, des projections, un concours de Cosplay et d'autres animations réparties sur les deux jours. La Ville de Nancy a accordé à l'association une subvention de 1500 € ainsi qu'une aide matérielle de 11 344 €.

UNION GÉNÉRALE DES ETUDIANTS DE L'EST – POUR LE PROJET « FESTI'GEC »

A titre exceptionnel, la Ville de Nancy a attribué une subvention de 1 100 € en décembre 2024 à l'Union Générale des Etudiants de l'Est (GEL) pour le projet « Festi'GEC » qui s'est tenu le 14 septembre 2024. L'objectif étant de redynamiser la résidence étudiante du Groupe des Etudiants du Cours Léopold (GEC), lieu emblématique du paysage étudiant nancéien.

SERVICES CIVIQUES BILAN ANNÉE 2024

18 volontaires en service civique ont été accueillis sur l'année 2024 au sein des services de la Ville de Nancy et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (9 filles et 9 garçons). Dans le cadre du volontariat franco-allemand des territoires, une jeune allemande a été mise à disposition par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) à la Mission Rayonnement service Relations Internationales. En 2024, de nouvelles missions ont été proposées : valorisation du projet de rénovation intérieure de la Villa Majorelle, assistant d'Education Artistique et Culturelle culture inclusive pour l'accompagnement et la mise en œuvre du CTEAC, la participation au projet de numérisation et de valorisation de la collection de photographies du Musée Lorrain.



LE CONSEIL NANCÉIEN DE LA JEUNESSE (CNJ)

Le CNJ comprend une trentaine de jeunes de 16 à 30 ans qui s'investissent régulièrement. Le CNJ participe à différents projets comme Ma Ville Mon Projet, siège à l'Assemblée citoyenne (comité de suivi) ou au Conseil Nancéien des Aînés (CNA) pour susciter des échanges entre les instances participatives. Le CNJ a organisé sa plénière en février, participé à la Journée d'accueil des Nouveaux Nancéiens, lancé une campagne de communication, promu le budget participatif, donné son avis sur le Plan Local D'Urbanisme Intercommunal du Grand Nancy (PLUI), réalisé un micro-trottoir sur les droits de l'enfant, a été à la rencontre de personnes en situation de précarité lors de la Nuit de la solidarité, a participé avec le Conseil Nancéien des Aînés à la distribution des colis de Noël, a participé à la mise en place de lien entre les Conseils de Jeunes de Saint-Max, Saïda et de Nancy.

MA VILLE MON PROJET

Ce dispositif vise à encourager et récompenser des projets initiés par des jeunes dans les domaines de l'engagement citoyen, du bénévolat, de l'innovation, de projets extra-scolaires ou professionnels. Depuis juin 2021, il permet de soutenir les projets de jeunes de 6 à 11 ans et de 12 à 25 ans, montés par leurs propres moyens ou avec l'accompagnement de la « Maison de l'Engagement et de l'initiative des jeunes en territoires (MEIJE) », d'une association ou de leur établissement scolaire, en versant une bourse financière destinée à la réalisation concrète des projets. Deux jeunes du CNJ ont participé au jury 2024 permettant d'allouer des bourses pouvant aller de 500 € à 3 000 €.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Animation périscolaire et extrascolaire

Renouvellement du PEDT

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la Ville repose sur une vision transversale de l'Education visant à offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent en s'appuyant sur une articulation étroite entre temps scolaire et périscolaire. L'objectif principal de ce PEDT, qui sera renouvelé, pour 3 ans est de proposer davantage de complémentarité et de continuité dans le parcours de l'enfant. Ce PEDT se basera sur trois axes stratégiques :

- l'ouverture culturelle et l'esprit critique (éducation au développement durable, l'éducation artistique et culturelle et l'ouverture sur le monde et la science)
- le sport santé (la pratique sportive comme levier d'épanouissement et de santé)
- la citoyenneté avec l'égalité filles/garçons, la lutte contre le harcèlement et la prévention des violences, les actions citoyennes, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

La mise en place d'espaces de concertation réguliers entre les différents acteurs, la co-construction des projets éducatifs entre les équipes enseignantes et les animateurs seront facilités par une évolution du service périscolaire visant à le mettre en adéquation avec les objectifs recherchés par le PEDT d'une meilleure qualité des accueils périscolaires et une meilleure articulation des différents temps scolaires et périscolaires.

Évolution de l'organisation du service périscolaire

Cette réorganisation se mettra en place à partir de septembre 2025. Elle vise trois objectifs principaux :

- Poursuivre l'amélioration de la qualité de notre offre périscolaire
- Autonomiser davantage les équipes de direction périscolaire
- Améliorer les conditions de travail des agent.e.s

Elle s'appuiera sur les leviers suivants :

- Déclaration de l'ensemble de nos sites périscolaires méridiens en Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) auprès de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à

l'Education et au Sport (DRAJES)

- Positionnement de l'équipe de direction périscolaire au niveau du groupe scolaire : 1 directeur et 1 adjoint commun pour l'école maternelle et l'école élémentaire
- Evolution des fiches de poste du directeur périscolaire lui conférant plus d'autonomie

En charge des Entretiens Professionnels Annuels (EPA) des animateurs et participation à leur recrutement

Participation au conseil d'école sur invitation de la direction de l'école

Suivi de son budget

- Amélioration des conditions de travail

Revalorisation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) des agent.e.s composant l'équipe d'animation

Présence continue sur site (fin des postes coupés)

- Renforcer la formation des personnels

Prise en charge de la formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) par la ville pour les agents titulaires le souhaitant, actuellement en poste de direction et détenteurs du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)

Mise en place d'un plan de formation pluri-annuelle des équipes de direction (12 ½ journées pédagogiques par an incluses dans les fiches de poste)

L'éducation populaire et le soutien aux associations, la vie étudiante, l'engagement et la participation des jeunes

L'éducation populaire et le soutien aux associations de jeunesse

Soutien renouvelé aux MJC

Malgré un contexte national contraint la Ville de Nancy a maintenu les subventions de fonctionnement aux MJC à hauteur de 2,425 M€ afin de leur permettre de proposer des activités accessibles au plus grand nombre. Divers leviers peuvent être mobilisés par les MJC pour favoriser cette accessibilité :

- Activer une tarification sociale pour une partie des activités notamment celles des plus jeunes.
- Renforcer la communication aux familles sur les aides à l'inscription, en lien notamment avec le dispositif Nancy Loisirs.
- Renforcer le lien avec les MJC relatif aux activités périscolaires afin de faire connaître les activités et les locaux de la MJC.

Au travers notre Convention Territoriale Globale, une réflexion partenariale autour de l'Animation de la Vie Sociale est actuellement en cours sur le territoire René II. Les différents indicateurs sociaux et économiques issus de la récente analyse des besoins sociaux montrent en effet une situation préoccupante qui nécessite aujourd'hui une intervention concertée des partenaires en direction des publics les plus vulnérables. La situation de la MJC Pichon nous amène à élargir la réflexion sur la répartition de l'offre de service socio-éducative et culturelle sur le quartier René II / Bonsecours afin qu'une étude soit menée pour conduire à des préconisations innovantes pour répondre aux besoins identifiés.

Création et inauguration d'un Espace de vie sociale sur le quartier St-Nicolas

En lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la fédération des centres sociaux une dynamique de travail s'est engagée avec certains partenaires associatifs de l'éducation populaire pour développer une offre de service et d'animation de la vie sociale en direction de la jeunesse sur certains quartiers en déprise. Ainsi, après avoir réalisé son diagnostic, le club St-Nicolas a obtenu son agrément auprès de la CAF pour devenir un Espace de Vie Sociale en février 2025.

Poursuite du partenariat avec l'AFEV pour l'engagement de la ville et des étudiants en faveur des jeunes nancéiens.

Cela se traduit notamment par le développement du mentorat pour les élèves en difficulté. En ce sens la Ville soutient l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) en lui allouant une subvention annuelle de fonctionnement et des locaux situés rue St-Bodon. Ce projet conduit des jeunes étudiants à aider des élèves à leur domicile 2h par semaine. Les étudiants apportent une aide aux devoirs, à la méthodologie, mais également une ouverture culturelle et de loisirs par le biais de sorties. 169 jeunes nancéiens répartis sur l'ensemble de la Ville ont pu bénéficier de cet accompagnement en 2023/24. La Ville de Nancy va accompagner un projet de colocation solidaire, Koloc' à Projets Solidaires (KAPS), visant à permettre à des

jeunes de s'investir dans des actions citoyennes au sein du quartier en contrepartie d'un loyer modéré.

Reconduction du dispositif des séjours labellisés Colos Apprenantes

Vie Etudiante (rassemblements fédérateurs étudiants):

Les rendez-vous fédérateurs étudiants, tels que les Nocturnes étudiantes, Faim d'Echanges et Anim 'Est seront poursuivis

La préparation de l'édition 2026 des 24H de Stan débutera dès novembre 2025 avec les étudiants (CEOM de l'ENSAIA) les services de la Ville de Nancy/ Métropole/Université de Lorraine.

La participation et l'engagement des jeunes

Services civiques

En 2025, 5 nouvelles missions demandées :

- la valorisation du projet de rénovation intérieure de la villa Majorelle (début souhaité en janvier 2025 mais mission non réalisée);
- assistant d'Education Artistique et Culturelle , culture inclusive, accompagnement et mise en oeuvre ;
- participer au projet de numérisation et de valorisation de la collection de photographies du Musée Lorrain ;
- la diffusion et le suivi du questionnaire destiné aux jeunes autour de l'addiction aux paris sportifs;
- l'accompagnement à la scolarité d'élèves suivi par le Programme de Réussite Educative.

Conseil nancéen de la jeunesse

Feuille de route 2025 du CNJ :

- poursuite de l'engagement au sein de l'assemblée citoyenne pour l'année à venir
- promenades thématiques avec le Conseil Nancéen des Aînés et les élus
- campagne de recrutement de nouveaux membres du CNJ (communication sur réseaux sociaux)
- participation à un séminaire au Luxembourg en lien avec l'association CRISTEEL pour favoriser les échanges et découvrir des opportunités dans le domaine de la jeunesse
- participation à la Course Color Run le 31 mai 2025 dans le cadre de la journée mondiale sans tabac
- Co-organisation de la finale du concours d'éloquence à Nancy le 23 mai 2025
- Projet d'émission Radio
- Réflexion sur un lieu partagé, travail en collaboration avec la MEIJE pour échanger sur des projets communs
- Réunion avec Karlsruhe pour préparer la You conf 2026
- Participation à la deuxième édition du forum Place de la Démocratie

Rentrée scolaire à l'école maternelle des Tiercelins

**Le service assure les missions suivantes :**

- Suivi du guichet centralisé mis en place pour la petite enfance, l'éducation et la jeunesse via le Portail Familles en ligne et un lieu d'accueil unifié.
- Préinscriptions scolaires et crèches.
- Facturation des services périscolaires, centres de loisirs, séjours, classes de découvertes, stages sportifs et colos apprenantes.
- Gestion des impayés.
- Suivi des dérogations au périmètre scolaire.
- Gestion du fichier scolaire.
- Gestion des dossiers relevant de la commission des Affaires Sociales.

CHIFFRES CLÉS 2024**374** demandes de préinscriptions petite enfance (dossiers complets)**1744** demandes de préinscriptions écoles de secteur**275** demandes de dérogations au périmètre scolaire**28 820** polyfactures payées en ligne**61 836** connexions au portail familles

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	Néant	Néant	Néant
Recettes	Néant	Néant	Néant
Coût net	Néant	Néant	Néant

Codes services :

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	0	0
B	3	3
C	5	5
Total	8	8

Gestion du passage du dispositif Cartes Nancy Familles à celui du Pass Loisirs Nancy.

Coopération avec le Département Petite Enfance relative à la mise en place du guichet unique Petite Enfance (Service Public Petite Enfance).

Amélioration de la communication vers l'utilisateur au guichet et en dématérialisé.

ORIENTATIONS POUR 2025



- Suivi du dispositif Pass Loisirs Nancy, avec l'objectif d'optimiser son taux de pénétration.
- Poursuite de la dynamique engagée en 2024 pour l'amélioration de la qualité de l'accueil et sur la fluidité des démarches pour l'utilisateur.
- Aide à la décision dans les dossiers scolaires structurants concernant la prospective démographique et la sectorisation scolaire.



BIENVENUE SUR LE PORTAIL FAMILLE

La ville de Nancy met à disposition des familles un espace numérique sécurisé, accessible 24h/24, vous permettant d'effectuer les démarches administratives liées aux activités de crèche, scolaire et périscolaire.

QUELLES ACTIONS POURRAIS-JE MENER ?

- Mise à jour ou consultation de votre dossier famille
- Prémiscrption en crèche
- Prémiscrption scolaire
- Inscription aux services périscolaires et extra-scolaires
- Consultation et modification des réservations (activités, centre de loisirs)
- Paiement de vos factures
- Accès aux infos pratiques

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Cliquez sur "Créer mon compte famille" si vous possédez un N° famille.
- Sinon, cliquez sur "Je crée mon compte".

Le Service Accueil Familles est à votre disposition pour tout renseignement : 03 83 93 52 42

Participation financée de la DNF au fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires sur le portail.






Personnel de l'école maternelle Clémenceau

GESTION DU PERSONNEL DES ÉCOLES

Missions :

Gestion des agents techniques des écoles (restauration et entretien des locaux) et des ATSEM durant le temps scolaire et pendant les grands ménages.

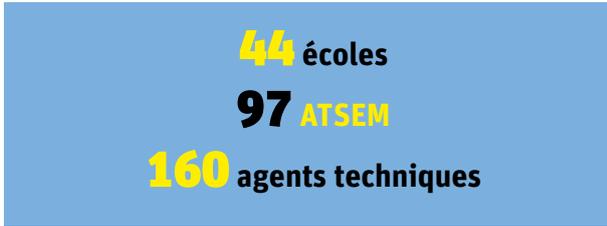
Pour les agents techniques, ATSEM et les animateurs périscolaires : gestion des dossiers de recrutement, du remplacement, de l'encodage des heures complémentaires et des titres restaurant, des accidents du travail.

Gestion des stagiaires positionnés sur le temps scolaire.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	5	5
C	259	190.75
Total	267	196.75

CHIFFRES CLÉS 2024



La déprécarisation des agents des écoles s'est poursuivie, en permettant une entrée en stage après deux ans de CDD. 10 agents techniques ont pu bénéficier de cette mesure ainsi que 2 ATSEM après réussite au concours.

Les taux d'emploi ont été confortés en incluant le maximum d'heures, permettant aux agents concernés de déclarer le moins d'heures complémentaires possibles.

175 personnes ont été recrutées (dont 31 pour les centres de Loisirs).

53 déclarations d'accident du travail ont été transmises à la DRH.

3 ATSEM sont maîtres d'apprentissage et accompagnent des apprenties CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance).

38 stagiaires sur le temps scolaire ont été accueillis, dans le cadre de la formation au CAP AEPE.

Actualisation de la Charte des professionnels des écoles maternelles de la ville de Nancy, co-écrite avec la DSDEN 54.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Une charte de la restauration scolaire est en cours de rédaction, visant à clarifier les missions des différents intervenants sur le temps du repas et à améliorer l'accueil des enfants.
- Un état des lieux (bâti, matériel) des restaurants scolaires sera réalisé pour identifier et prioriser les demandes de travaux ou de réorganisation et améliorer l'ergonomie des sites et les conditions de travail des agents.
- Le travail autour des TMS (troubles musculosquelettiques) en lien avec la CARSAT pour le personnel technique se poursuit avec l'analyse sur site des gestes et postures impliqués dans les différentes postes.
- Le travail autour de l'analyse de la qualité de l'air en lien avec l'Université de Lille rentre dans sa phase opérationnelle avec la participation active (sur la base du volontariat) des agents d'entretien.
- Un travail avec la DRH sur la "CDIsation" des ATSEM (Agent territorial Spécialisé en École Maternelle) est mené pour sécuriser leur parcours professionnel à la Ville.



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le PRE accompagne les enfants de 2 à 18 ans présentant des signes de fragilité d'ordre social, éducatif, scolaire et sanitaire et ne bénéficiant pas d'un environnement social et culturel favorable à leur développement.

Cet accompagnement s'étend également au niveau de la famille (aide pour démarches administratives, cours de français, etc.) dans une démarche de soutien à la parentalité.

CHIFFRES CLÉS 2024

247 enfants sont suivis dans le cadre d'un parcours individualisé :
58% issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
30% sont dans des établissements scolaires du Réseau d'éducation prioritaire (REP) ;
12,79% viennent d'autres quartiers ou établissements.

78 bénévoles recrutés, pour participer aux actions du PRE notamment dans l'accompagnement individuel d'enfants (aide aux devoirs, ouverture culturelle, ateliers "coup de pouce langage", etc.). Les seniors représentent 39%, les étudiants 50%, les actifs 6%.

Travail en proximité avec **19** établissements scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires et collèges). Rencontres pour les suivis et évaluations, accompagnement des parents lors des réunions d'équipes éducatives au sein des établissements.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	167.78 €	196 455.80 €	196 455.80 €
Recettes	6 932.00 €	159 054.40 €	159 054.40 €
Coût net	-6 764.22 €	37 401.40 €	30 637.18 €

Codes services : Budget Caisse des Ecoles

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	-	-
C	2	2
Total	3	3

AXE SCOLAIRE

- Projet parrainages et accompagnements individuels : 51 enfants.
- Ateliers « Facilitateurs de langage » : 6 écoles maternelles, 12 bénévoles, 36 enfants.
- Animation du CLAS la Rivière du Temps, 56 rue de Tomblaine : 21 enfants des écoles E. Gallé et Ory (dont 9 inscrits au PRE).
- Inscriptions aux Dispositifs Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS) au sein d'une association : 70 enfants , 8 associations dans toute la ville.
- Ateliers Club lecture écriture : 15 enfants de CP des écoles élémentaires Buffon, La Fontaine et Moselly (Plateau de Haye) répartis en groupe de 5 avec une animatrice se retrouvent 3 fois/semaine de 16h30 à 18h dans leur école pour aborder la lecture et l'écriture de façon ludique. Ils ont été repérés par leurs enseignants comme ayant besoin d'un coup de pouce pour démarrer ces apprentissages dans de meilleures conditions

OUVERTURE CULTURELLE ET LOISIRS

- Accompagnement pour inscription à une activité sportive et/ou culturelle dans clubs ou associations : 55 enfants.
- Aide à inscription aux activités périscolaires au sein des établissements scolaires : 89 enfants.
- Inscriptions aux CLSH municipaux : 94 enfants.
- Départs en centres de vacances : 45 enfants.
- 2 ateliers yoga sur le Plateau : cycles de 10 séances pour 20 enfants dans les locaux de la MJC Haut du Lièvre
- 1 atelier yoga sur le centre ville: cycle de 10 séances pour 8 enfants dans les locaux de la Maison de Quartier St Nicolas
- Accompagnement d'enfants sur des actions animées par le CS Jolibois, par les médiathèques et par les associations de quartiers
- Distribution de places gratuites (grâce au Service des Sports) pour assister à des rencontres sportives professionnelles (foot, basket, handball et volley). Ainsi 17 familles (65 enfants + 19 parents) et 14 bénévoles ont bénéficié de cette action.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

- Ateliers intergénérationnels RA Pichon et de Boudonville : 5 enfants ont rencontré à plusieurs reprises 5 seniors autour d'échanges libres, d'activités manuelles, de jeux de société, etc.
- Ateliers intergénérationnels RA Boudonville: 6 enfants du Plateau ont participé au Mai de l'Europe autour d'un quiz sur l'Europe et partage d'un brunch confectionné par les enfants et leurs parents

- Participation à une rencontre École des Champions organisée par la politique de la ville (Métropole) pour des petits défis sportifs et de culture générale. Les comportements de respect et d'esprit d'équipe évalués en priorité.
- Animation pour confection d'un repas avec des animateurs des Jardins partagés du Plateau: sensibilisation à une culture éco responsable, cueillette en vue de la préparation d'un repas et dégustation collective du déjeuner.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Visite familles au MBA : 2 familles et 7 enfants du Plateau. Découverte du lieu pour les 2 mamans et 3 enfants. Une famille y est retournée en autonomie un dimanche de novembre
- Sortie familles au Jardin Botanique Jean Marie PELT en automne pour deux mères et 6 enfants. Visites des serres et du parc avec goûter partagé.
- Accompagnement pour une 1^{ère} visite au LAEP La Baleine Bleue sur le Plateau (4 familles) et Escapade (2 familles) sur le centre ville sur des horaires spécifiques à ces accueils. Chaque famille a été reçue individuellement ensuite et depuis deux fréquentent régulièrement les lieux.
- Atelier jardinage (en lien avec le CCAS) sur 3 parcelles des Jardins Participatifs du Plateau: 6 familles du Plateau et 1 famille secteur Boudonville nettoient, plantent, entretiennent et récoltent régulièrement.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Structurer l'offre des ateliers pour des prises en charge proposées au long court.
- Poursuivre le travail en partenariat avec les écoles et les Maisons Des Solidarités en appui sur les EPS.
- Reconduire le soutien langage sur le cycle 2 sur les 3 écoles élémentaires du Plateau.
- Rapprochement des écoles du QPV Les Grands Moulins principalement St Georges.
- Prévision d'une rencontre Education Nationale/Ville de Nancy pour une meilleure organisation de mise en place du dispositif " facilitateur de langage".
- Participation active aux actions de la Cité Éducative.



La Cité éducative du Plateau de Haye a été labellisée en 2019. Les cités éducatives visent à fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire politique de la ville afin de mener des actions pour les habitants âgés de 0 à 25 ans.

Les enjeux du dispositif fixés au niveau national sont les suivants :

- conforter le rôle de l'école,
- promouvoir la continuité éducative,
- ouvrir le champ des possibles.

La Cité Éducative du Plateau de Haye est pilotée par huit partenaires (les villes de Nancy, Laxou, Maxéville, la Métropole, le CD54, la CAF 54, l'éducation Nationale et l'État) qui définissent et mettent en œuvre un plan d'actions validé collégialement. Depuis sa création, un financement État de 230000€ est alloué chaque année au fonctionnement de la Cité éducative. Des co-financements de la part des partenaires viennent également abonder les crédits disponibles pour un budget total de 321 864 € en 2023.

Les objectifs pour le territoire sont les suivants :

Renforcer le travail en réseau, l'unité et la cohérence des acteurs.

Augmenter l'interconnaissance des acteurs et des actions du territoire.

Améliorer la gouvernance et les méthodes de travail collaboratives sur le territoire.

Renforcer les actions sur les enjeux primordiaux du territoire :

Actions parentalité / scolarité 0-6 ans.

Actions scolarisation / insertion professionnelle 16-25 ans.

Favoriser la réussite scolaire de tous (prévenir l'échec et le décrochage scolaire).

Actions culturelles, sportives et de loisirs.

CHIFFRES CLÉS 2024

14 sollicitations du « Réseau bénévoles Interprète » de la Cité Éducative

54 « Sacs de Naissance » distribués (Permanences Petite Enfance)

56 professionnelles Petite enfance touchées sur 6 actions-formations déployées

4 Clubs de Lecture Ecriture sur les 6 écoles élémentaires du Plateau de Haye avec l'association coup de pouce

31 enseignantes et 15 ATSEM en Formation mixte, co-construite et basée sur les retours des équipes depuis 2 ans, pour être au plus près de leurs attentes et de leurs besoins au quotidien : « Accueillir à l'école des enfants présentant des particularités développementales ».

400 élèves affiliés à l'USEP de la Grande Section au CM2 et rencontres encadrées

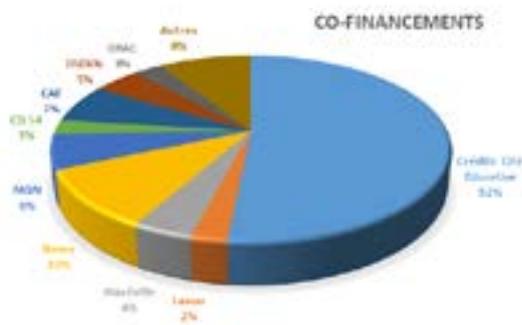
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	0.00 €	90 270.57 €	90 270.57 €
Recettes	0.00 €	42 228.66 €	42 228.66 €
Coût net	0.00 €	48 041.91 €	48 041.91 €

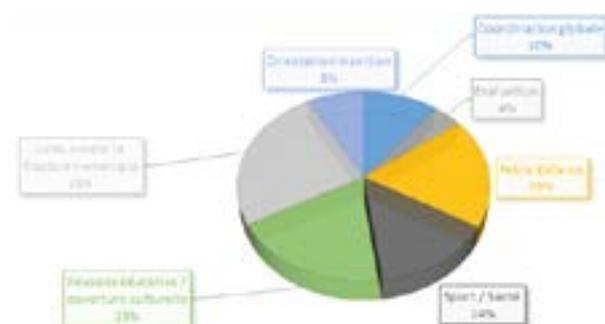
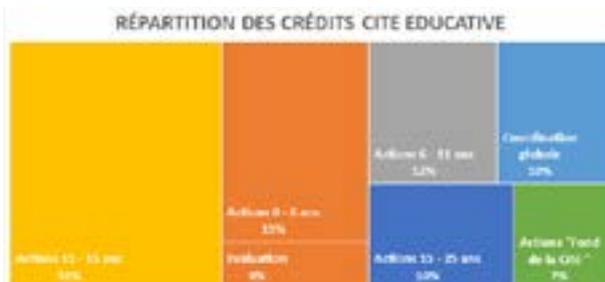
Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	-	-
C	-	-
Total	1	1

Codes services : Budget Caisses des Ecoles

BUDGET GLOBAL DES ACTIONS « CITÉ ÉDUCATIVES » POUR 2024 : 446 211,88 € CO-FINANCÉS PAR L'ÉTAT À 52 % (POLITIQUE DE LA VILLE)



BILAN 2024 :



PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- « Opéra Berceau » et « Carmen » (opéra moderne contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité des genres) sur le Plateau de Haye et réservé en majeure partie aux habitants du quartier.
- Exposition « Portraits de femme » avec RCN
- Projet « ma classe aux jeux » avec l'école Moselly et le collège Jean Lamour qui se sont rendus aux JO paralympiques
- Ouverture d'une section basket au collège Jean Lamour
- Formation 1ers secours en Santé Mentale aux professionnels du Plateau de Haye, avec le CNP
- Mini entreprise « Entreprendre pour apprendre » avec des jeunes lycéens du quartier, en lien avec Jeunes et Cité, pour créer un évènement pour les jeunes (et par les jeunes) destiné à présenter les dispositifs nécessaires à « l'entrée dans la vie adulte » (CAE, Logement, Papiers d'identité, Ouverture d'un compte bancaire, aide au numérique...)
- Thème fédérateur 2024 - 2025 de « L'environnement » au sein des 13 écoles du Plateau de Haye avec plusieurs projets : Spectacles vivants, Actions « petite enfance », Prix littéraires : albums étudiés et rencontres interclasses pour vote collectif..

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025

- Projet global 2025 - 2026 autour du thème de la culture et de la diversité
- Formation de tous les CE1 du Plateau de Haye au vélo avec Démo Vélo
- Projet transverse autour de l'apprentissage de la natation dès la grande section de maternelle et pour tous les jeunes du Plateau de Haye, en lien avec la MGN
- 4^e édition des Rencontres de la Petite Enfance et Parentalité en novembre 2025 à Gentilly
- Projets de prévention autour des écrans avec l'association Chahut, en lien avec les parents et ce dès le plus jeune âge
- Constitution de mallettes partagées entre le temps scolaire et péri-scolaire, pour les enfants à besoins spécifiques
- Projet en lien avec l'association « Graine de France » au collège Lafontaine. L'objectif de cette action étant d'apaiser et de renforcer le lien entre les jeunes et la police nationale, afin de favoriser une relation de confiance.
- Projet en lien avec RCN autour de Témoignages de réussites d'habitants.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Missions :

- Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques.
- Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage.
- Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires inscrits dans la CTG.
- Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels (mobilisation des acteurs locaux et identification de leurs besoins, organisation et animation des comités de pilotages, groupes techniques, commissions thématiques et territoriales, encouragement des échanges d'expériences et communication partenariale).
- Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	2
B	1	1
C	-	-
Total	3	3

CHIFFRES CLÉS 2024

87 actions identifiées.

3 Quartiers Politique de la Ville

3 quartiers prioritaires hors QPV

1 cité éducative

3 centres sociaux

1 espace de Vie Sociale (agrément au 01/01/2025)

L'année 2024 marque le démarrage du déploiement opérationnel de la Convention Territoriale Globale (CTG) selon plusieurs priorités établies en 2023.

JEUNESSE

Une réflexion engagée dans le cadre de la CTG doit permettre d'étudier le déploiement d'une offre de service en direction des publics les plus vulnérables et sur les territoires dit en déprises. Cette réflexion se mène de manière transversale avec le champ de l'animation de la vie sociale et doit permettre de dégager des hypothèses de mise en œuvre des dispositifs innovants.

L'année 2024 est marquée également par la mise en œuvre d'un diagnostic des services périscolaires devant permettre des pistes d'amélioration du service rendu aux familles du territoire.

Notons également la participation de la CTG à la mise en œuvre du renouvellement du Projet Educatif de Territoire permettant de matérialiser un lien effectif entre la démarche CTG et ce projet de territoire.

PETITE ENFANCE

Les partenaires associatifs du territoire ont été rencontrés sur 2024 afin de partager les préoccupations des acteurs de la petite enfance. Un travail transversal petite enfance / insertion a permis de s'engager le déploiement du dispositif à vocation à insertion professionnelle un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant porté par la collectivité. Un travail de préfiguration du service petite enfance est effectué pour permettre d'anticiper le déploiement du dispositif sur 2025.

PARENTALITÉ

Un travail de réflexion a débuté pour permettre un pilotage de champs ce notre convention territoriale. La participation aux comités de pilotages des dispositifs du territoire permet d'apporter une vision globale des enjeux actuels et d'appréhender le déploiement nouvelles offres de services.

Une réflexion a débuté sur la création d'une coordination des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur le territoire.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

La CTG a permis de consolider les liens que la collectivité entretient avec les centres sociaux du territoire. La participation aux différentes assemblées générales et comités de pilotage permet d'actualiser le diagnostic de la convention territoriale Globale.

Plusieurs réflexions territoriales ont été engagées sur 2024 au regard des besoins identifiés dans le diagnostic préalable au conventionnement territorial global.

2 territoires sont donc identifiés comme prioritaires dans le déploiement des structures Espace de Vie Sociale :

- Saint Nicolas / Charles III : accompagnement à la réalisation de la préfiguration de l'espace de vie social porté par une association locale.
- Saint Pierre / René II / Bonsecours : rencontres multiples sur 2024 pour co-construire avec les acteurs du territoire une réponse concertée.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



L'année 2025 est la dernière année de notre conventionnement actuel. Cette année est donc une période charnière de renouvellement pour la démarche. Un travail d'évaluation et de diagnostic doit permettre de construire notre prochaine convention au regard des besoins du territoire. L'ouverture du comité de pilotage aux partenaires institutionnels stratégique (Conseil Départemental 54, Métropole et Etat) ainsi que le CCAS de la Ville doit permettre d'apporter un regard transversal sur nos différents sujets. Le prochain conventionnement 2026 / 2030 s'appuiera donc sur l'expérience du premier pour gagner en opérationnalité.

Jeunesse :

Travail de coopération à mener pour permettre le déploiement de dispositifs innovants sur les territoires identifiés comme prioritaires, en lien avec l'axe animation de la vie sociale pour le quartier René II.

Travail d'analyse de l'offre de service en Accueils Collectifs de Mineurs sur territoire devant permettre de construire une vision projective des enjeux de déploiement de cette offre sur les années à venir.

Petite enfance :

Accompagner le déploiement du service public de la petite enfance.

Parentalité :

Articulation avec les dispositifs existants de coordination des actions parentalités ; création d'une coordination CLAS à l'échelle de la Ville de NANCY.

Animation de la Vie Sociale :

Ce champ d'action tend à se développer sur le territoire Nancéien sous l'impulsion commune de la CAF de Meurthe et Moselle et de la collectivité. Il faut, pour la CTG accompagner ce déploiement de nouvelles structures, notamment Espace de Vie Sociale (EVS), tout en consolidant l'existant. Un travail de coopération est donc à construire permettant d'atteindre ces deux objectifs.

Agrément au 1er Janvier 2025 pour l'EVS Club Saint Nicolas.

Travail de coopération sur le quartier René II pour accompagner la création d'une structure animation de la vie sociale.

Accès aux droits :

Travail de valorisation des actions du CCAS dans le cadre de la CTG et articulation avec ce dernier dans la réflexion sur l'animation de la vie sociale.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Missions

Cette direction accompagne l'équipe municipale dans l'élaboration, la promotion et l'évaluation de la politique culturelle de la collectivité en animant l'ensemble des équipements, services, projets, dispositifs et partenariats du domaine.

Composition :

Elle est composée des entités suivantes :

- Département « Bibliothèques et ludothèque de Nancy » qui recouvre 4 bibliothèques (Manufacture, Stanislas, Haut-Du-Lièvre, Saint-Pierre) intégrées au réseau Co-Libris, une ludothèque, une bibliothèque numérique "Limédia". Ce Département qui pilote des projets forts en développement (rénovation 2ème, 3ème et 4ème étage Médiathèque Manufacture ; nouvelle médiathèque Haut du Lièvre ; consolidation/développement réseau Colibris sur la Métropole ; développement Limédia au sein du GIP constitué) est composé de 5 services :

Bibliothèque Stanislas
 Médiathèque Manufacture
 Équipements de proximité (Médiathèque Haut Du Lièvre, Médiathèque St-Pierre, Ludothèque)
 Bibliothèque numérique
 Action Culturelle

- Département « Nancy Musées, valorisation du patrimoine et mémoire » qui a la charge de la gestion de : 3 musées (Musée des Beaux-arts, Palais des ducs de Lorraine/Musée Lorrain, Musée de l'École de Nancy), 2 maisons d'artistes (Villa Majorelle et Maison J.Prouvé) et la réserve des musées ; de la programmation d'expositions dans les Galerie Poirel, de la mise en œuvre de la politique de valorisation du patrimoine et le suivi des associations du secteur ; de la mise en œuvre de la politique mémorielle de la Ville de Nancy. Pour ce faire, ce Département est constitué de 5 services :

Service Musée des Beaux-Arts
 Service Musée de l'École de Nancy/Villa Majorelle
 Service Musée Lorrain, valorisation du patrimoine, Histoire/Mémoire
 Service des publics et communication
 Service Administration

- Département « Archives municipales » qui a la charge de collecter, traiter et assurer la communication des archives publiques (papier et électronique) produites par la ville de Nancy et ses établissements publics avec notamment l'enjeu de développement du système d'archivage électronique et la bonne coordination avec l'équipe des archives métropolitaines notamment dans l'accompagnement des services mutualisés.

- Département du développement culturel et de l'événementiel composé de 4 services :

Service développement Culturel : ce service a la charge d'accompagner les équipes artistiques et acteurs culturels sur le territoire. Il pilote les grandes résidences de territoire « quartiers en fêtes », le développement de l'accueil des tournages, suit la mise en œuvre des démarches d'urbanisme transitoire, coordonne la programmation estivale.

Un léger ajustement est à signaler avec l'élargissement du périmètre d'intervention de ce service au suivi des arts visuels précédemment accompagné par le Département Nancy Musées et donc le transfert du poste de chargé de mission en responsabilité de cet accompagnement.

Service Scènes Municipales : gestion de l'ensemble Poirel et du Théâtre Mon Désert.

Service du Livre sur la Place en charge de l'organisation du plus important salon littéraire en France et tout au long de l'année d'un programme régulier de rencontres avec des auteurs et autrices.

Service des Grands Evénements qui pilote chaque année les fêtes de Saint-Nicolas, les guinguettes culturelles estivales, le Mapping Place Stanislas, le feu d'artifice du 14/07

- d'un service Éducation Artistique et Culturelle et Culture inclusive / référent Egalité : en charge de la mise en œuvre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle signé avec l'Éducation nationale, le Ministère de la Culture et la Métropole du Grand Nancy ; de l'accompagnement du programme culture inclusive et des actions de renforcement de l'égalité Femmes/hommes dans le domaine de la culture sur notre territoire.
- d'un.e chargé.e de mission en charge du suivi des établissements nationaux de spectacle vivant (Opéra National de Lorraine, Centre Chorégraphique National / Ballet de Lorraine, Centre Dramatique National / Théâtre de la Manufacture, L'Autre Canal), du volet Culture du budget participatif, référente transition écologique pour la direction

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE :

- Analyser les besoins culturels et les conditions d'accès à l'offre culturelle
- Décliner un projet et des orientations en dispositifs et en programme d'actions
- Conseiller les élus et élus et les alerter sur les risques économiques et juridiques des projets
- Superviser la faisabilité technique, économique, juridique des projets

IMPULSION, PILOTAGE ET ÉVALUATION DE PROJETS CULTURELS :

- Favoriser la mise en réseau des établissements et veiller à la cohérence de la programmation artistique
- Concevoir des dispositifs d'aide et d'accompagnement pour faciliter et favoriser la production et la diffusion des projets culturels
- Définir les conditions d'éligibilité, de pertinence et d'évaluation des projets et accompagner les porteurs de projet
- Analyser des projets aux plans éthique, artistique, technique,

juridique et financier

- Proposer les composantes des projets culturels (politique tarifaire, espaces de médiation, communication)
- Contribuer à la définition du projet de développement des espaces et des équipements culturels par rapport à leur environnement territorial et social, au cadre de vie et à l'espace public
- Concevoir des événements culturels à l'échelle locale, régionale ou nationale
- Favoriser la prise en compte des nouveaux publics et, en particulier, des publics éloignés de l'offre culturelle

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DE PARTENARIAT :

- Développer une veille prospective sur les pratiques émergentes et les créations innovantes
- Concevoir des indicateurs et piloter des dispositifs d'observation et d'évaluation
- Exploiter les résultats des observations et des évaluations dans l'ajustement ou la définition des stratégies de développement (offre, fréquentation, économie)
- Recherche de financement (public et privé/mécénat)

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 207 572.54 €	15 320 437.85 €	16 528 010.39 €
Recettes	323 157.32 €	2 368 429.55 €	2 691 586.87 €
Coût net	884 415.22 €	12 952 008.30 €	13 836 423.52 €

Codes services: 257/255/002/251/250/259/003/258 (hors crédits délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	37	33.6
B	62	59.1
C	158	114.85
Total	257	207.55

CHIFFRES CLÉS 2024

Plus de 150 000 spectateurs pour nos
4 établissements labellisés

20 000 jeunes nancéiens bénéficiaires
d'actions d'éducation artistique et culturelle

201 600 visiteurs dans les bibliothèques /
ludothèque de la Ville

5 713 mètres linéaires d'archives conservés
aux Archives municipales

372 018 visiteurs dans les musées de la ville

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Label Ville 100 % EAC
- Programmation 40^e anniversaire classement UNESCO
- Record de fréquentation dans les musées de la Ville
- Désignation lauréat concours d'architecture Médiathèque du HDL
- Déploiement Système d'archivage électronique
- Nouvelle programmation estivale "Amour d'été" organisée par l'Autre Canal
- Validation scénario d'implantation du CCN Ballet dans l'ancienne faculté de pharmacie
- Programmation recalibrée de l'Opéra National de Lorraine

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- 21 au 24/03 : Festival Micropolis / CDN Théâtre de la Manufacture
- Printemps 2024 : réouverture Médiathèque Manufacture après transformation
- 6 au 14/04 : Rencontres Urbaines de Nancy
- 24 au 26/05 : Festival Bon Moment / Autre Canal
- Juin 2024 : 60^{ème} anniversaire du Musée de l'Ecole de Nancy
- Printemps 2025 : lancement du concours d'architectes / CCN Ballet de Lorraine dans l'ancienne Faculté de Pharmacie
- Juin : Carmen opéra itinérant proposé au Plateau de Haye
- Eté culturel 2025 : Mapping « La belle saison » ; guinguettes ; Le Mémo au Haut du Lièvre ; Open air festival...



Commedia Dell'Arte - Elena Serra - Mime-moi la Commedia



MUSÉES, ARTS VISUELS, VALORISATION DU PATRIMOINE

Regroupant trois musées de France, le département a d'abord pour missions de conserver, étudier, enrichir les collections des trois établissements, tout en développant une action d'éducation et de diffusion de la connaissance, grâce notamment à l'action de son service des publics et à sa programmation culturelle pluridisciplinaire. Le département a également en charge l'art dans l'espace public, et la mission « valorisation du patrimoine », dont l'action s'exprime dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Enfin, c'est du département que dépend la mission « Histoire-Mémoire ».

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	275 986.78 €	931 143.35 €	1 207 130.13 €
Recettes	199 903.12 €	1 079 960.71 €	1 279 863.83 €
Coût net	76 083.66 €	-148 817.36 €	-72 733.70 €

Codes services: 259 (hors crédits délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	16	15,1
B	20	17,6
C	118	73,8
Total	154	106,5

CHIFFRES CLÉS 2024

Fréquentation totale en 2024 : **372 018** visiteurs accueillis (139 353 visiteurs au musée des Beaux-Arts, 59 527 visiteurs au musée de l'École de Nancy, 55 274 visiteurs à la Villa Maïorelle, 116 750 visiteurs à l'église des Cordeliers, 1114 visiteurs à la Maison Prouvé).

Une augmentation de la fréquentation sur tous les sites par rapport à 2023.

EXPOSITIONS

• Expositions-dossiers au musée des Beaux-Arts

« Jacques Callot et les arts du spectacle », exposition présentée du 15 février au 6 mai 2024 dans le cadre de l'événement « Nancy, capitale mondiale de la commedia dell'arte

« Faut-il brûler les musées ? », troisième volet de la série « Récits postcoloniaux », présentée à partir de juin 2024.

• Exposition dans le cadre de l'édition 2024 des Rencontres urbaines de Nancy (RUN), du 6 au 14 avril 2024

« Egotarium », exposition consacrée à l'artiste Aleteia, présentée du 6 avril au 1er septembre

• Expositions dans le cadre du projet photographique « Visions », du 24 octobre 2024 au 2 février 2025

« Pionniers », exposition consacrée à la Société lorraine de photographie et de cinématographie, présentée au musée des Beaux-arts proposée en collaboration avec Image'Est;

« Leurs regards », présentation d'un état des lieux de la photographie contemporaine dans le Grand Est, à partir des œuvres de la collection de Madeleine Millot-Durrenberger, présentée au musée des Beaux-arts à compter du 23 octobre 2024 ;

« Pour l'amour de soi », présentation photographique et sonore des œuvres réalisées par Danièle Gabou, Emmanuelle Henry et les habitant.e.s du Village d'insertion

Présentation de reproductions des autochromes de Julien Gérardin, à l'intérieur du musée de l'Ecole de Nancy et dans son jardin

Julien Gérardin, pionnier de la coule Gras ur, exposition d'autochromes en partenariat avec l'ENSAD-Nancy, ENSAD Nancy

AUTRES ÉVÉNEMENTS

- 60^e anniversaire du Musée de l'Ecole de Nancy
- 80^e anniversaire de la Libération de Nancy : parcours thématique urbain, publication en collaboration avec L'Est républicain, journées d'études, collecte, exposition hors les murs.
- Journées de l'Art nouveau organisée en collaboration avec le Réseau Art nouveau et soutenues par le programme Europe Creative de la Commission Européenne

ACQUISITIONS

- Donation Bourguignon (pour les trois musées)
- Donation Hanus (pour les trois musées)
- Acquisition de photographies pour le musée des Beaux-Arts
- Poursuite des acquisitions en art urbain pour le musée des Beaux-Arts
- Achat du vase Les endormees d'Emile Gallé pour le musée de l'Ecole de Nancy

TRAVAUX

- Travaux de réaménagement de l'espace accueil-boutique du musée de l'Ecole de Nancy
- Installation d'un atelier pédagogique au 1er étage du musée de l'Ecole de Nancy
- Poursuite des études de la deuxième tranche de rénovation de la Villa Majorelle

- Démarrage des travaux de la rénovation du Musée lorrain
- Refonte de la signalétique directionnelle du musée des Beaux-Arts

MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPE CREATIVE

RESSOURCES HUMAINES

- Reconfiguration du poste de chargé de médiation numérique au profit d'un poste de responsable adjoint du service des publics en charge du public adulte (prise de fonction en 2025)

ACTIONS DE MÉDIATION

- Lancement de la réflexion sur le musée comme lieu de mieux être
- Poursuite du partenariat avec l'IME JB Thiery autour du musée de l'Ecole de Nancy
- Enrichissement de l'application de visite du musée de l'Ecole de Nancy
- Actions en direction des scolaires : 19 462 élèves accueillis dans les musées entre septembre 2023 et juin 2024 soit 750 classes / Opérations spécifiques en partenariat avec des établissements scolaires : classe CHAAP, projet « Visite dansée », « Faire pousser des dessins », « Impression de nature », « Ombre », « Représenter le labeur », ateliers hors les murs, « Au cœur de l'œuvre », parcours croisé avec le museum-aquarium autour du monstre
- Projet « Partage » avec le village d'insertion au musée des Beaux-Arts
- Participation au festival féministe Vives - visites orientées
- Participation à la Fête des fiertés - construction d'une programmation queer
- Plan de formation handicap
- Signature d'une convention de partenariat entre le SPIP de Meurthe-et-Moselle et la Ville de Nancy
- Visite-atelier jeune public à la Villa Majorelle durant l'été
- Livret de visite autour des animaux au MEN

ACCUEIL DU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION FRAME (FRENCH REGIONAL MUSEUMS EXCHANGE)

MISE EN PLACE DU MASTER HISTOIRE DE L'ART / MÉTIERS DES EXPOSITIONS ET DES MUSÉES EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Approbation du projet scientifique et culturel du département par le conseil municipal

Expositions

- Expositions-dossiers au musée des Beaux-Arts :

Materia Prima et Dyxphori (dans le cadre de L'Événement photographique)

Grandville

- Expositions hors-les-murs, dans le cadre de Métro'Folies :

Verreries art déco au Château de Madame de Graffigny, Villers-lès-Nancy, mars 2025

Étienne Cournault, retour à la Douëra, La Douëra, Malzéville, avril 2025

- Expositions dans le cadre de l'édition 2025 des Rencontres urbaines de Nancy (RUN), du 2 au 12 avril 2025

« Aérosol », exposition consacrée à l'histoire du graffiti artiste Aleteia, présentée du 2 avril au 31 août

« Lor-K : Freeze », exposition consacrée au travail de l'artiste Lor-K, présentée du 2 avril au 31 août

- Exposition reconnue d'intérêt national « Nancy 1925, Une expérience de la vie moderne » présentée au musée des Beaux-Arts de Nancy du 17 octobre 2025 au 15 février 2026, dans le cadre de Métro'Folies.

Mission Histoire-mémoire

- Inauguration du monument des Déportations dans le parc Charles III
- Suivi du projet de monument en mémoire des victimes de la Shoah
- Développement des projets artistiques et mémoriels concernant la place des Justes et la statue du sergent Blandan

Acquisitions

- Donation Myriam Librach (pour le Musée lorrain et le musée des Beaux-Arts)
- Donation François Paul-Cavallier (pour le musée des Beaux-Arts)

Travaux

- Poursuite des travaux de la rénovation du Musée lorrain
- Poursuite des études de la deuxième tranche de rénovation de la Villa Majorelle

Poursuite du projet Europe Creative

- Résidence d'Hugo Drubay à la Villa Majorelle
- Conception et réalisation de l'outil de médiation Primotheka : début de l'exploitation de l'outil avec des publics scolaires et de primo-arrivants à l'automne 2025
- Organisation des Journées de l'Art nouveau

Actions de médiation

- Mise en place de visites-ateliers au musée de l'Ecole de Nancy suite à l'installation de l'atelier pédagogique
- Lancement des premières actions grand public autour du bien-être et de l'olfaction : santé mentale des étudiants (soirée Relax en janvier 2025, délocalisation des cours de danse du SUAPS de l'Université de Lorraine au musée des Beaux-Arts), création de visites parfumées au musée de l'Ecole de Nancy, construction de projets santé et olfaction, conception d'ateliers de sophrologie au musée des Beaux-Arts
- Mise en ligne des réservations aux activités de l'agenda culturel des musées
- Journée « L'Art nouveau en famille » le dimanche 2 mars 2025



BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUE



Missions :

• **Un établissement pour la cité :**

Liberté : l'émancipation par l'accès aux idées et aux émotions

Égalité : La lutte contre les déterminismes

Fraternité : construire une culture commune

• **Un établissement pour le temps long :**

La préservation de la mémoire (patrimoine écrit et graphique)

La politique de lecture publique envers les enfants

La transition écologique

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	788 770.05 €	517 317.52 €	1 306 087.57 €
Recettes	10 000 €	68 380.88 €	78 380.88 €
Coût net	778 770.05 €	448 936.64 €	1 227 706.69 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	15	14.60
B	37	36.50
C	34	32.30
Total	86	83.40

Codes services: 251 (hors budgets délégués)

CHIFFRES CLÉS 2024

Nombre de visiteurs : 332 231

- Bibliothèque Stanislas : 157 057
- Médiathèque Manufacture : 131 541 (fermeture du 23 décembre 2023 au 5 avril 2024)
- Médiathèque Haut-du-Lièvre : 9 481
- Médiathèque Saint-Pierre : 34 152

Nombre d'abonnés : 17 119 (+11,10 %), dont **11 424 Nancéiens** (+ 18,1%), dont **12 900 résidents dans la commune ou les communes adhérentes au réseau.**

- Moins de 14 ans : 4 350 (-1.77%)
- 15-64 ans : 10 818 (+ 14,14%)

Nombre de prêts : 411 099

Nombre de communication de documents patrimoniaux : 4 000

Nombre d'actions culturelles programmées : 657 pour **18 775 publics touchés**

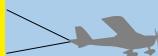
Nombre d'accueils de classe : 248 soit **5768 enfants reçus**

Inscriptions+ réinscriptions	2023	2024
Total abonnement payants puis gratuits en 2024	5655	7878
Nancéiens	3606*	5274
Cartes gratuites pour les moins de 26 ans + minima sociaux) dont nancéiens	3340	3382
Total cartes gratuites	3340	7231

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Gratuité de l'inscription pour les Nancéiens,
- Réouverture de la Médiathèque Manufacture le 6 avril 2024, mise en place de nouveaux services sur place (VidéoLab, MusicLab) et du prêt d'instruments de musique,
- Rédaction du PCSEES et adoption au conseil municipal en mai 2024,
- Haut-du-Lièvre : finalisation de l'Avant Projet définitif (APD) le 15 mai. Rédaction de la demande de subvention auprès de la DRAC au titre de la DGD. Adoption de l'APD et du plan de financement (dont recettes de la DRAC et de l'ANRU) au Conseil municipal du 24 juin. Poursuite des échanges avec l'agence d'architecture Raphaël Gabrion en vue de la rédaction du dossier PRO.
- Fermeture de la Ludothèque Saint-Nicolas, septembre 2024 au Centre Saint-Sébastien. De nombreuses actions hors-les-murs, notamment à la Médiathèque Manufacture, ont été réalisées pour assurer la continuité du service en attendant la relocalisation au 8, rue Baron Louis. Cette période a aussi été l'occasion de préparer ladite relocalisation et notamment les nouveaux services, tels que le prêt de jeux.
- Pérennisation des rendez-vous : Festival Ludolyre, Festival Passerelles, la Folle Soirée de Stan.
- Acquisitions patrimoniales remarquables : Affiche de promotion datant de 1627 pour le Combat à la Barrière de Jacques Callot avec une gravure originale ; originaux d'un album de Frédérique Bertrand

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Réouverture de la Ludothèque à la Manufacture le 11 février, mise en place du prêt de jeu à domicile et d'une soirée jeu mensuelle.
- Haut-du-Lièvre : rédaction du DCE, publication de l'appel d'offre travaux et pose de la première pierre à l'automne.
- Limédia, Galerie et Kiosque : étude du projet de refonte de la bibliothèque numérique.
- Mise en œuvre du PSBC.

Atelier sur le thème de Saint-Nicolas aux Archives Municipales de Nancy

ARCHIVES

Missions :

- Accompagner et conseiller les services municipaux, ainsi que L'Autre Canal, l'Opéra national de Lorraine, le CCAS et la Caisse des Écoles, pour la bonne gestion de leurs archives ;
- Collecter les archives, publiques ou privées, quel qu'en soit le support, y compris les données électroniques ;
- Assurer les éliminations d'archives réglementaires ;
- Classer les fonds pris en charge et élaborer instruments de recherche et bases de données ;
- Conserver les archives dans les meilleures conditions possibles et assurer les opérations de restauration nécessaires ;
- Communiquer les archives en salle de lecture, sur Internet et répondre aux demandes des usagers.
- Réaliser des opérations de médiation et de valorisation des fonds.

CHIFFRES CLÉS 2024

Archives papier : 5 719 mètres linéaires d'archives papier conservées

43,60 mètres linéaires pris en charge, **125,44** mètres linéaires traités, dont 92 décrits et indexés, **205,60** 60 mètres linéaires d'archives

Archives numériques : 3,4 To de données électroniques conservées.

Plus de **1** To de données électroniques collectées. **762** Go de données numériques traitées, dont 65 décrits et indexés, et **695** Go de données éliminés réglementairement

Usagers : 449 lecteurs inscrits, **3 309** communications physiques, **827** recherches par correspondance, **44 702** visiteurs uniques sur le site Internet

Site internet : 493 716 pages disponibles en ligne, **415 555** documents consultés en ligne, **69 000** visites

Médiation : 1 124 participants aux actions de valorisation (dont 878 enfants), **654** recherches par correspondance, **78** communications administratives

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	43 834.37 €	13 602.34 €	57 436.71 €
Recettes	0.00 €	32.80 €	826,88 €
Coût net	43 834.37 €	13 569.54 €	57 403.91 €

Codes services: 257 (hors crédits délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	2
B	6	6
C	5	5
Total	13	13

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Élaboration, diffusion et validation du Prosc@n, le premier projet éducatif, scientifique et culturel des Archives municipales de Nancy. Organisé autour des thématiques archivistiques, cet outil est aligné avec le Projet d'administration et détaille 9 axes de travail, déclinés par 28 actions inscrites dans une programmation pluriannuelle.
- Le retour progressif à une équipe complète : deux recrutements opérés en 2024. En parallèle, la réorganisation de l'équipe afin d'instaurer une cohérence entre les objectifs visés et les moyens humains disponibles.
- Les travaux d'aménagement et d'amélioration réalisés sur le site : réfection des bureaux, création d'une salle de tri, traitement et isolation des combles, dépose et sécurisation des canalisations au sous-sol, réfection des zones de circulation, installation de dalles acoustiques dans la salle pédagogique...
- En parallèle, le premier chantier de nettoyage externalisé des magasins d'archives.
- Le renouvellement des outils disponibles :
 - formations aux logiciels destinés à mettre en place l'archivage électronique ;
 - acquisition d'un scanner patrimonial, permettant la numérisation de masse des documents jusqu'au format A2 + ;
 - déploiement d'un tableau numérique tactile, en support de l'animation des ateliers pédagogiques.
- En matière de valorisation :
 - le renouvellement des ateliers pédagogiques à destination des scolaires (nouvelle charte graphique) et leur déclinaison par niveau scolaire ; la création de nouveaux contenus ludiques (paper toy saint Nicolas) ;
 - la mise en place de partenariats et de nouvelles actions avec l'Autre Canal, le CCAS de la Ville de Nancy ; la participation à la Semaine des Droits de l'enfant
- En matière d'accompagnement des services producteurs :
 - la montée en puissance du nombre d'interventions auprès des services producteurs (38) ;
 - le travail sur 7 tableaux de gestion d'archives, dont 3 validés, principalement pour les directions mutualisées Ville/Métropole
- L'achèvement du traitement des sous-séries 3 T - Droits des sols et 1 G - Cadastre.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- La mise en commun des services d'Archives de la Ville et de la Métropole. Rattaché à la Direction de la Culture et porté par les Archives municipales, ce « nouveau » service devrait compter 17 agent.e.s au total. Un complément au projet de service sera élaboré afin d'établir un plan pluriannuel d'activité, selon la même méthodologie que celle déployée aux Archives municipales en 2024. Naturellement, ce changement important sera accompagné en amont. Cette nouvelle configuration permettra indubitablement de renforcer la fonction archives au sein des deux collectivités, tout en la clarifiant.
- En matière d'infrastructure informatique, le système d'archivage électronique devrait passer en production. L'ensemble des agent.e.s du secteur Archives contemporaines pourra dès lors prendre une charge et traiter les données électroniques jusqu'à leur versement au sein du logiciel Asale. En parallèle, le service devrait disposer un nouveau logiciel d'information archivistique. Cet outil permettra la mise à plat des processus internes des archives, notamment en matière de classement ; il devrait en outre permettre la communication des données conservées au sein du système d'archivage électronique.
- La première campagne de numérisation d'archives réalisées en interne : état civil, registres des délibérations du conseil municipal constitueront les premiers ensembles traités. Les données seront publiées dans la foulée.
- La poursuite et l'accroissement du nombre d'actions des archivistes auprès des services afin de faire ruisser les bonnes pratiques en matière de gestion des archives courantes et intermédiaires, notamment en matière de données électroniques.
- La montée en puissance des traitements de fonds modernes et privés : sous-série 2 K - Personnel municipal, 1 F - Population, 2 Q - Œuvres charitables, 4 Q - Institutions diverses. En parallèle, le fonds numérique du service communication (1048 W) fera figure de priorité pour les agent.e.s du secteur « Archives contemporaines » ; le versement 93 W - Urbanisme devrait être achevé.
- En matière de valorisation, le service proposera de nouveaux contenus pédagogiques sur des thèmes pouvant s'inscrire dans l'agenda culturel de la collectivité et initiera de nouvelles actions, en lien avec le milieu artistique (résidence d'artiste, partenariat avec la jeune association Bilobazar) et proposera de nouvelles actions, plus ludiques et hors-les-murs, à destination des écoles nancéiennes.
- Enfin, le service renouera avec les expositions en accueillant successivement une grande exposition sur les Grands-Moulins, montée en collaboration avec l'AVQ Rives-de-Meurthe, puis une exposition présentant le travail réalisé par les étudiants en architecture de l'ENSA Nancy.



Missions

La feuille de route Culture 2020 -2026 de la Ville de Nancy a pour objectif une politique culturelle à l'écoute des habitants et des acteurs culturels en stimulant l'innovation, la recherche, la création, la diffusion afin d'installer « la culture partout et pour toutes et tous ». Les artistes et les acteurs culturels ont un rôle essentiel de confortement de notre société fragilisée par la crise sanitaire par un projet artistique et culturel, que les 4 établissements labellisés de la Ville de Nancy mettent en œuvre.

Ainsi la Ville soutient ses 4 établissements labellisés : l'Opéra National de Lorraine, le Ballet National de Lorraine, Le Théâtre de la Manufacture, Centre Dramatique National Nancy-Lorraine (CDN Nancy-Lorraine) et l'EPCC L'Autre Canal, inscrits dans la décentralisation hors de leurs établissements des politiques culturelles et poursuivent le projet de démocratisation et de régionalisation de la création artistique, avec comme principal objectif d'élargir l'accès à la culture de tous les publics quelles que soient leurs origines et vie sociale.

Composition de la direction :

Cette direction accompagne les établissements labellisés des espaces publics municipaux dans leurs missions culturelles citoyennes et écoresponsables.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	21 355.18 €	11 348 071.34 €	11 348 071.34 €
Recettes	0.00 €	1 290 918.73 €	1 290 918.73 €
Coût net	21 355.18 €	10 035 797.43 €	10 057 152.61 €

Établissements	Nb. de salariés
Opéra	163
LAC	24
CDN	30
CCN	50

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

En conformité avec ses objectifs de la CPO 2024-2027, en 2024, l'Opéra a assuré :

- 42000 places de spectacles vendues et 61081 en gratuité avec un taux de remplissage de 77,4% dont 67,83% pour ses concerts
- 2149 abonnés qui ont acquis 10 997 places
- Dans le soutien à la création artistique, 3 nouvelles créations, 44 levers de rideaux lyriques et 41 symphoniques en s'appuyant sur 80 jours de résidence et 38% de co-productions.
- Dans son soutien à la parité, 45% des artistes programmés sont des femmes.
- La poursuite de l'implication de ses employés dans l'éco responsabilité, par la réduction de ses déchets de costumes et l'inclusion de critères éco responsables dans 55% de ses marchés.
- Le lien culturel avec près de 30 000 enfants et jeunes en actions EAC et près de 8000 personnes en publics empêchés, éloignés ou en situation de handicap par 300 partenariat
- 6 opéras dont 4 nouvelles productions et 6 opéras en tournée en France et à l'étranger
- 11 concerts symphoniques et 12 concerts Salon des artistes (apéritif, tea time, lunch time, dégustation)
- 22 concerts fantaisies tout public dont 11 jeune public et étudiants
- 14 opéras berceau



CHIFFRES CLÉS 2024

42 000 spectateurs à l'Opéra
57 398 spectateurs à L'Autre Canal
25 000 spectateurs pour le CDN
38 000 spectateurs pour le Ballet de Lorraine en 2023 (en attente RA 2024)

En 2024, L'Autre Canal a mis notamment en place :

- 93 concerts avec 232 équipes artistiques pour 57 398 spectateurs-spectatrices dont 11% en entrées socialement exonérées ou sur événement gratuit
- A l'attention de la petite enfance, de la jeunesse et de la vie étudiante : 65 actions, 17 équipes artistiques mobilisées, 83 partenariats pour 9431 personnes touchées
- Le renforcement de l'accompagnement des pratiques et des projets musicaux avec 493 groupes bénéficiaires des services de LAC et 17 résidences accueillies
- L'activation des dynamiques structurantes à l'échelle du Quartier Rives de Meurthe et notamment avec l'Octroi-Nancy avec 46 actions, 16 intervenants et 56 bénévoles mobilisés et 3442 personnes en fréquentation

... ses actions printanières et estivales :

- Bon Moment de chaque année au mois de Mai, le 24, 25 et 26 mai avec 4900 spectateurs-spectatrices dont 458 en gratuité qui est totale le dimanche

Amours d'Été en collaboration avec le collectif Facteur musique réunissant une quarantaine d'associations locales œuvrant dans le champ des musiques actuelles, pour 20 concerts et 7 ateliers de pratiques dans 8 espaces



CCN Ballet National de Lorraine :

Installé à Nancy en 1978, le Ballet de Lorraine est titulaire depuis 1999 du label Centre Chorégraphique National - CCN, attribué par le Ministère de la Culture. Créé en 1984, ce label regroupe aujourd'hui 19 structures sur l'ensemble du territoire métropolitain français.

Le CCN-Ballet de Lorraine, est le résultat d'une forte volonté en faveur du développement de la danse, issue du partenariat entre l'État, la Région Grand Est et la Ville de Nancy. Il contribue au rayonnement artistique de Nancy et du Grand Est au-delà du territoire régional et national. Sa permanence artistique compte à ce jour 26 postes de danseurs permanents, et permet, en plus d'activités soutenues sur le territoire régional, une importante politique de diffusion de ses productions, au plan national et international.



En 2024, Petter Jacobsson en préparation de la venue de la nouvelle directrice le 1er janvier 2025, a assuré à la foi la programmation d'accueil de nouvelles compagnies :

- David et Jonathas - Chorégraphie Jean Bellorini
- La Création - Chorégraphie Kevin Barz
- Le Lac d'Argent - Chorégraphie Ersan Mondtag
- Les Capulet et les Montaigu - Chorégraphie Pinar Karabulut
- A Folia - Chorégraphie Marco da Silva Ferreira
- Instantly Foréver - Choregraphie Petter Jacobsson et Thomas Caley
- Malón - Chorégraphie Ayelen Parolin
- Static Shot - Chorégraphie Maud le Pladec

Avec 8 répétitions publiques ouvertes gratuitement à toutes et tous, 6 Ateliers et 3 stages on Danse.

Ces représentations scolaires avec les enfants :

- D'un matin de printemps - Chorégraphie Emilio Calcagno
- CRWDSRPC - Chorégraphie Merce Cunningham
- Fugitives Archives - Chorégraphie Latifa Laâbissi
- Mesdames et messieurs - Chorégraphie Petter Jacobsson et Thomas Caley

6 tournées extérieures dont Bonn en Allemagne, Rabat au Maroc, Reims, Thaon-les-Voges, Boulogne sur Mer, Aix-en-Provence

Après 13 années de programmation du CCN - Ballet de Lorraine par Petter Jacobsson & Thomas Caley - la nouvelle direction artistique Maud Le Pladec a défini et préparé un projet culturel sur le principe de « faire corps et ballet ensemble » pour donner un signal clair de Ballet comme un puissant vecteur d'excellence, de création mais surtout de construction et de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités.

Le CCN Ballet de Lorraine loue actuellement à la Ville de Nancy des locaux sis rue Henri Bazin à Nancy très peu adaptés et contraints au regard des exigences du label « Centre Chorégraphique National » et du projet culturel. L'implantation du CCN, en parti locataire des locaux municipaux de l'ancienne faculté de pharmacie dont le lancement du concours de maîtrise d'œuvre acté au Conseil Municipal du 13 mai 2025, lui permettra d'exercer toutes ses missions dans les meilleures conditions, pour être en phase avec le cahier des missions et des charges d'un label centre chorégraphique national.

CDN Théâtre de la Manufacture : une grille tarifaire adaptée en préparation du nouveau mandat et de la CPO de la Directrice Julia Vidit

La culture et la créativité sont d'importants moteurs de développement personnel et de cohésion sociale. Consciente du rôle indispensable que jouent les artistes et les acteurs culturels dans notre société qui connaît de nombreuses mutations, la feuille de route 2020/2026 culture de la ville de Nancy confirme le cap d'une politique culturelle ambitieuse à l'écoute des habitants et des acteurs culturels en installant des espaces réguliers de dialogue et de concertation.



Les équipes du Centre Dramatique Théâtre de La Manufacture, ont une attention particulière pour :

- Le jeune public à travers notamment les programmations dédiées chaque saison et l'engagement du Théâtre de la Manufacture dans le Contrat Territorial d'Éducation Artistique La présence du Théâtre de la Manufacture dans la Ville avec le projet « Quartiers libres » et sa participation aux événementiels orchestrés par la Ville de Nancy
- Son partenariat avec les compagnies théâtrales du territoire.
- Ses créations et productions en itinérance auprès de toutes et tous.

À cette fin, convenu dans la CPO 2021-2024, les équipes du Centre Dramatique Théâtre de La Manufacture, ont eu une attention particulière pour :

- Le jeune public à travers notamment les programmations dédiées chaque saison et l'engagement du Théâtre de la Manufacture dans le Contrat Territorial d'Éducation Artistique 2022/2024 signé entre l'État, la Métropole du Grand Nancy et la ville de Nancy

- La présence du Théâtre de la Manufacture dans la Ville avec le projet « Quartiers libres » et sa participation aux événements orchestrés par la Ville de Nancy

- Son partenariat avec les compagnies théâtrales du territoire.

Julia VIDIT, directrice de la Manufacture nommée en juin 2021 jusque 2024 et dont le contrat vient d'être renouvelé, conçoit, organise et diffuse en proximité, un programme culturel qu'elle définit « fabrique d'illusions, de rencontres, de savoirs » et dans lequel circulent tous publics et artistes : « le théâtre en tant qu'art vivant et en tant que lieu permet, ensemble de faire le monde ».

Ainsi, J. VIDIT créé et organise :

- Des spectacles qui cherchent à créer le monde et lui donner du sens
- Un théâtre habité par les artistes et ouvert à tous les publics dès l'école primaire jusqu'au grand âge et dans toute la région Grand Est
- Une itinérance avec un moment annuel pour le renouvellement des publics et la décentralisation théâtrale
- Un théâtre partenaire
- Un théâtre responsable adapté aux évolutions économiques, sociales et éco responsables qui intègre l'accessibilité tarifaire (ex. 5€ pour l'itinérance) et numérique de son site, l'adaptabilité du hall de son site et de son espace vert ainsi que la création d'un foyer partagé avec les artistes et les équipes CDN. Un travail est

en cours pour l'enregistrement des indicateurs âge et provenance des spectateurs

- Une activité une activité culturelle de l'établissement essentiellement réalisée en co-production avec des artistes professionnels locaux.

Ont été réalisées en 2024 :

- 6 créations, 137 représentations au théâtre et 121 représentations itinérantes
- 8 artistes ont été associés et 48 partenaires en itinérance
- 25000 spectateurs-spectatrices au CDN et en itinérance
- 1229 collégiens-giennes, 1368 lycéens-céennes, 505 écoliers-lières ont bénéficié d'un parcours

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



L'Opéra national de Lorraine

Lieu de référence essentielle, met en œuvre les objectifs de sa nouvelle convention d'objectifs pluriannuelle co-signée en 2024, entre l'Etat, la Région Grand Est et la Ville de Nancy, en coordination avec les opéras de la région Grand Est. Fort d'un projet stratégique intitulé Opéra citoyen 2025, l'OnL développe sa création artistique avec une vision solidaire et durable pour tous les publics en innovant vers les publics et en développant des actions originales, participatives parfois sur le domaine public afin de sensibiliser les citoyens et les publics éloignés voire empêchés à l'art lyrique et symphonique.

Les missions de l'Opéra national de Lorraine :

- être un pôle de création, de diffusion et de production de spectacles lyriques et symphoniques à vocation nationale et internationale ;
- être un pôle de ressources artistiques et culturelles de niveau régional, national et international ;
- être un pôle de formation permettant l'accès au plus grand nombre, en particulier les jeunes et le public des zones d'éducation prioritaire,
- être un lieu d'insertion et de formation professionnelle au travers de son centre de formation, qui organise et diffuse toute action de formation, d'enseignement, de perfectionnement et de certification. Elle met en œuvre des actions destinées à développer les formations en alternance, notamment par la voie de l'apprentissage.

Les missions de l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy :

- participer, dans la fosse de l'Opéra, aux productions lyriques ;
 - assurer une saison symphonique ;
 - mener des actions de sensibilisation et d'ouverture au public (récitals, musique de chambre, concerts « découverte ») ;
 - développer des actions en direction des publics spécifiques (étudiants, publics éloignés, enfants...).
- Afin de permettre à l'Opéra national de Lorraine de poursuivre le

développement de son projet artistique et culturel, en conformité avec la CPO 2024-2027 actée en Conseil Municipal du 24 juin 2024, le versement de la subvention 2025 attribuée par la Ville de Nancy à l'Opéra national de Lorraine serait de 8 851 000 € de fonctionnement et 30 000 € en soutien au projet MPMD

Le CCN - Ballet de Lorraine

Après 13 années de programmation du CCN - Ballet de Lorraine par Petter Jacobsson & Thomas Caley - la nouvelle direction artistique Maud Le Pladec créatrice culturelle des JO 2024, a défini et préparé un projet culturel sur le principe de « faire corps et ballet ensemble » pour donner un signal clair de Ballet comme un puissant vecteur d'excellence, de création mais surtout de construction et de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités.

Afin de permettre au Centre Chorégraphique National Ballet de Lorraine, sa réorganisation et le développement du projet artistique porté par sa nouvelle directrice en cours de rédaction dans sa CPO à venir, le versement de la subvention 2025 attribuée par la Ville de Nancy, serait un total de 733 264 € incluant les variations de loyers antérieures depuis 2020 et qui pourra être réajusté selon les variations des taux annuels 2025

L'appel à projet d'installation du CCN Ballet de Lorraine ajusté aux besoins réels des équipes, dans l'ancienne faculté de pharmacie sera lancé en 2025.

Le CCN-Ballet de Lorraine, est le résultat d'une forte volonté en faveur du développement de la danse, issue du grand partenariat entre l'État, la Région Grand Est et la Ville de Nancy. Il contribue au rayonnement artistique de Nancy et du Grand Est au-delà du territoire régional et national. L'implantation du CCN, en parti locataire des locaux municipaux de l'ancienne faculté de pharmacie lui permettra d'exercer toutes ses missions dans les meilleures conditions, pour être en phase avec le cahier des missions et des charges d'un label centre chorégraphique national. La ville de Nancy, en tant que propriétaire, assure la

maitrise d'ouvrage de l'opération.

Après de nombreuses études, le programme de travaux pour l'installation du CCN Ballet de Lorraine dans ces nouveaux locaux a arrêté le coût de l'opération à 14,9 M€ HT que nous avons acté ensemble :

- La DRAC - Ministère de la Culture s'engage à contribuer pour un montant de 4,9 M€ (quatre millions et neuf cent quatre-vingt-dix mille euros) au financement des travaux de l'ancienne faculté de pharmacie - CCN Ballet de Lorraine sur la période 2025-2031.
- La Région Grand Est s'engage à contribuer pour un montant de 3,6 M€ (trois millions et six cent mille euros) au financement du projet de réalisation du futur site CCN Ballet de Lorraine sur la période 2025-2031.
- La Ville de Nancy s'engage à contribuer pour un montant de 5,4 M€ (cinq millions et vingt-huit mille euros) au financement des travaux de l'ancienne faculté de pharmacie - CCN Ballet de Lorraine sur la période 2025-2031. La Ville de Nancy assumera en plus le coût du portage foncier de l'opération. La Ville de Nancy sollicitera pour son compte d'autres partenaires éventuels comme le soutien financier FEDER en 2027.

Le projet prévoit la création d'espace d'accueil (hall d'accueil, billetterie, vestiaires sanitaires), 4 studios dont un destiné à la représentation avec gradins de 300 places, un foyer des artistes, d'un espace de récupération comprenant fitness et kiné, des loges notamment pour les 26 danseurs-danseuses permanentes du CCN, un atelier costumes, des espaces pour la logistique générale et scénique, des locaux du personnel technique et de maintenance et pour l'administration du CCN.

Le CCN passera en surface utile, à l'issue de sa relocalisation sur l'ancienne faculté de pharmacie, de 1600m² de leur local actuel à 4 100m².

Ce programme et son financement ont fait l'objet d'une validation unanime du Comité de Pilotage réuni le 18 février 2025 et réunissant le Ministère de la Culture, la Région Grand Est, le CCN Ballet de Lorraine et la Ville de Nancy.

Aussi, comme convenu, la ville de Nancy s'apprête à lancer après son Conseil Municipal du 19 mai 2025, un concours de maîtrise d'œuvre suivi d'une phase d'études et de consultation des entreprises permettront le lancement des travaux pour l'installation du CCN Ballet de Lorraine dans ses nouveaux locaux à l'horizon 2030.

Le CDN - Théâtre de la Manufacture

Après ces premières années de restructuration, en partenariat avec les « Quartiers libres », les équipes du Centre Dramatique Théâtre de La Manufacture, en dynamique culturelle ont une attention particulière pour le jeune public, sa participation aux événementiels orchestrés par la Ville de Nancy, son partenariat avec les compagnies théâtrales du territoire et ses créations et productions en itinérance auprès de toutes et tous.

Afin de permettre au CDN Centre Dramatique National Théâtre de la Manufacture, de poursuivre le développement du 2ème mandat artistique de sa directrice, dont la nouvelle CPO est en cours de rédaction, le versement de la subvention 2025 attribuée par la Ville de Nancy en 2025 serait de 752 689 € pour 450 000 € de fonctionnement et 302 689 € en compensation du loyer municipal annuel qui pourra être réajustée selon les variations des taux annuels et 10 000 € en soutien au projet MPMD.

L'Autre Canal

Le projet culturel porté et mis en œuvre par L'Autre Canal s'appuie sur les enjeux sociétaux et éco responsables pour la conduite de l'ensemble de ses actions en matière d'inclusion, d'égalité, de citoyenneté et d'écologie (IECE). Soutenu par la DRAC, la Région Grand Est, la Métropole du Grand Est et la Ville de Nancy, L'Autre Canal activateur de dynamiques structurantes à l'échelle du quartier Rives-de-Meurthe porte une étude pour son rapprochement avec l'association L'OK3 dans un nouvel EPCC - Etablissement Public de Coopération Culturelle, afin de conforter et développer l'attractivité et la dynamique de l'espace Austrasie dont les locaux de l'Octroi Afin de permettre à l'EPCC L'Autre Canal le développement de son projet artistique 2025, la contribution de la Ville de Nancy en 2025 serait d'un total de 844 853 € pour 450 000 € de fonctionnement et 394 853 € en compensation du loyer municipal qui pourra être réajusté selon les variations des taux annuels et 10 000 € en soutien au projet MPMD.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Missions

La Ville de Nancy développe une politique d'éducation artistique et culturelle coordonnée faisant de la jeunesse sa priorité en lien avec les orientations de la politique culturelle. L'objectif est de toucher tous les jeunes et particulièrement ceux qui en ont le plus besoin en s'appuyant sur l'offre culturelle particulièrement riche et accessible, portée par les services culturels ou patrimoniaux ainsi que par les artistes et acteurs culturels du territoire.

De nombreux dispositifs sont ainsi proposés aux écoles de Nancy s'appuyant sur les 3 piliers de l'EAC : la rencontre avec une oeuvre ou un artiste, l'acquisition de connaissances et l'expérimentation.

Cette synergie sur le territoire nancéen est permise grâce au CTEAC, contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, qui réunit la Ville de Nancy, la DRAC Grand Est, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et la Métropole du Grand Nancy ainsi qu'avec la mobilisation commune des équipes de la Culture et des Politiques éducatives.

La Ville de Nancy est labellisée 100 % EAC depuis décembre 2022

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	0.00 €	98 132.33 €	98 132.33 €
Recettes	0.00 €	66 000.00 €	66 000.00 €
Coût net	0.00 €	32 132.33 €	32 132.33 €

Codes services: 251 (hors budgets délégués)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	
B		
C		
Total	2 + 1 apprentie	

CHIFFRES CLÉS 2024

55 projets d'EAC menés dans les 44 écoles de la ville

34 écoles engagées dont **19** élémentaires et **15** maternelles, soit 3989 élèves et 175 classes engagés dans des projets de longue durée)

22 projets fédérateurs soit **50 %** des écoles ont bénéficié d'un projet fédérateur

20 classes se sont engagées dans Au cœur de l'œuvre, dont 5 de cycle 1 et dont 5 dans la restitution spectacle vivant à la salle Poirel

10 classes soit 146 élèves soit toutes les classes d'une école élémentaire ont été embarquées dans l'expérimentation de la grande résidence

3 classes de CE2 / CM1 / CM2 dans une résidence inversée

3 classes de CM1/CM2 immergées dans le parcours Architecture et Patrimoine (

6 classes dont 1 CM2 et 5 6e intégrées dans le parcours EMI sur la thématique de l'égalité filles-garçons : 70 élèves transformés en chroniqueurs d'une émission de radio enregistrée et diffusée sur Fajet

2300 enfants de moyenne et grande section de maternelles ont pu assister au grand concert de saint Nicolas salle Poirel

9 classes d'une école dont 3 de maternelles ont participé au projet EMI de l'EST des Ecoliers se trouvant ainsi les jeunes reporters de Nancy, travaillant sur l'information, le journal papier et les podcasts

58 ateliers / restitutions sous toutes les formes en présence de l'équipe de la coordination du CTEAC

31 projets ont mobilisé directement 46 artistes

12 projets avec artistes arts visuels ; soit 32 artistes dans les écoles

19 avec artistes du spectacle vivant ; soit 35 artistes dans les écoles

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Prix de l'engagement et de la citoyenneté pour le parcours EMI égalité filles garçons présenté au concours Mon EAC en 360 organisé par la FNADAC
- Poursuite et développement des résidences inversées : L'Autre Canal, Au Jardin Botanique, à l'Ensemble Poirel et au Muséum Aquarium où les élèves se sont retrouvés commissaires d'exposition
- La Grande résidence à l'école Moselly avec les artistes Paul Hommage et Yumi Takeuchi
- Une résidence d'expérimentation avec la Cie Panarts à l'école maternelle Gebhart
- Poursuite des résidences de territoire Quartiers en fête avec l'arrivée de la Cie Titanos
- Nouveauté : Un parcours XVIII à l'occasion du 40e anniversaire du classement de l'ensemble XVIIIe au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco
- Elargissement du dispositif Au cœur de l'œuvre à 5 classes de maternelles pour expérimenter ce projet auprès des plus petits
- Poursuite des dispositifs Au cœur de l'œuvre, parcours EMI égalité filles/garçons, l'Est des écoliers, Nouvelle de la classe, Parcours intergénérationnel, Ecole chantante et 2 orchestres à l'école

- Focus autour du 20 novembre et la journée des droits de l'enfant avec la Cie TNTB pour permettre du théâtre forum autour des violences ordinaires
- Mise en œuvre du plan Petite enfance / Eveil culturel et Artistique avec l'expérimentation de projets fédérateurs minis dans les haltes garderies, de proposition de spectacles à destination des tout petits et d'un travail de co-construction autour des spécificités des 12-36 mois pour des visites au musée des Beaux-Arts et du Muséum Aquarium
- Rédaction d'un plan senior pour développer l'EAC auprès de tous et de toutes
- Un engagement autour de la culture inclusive avec une délibération renforçant l'articulation entre le monde et les projets de la culture et ceux des champs de la solidarité et du social.
- L'initiation d'une réflexion par un groupe d'échanges autour des VHSS dans la culture
- La mise en œuvre de questionnaires qualitatifs pour les projets fédérateurs et le parcours EMI égalité filles - garçons
- Un travail avec le SIG pour une cartographie de pilotage des projets
- Mise en œuvre d'une communication jeune public et CM2.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Continuer les actions en direction du public scolaire 1^{er} degré pour que chaque élève puisse bénéficier d'une action d'EAC en veillant à renforcer les projets éveillant l'esprit critique notamment autour des discriminations et de l'environnement
- Mettre en œuvre une offre structurée, coordonnée et valoriser des actions d'Eveil culturel et artistique en direction de la petite enfance pour permettre que chaque enfant accueilli en établissement de petite enfance puisse bénéficier d'une action
- Proposer un Projet Fédérateur Mini dans chaque établissement de petite enfance, y compris le Relais Petite Enfance et la Crèche Familiale
- Travailler sur le temps périscolaire en intégrant de manière systématique et complémentaire à chaque projet fédérateur 5 heures d'intervention artistique financées avec l'objectif de renforcer les connexions scolaire et périscolaire et de développer la culture de projets
- Travailler sur l'EVAR en lien avec les programmes scolaires à la rentrée 2025 et avec la politique municipale
- Travailler sur le temps extrascolaire en proposant des interventions d'EAC
- Continuer à développer les partenariats
- Dans le cadre de la culture inclusive, initier des Projets Fédérateurs Maxi dans les résidences autonomie
- Installer des ateliers d'artistes dans les écoles et résidences autonomies qui permettraient la mise à disposition d'un lieu de travail gratuitement sur une durée d'un an renouvelable ; avec dans un premier temps des artistes d'arts visuels
- Poursuivre le travail de développement de communication et notamment sur nancy.fr
- Intégrer dans un réseau pour partager autour des résultats, des bonnes pratiques et devenir un territoire "modèle", un laboratoire ambitieux sur le sujet de l'EAC.
- Poursuivre l'évaluation des dispositifs
- Initier les réflexions pour les bases du futur Contrat territorial



Atelier carpe dans le cadre de la journée des enfants au Japon - 2025



DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET EVÈNEMENTIEL

Missions

Le Département du Développement Culturel et Événementiel regroupe quatre services : Développement culturel, Scènes Municipales, Grands Evénements et Livre sur la Place

Il a en charge des événementiels culturels et artistiques de la Ville, la gestion d'équipements relevant du spectacle vivant et assure la mise œuvre et le suivi du soutien municipal aux acteurs culturels professionnels du territoire (hors lieux labellisés).

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	94 949.62 €	2 585 123.44 €	2 680 073.06 €
Recettes	113 254.20 €	1 154 055.16 €	1 367 309.36 €
Coût net	-18 304.58 €	1 431 068.28 €	1 412 763.70 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	9	9
B	6	5,5
C	14	13,24
Total	29	27,74

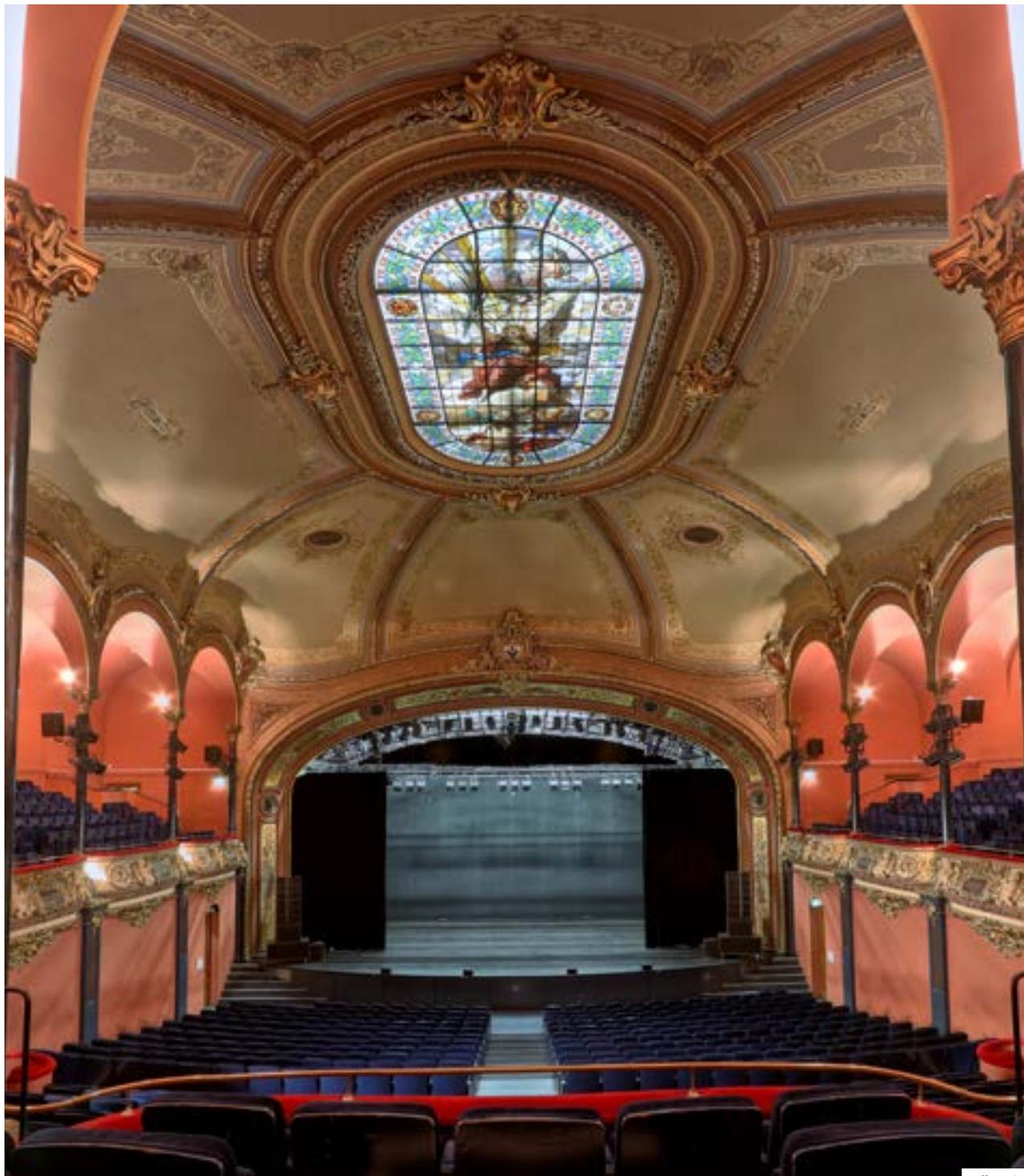
Codes services: 258/003 (hors crédits délégués)

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DÉPARTEMENT EN 2024

Dans le cadre de la réorganisation du pôle culture de la Ville qui a visé à établir une Direction unique, et suite au départ à la retraite de sa directrice, la précédente Direction du développement culturel et événementiel est devenu désormais un département au périmètre élargi.

CHIFFRES CLÉS 2024

1 million de publics rassemblés
autour des événementiels portés par la
Ville en 2024



Salle Poirel



Missions

Le service est en charge de la gestion des deux équipements municipaux :

- **L'Ensemble Poirel**

Il est composé de la salle Poirel, des galeries Poirel et du bâtiment Chanzy, a été construit entre 1881 et 1889. Ce complexe culturel est le fruit du legs de Victor et Lysinka Poirel qui souhaitaient créer en centre-ville un lieu de culture pluridisciplinaire ouvert à tous. Il comprend une salle de spectacle de 883 places, deux galeries d'exposition reliées par une mezzanine, et le bâtiment Chanzy, qui abrite des salles de répétition, des loges et des locaux techniques. La structure est aujourd'hui dédiée à la diffusion de spectacles et d'expositions.

- **Le Théâtre de Mon Désert**

Le Théâtre de Mon Désert est situé dans le quartier Mon Désert Jeanne d'Arc Saurupt, et sa gestion est assurée par la ville depuis 2003. Avec une double jauge de 93 places assises et 200 places debout, il s'articule autour de trois axes de développement culturel du territoire : soutenir la filière professionnelle en accueillant des résidences d'artistes du spectacle vivant pour créer, reprendre ou adapter des créations ; l'accueil de temps pédagogiques par les instituts de formation en spectacle vivant (CRGN, TUN, CROUS LORRAINE, DNMADE du lycée Daunot St Léon) ; et enfin la diffusion de projets structurants du territoire, tels que les festivals NJP, Autrement dit, Semaine De l'Impro, etc.

La programmation des Galeries Poirel s'effectue en coordination avec Nancy-Musées et le service du Développement Culturel. Le service est également le relais opérationnelle des dispositifs de soutien au spectacle vivant « Ça Répète à Nancy » et « Ça Joue à Nancy » permettant aux nancéiens de découvrir des étapes de création ou des spectacles de compagnies de spectacle vivant du territoire.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	19 404.80 €	67 315.77 €	86 720.57 €
Recettes	113 254.20 €	388 854.98 €	502 109.18 €
Coût net	-93 849.40 €	-321 539.21 €	-415 388.61 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	2	2
C	11	10,76
Total	15	13.76

Codes services: 258 (hors crédits délégués)

CHIFFRES CLÉS 2024

Salle POIREL : 68 193 spectateurs :
157 spectacles impliquant
26 producteurs.

Galleries Poirel : 4 expositions,
201 jours d'ouverture,
7 733 visiteurs

Théâtre de Mon Désert : 3 464
spectateurs impliquant 12 partenaires

CA JOUE A NANCY : 14 représentations
ont eu lieu hors des murs

CA REPETE A NANCY : 9 compagnies ont
bénéficié de résidences artistiques pour
un total de 18 semaines dédiées à la
création

**PROJETS ET FAITS MARQUANTS
POUR LE SERVICE EN 2024**

Les deux équipements du service donnent à voir au public aussi bien des programmations de producteurs locaux, amateurs et professionnels, tout comme les politiques publiques de soutien à la création de la collectivité aux artistes professionnels de la Métropole. La programmation du service Scènes Municipales est structurée autour :

- des spectacles diffusés par les producteurs, associatifs ou professionnels, qui louent la Salle Poirel,
- des concerts, de créations et des répétitions (chœurs et musiciens) de l'Opéra National de Lorraine,
- des créations professionnelles du territoire soutenues par la collectivité, au titre d'une aide à la création artistique, dans le cadre du dispositif Ça Joue à Nancy,
- des sorties de résidence ouvertes au public dans le cadre du dispositif Ça Répète à Nancy, aide à la production ouverte aux structures professionnelles du territoire via un appel à projets. Ces résidences se déroulent au Théâtre de Mon Désert ou dans d'autres lieux (écoles, espace public...).
- des temps forts municipaux : Livre sur la Place, Fêtes de Saint-Nicolas, Pause Famille, Journée Internationale du Droit des Femmes)
- des spectacles d'associations de pratiques artistiques amateurs

La Ville a investi dans le remplacement total du groupe froid de l'Ensemble Poirel participant à la modernisation attendue de cet équipement.

Les temps forts de l'année 2024

Par la Ville de Nancy

les Galleries Poirel : un projet renouvelé

Cette année 2024 a été marquée particulièrement par le développement du projet renouvelé pour les galeries Poirel :

- trois expositions de pré-figuration au rendez-vous de temps forts du territoire Starting Block, premier festival national de la photographie de sport, Premier Art, temps fort autour de l'Architecture avec deux expositions Playtime, l'architecture fait son cinéma et Histoire naturelle de l'architecture en partenariat avec le réseau national des maisons de l'Architecture, la Maison de l'Architecture en Lorraine et l'Ecole supérieure d'architecture de Nancy

- lancement d'un appel à projets à exposition aux artistes du territoire : 12 réponses à l'appel à projets, un jury composé d'élus et de professionnels du secteur issus de la région Grand Est

Ca joue à Nancy : la culture en circuit court

Dans le cadre des dispositifs de soutien aux porteurs de projets culturels du territoire votés lors du Conseil municipal du 12 avril 2021, le dispositif Ça joue à Nancy permet aux nanciens de découvrir les spectacles ou performances créés sur le territoire par des structures professionnelles. Il s'articule autour de moments forts de l'année culturelle municipale tels que , les Fêtes de Saint Nicolas, le programme de la Journée internationale des Droits des Femmes ou en collaboration avec des structures partenaires (Centre Culturel Malraux - Scène nationale, Gradus ad Musicam...).

Les créations artistiques professionnelles sélectionnées ont déjà été soutenues par la Ville de Nancy dans le cadre :

- du dispositif de résidence "Ça répète à Nancy" pour une création, l'adaptation ou la reprise d'un spectacle
- ou du dispositif de soutien à la création

Les spectacles peuvent se dérouler à la Salle Poirel, au Théâtre de Mon Désert, sur le domaine public, dans les établissements scolaires, dans d'autres salles municipales ou dans tous les lieux

en conformité avec les besoins techniques du spectacle. Ils font l'objet d'un contrat de cession de droit d'exploitation entre la collectivité et la structure concernée.

29 rendez-vous ont été proposés en 2024 aux Nancéens pour un total de 3 737 spectateurs (dont 3 000 scolaires) afin de découvrir les artistes du territoire.

La jeune fille qui portait bien son nom Cie les fruits du hasard	Théâtre	4 représentations au Théâtre de Mon Désert	Dans le cadre du partenariat avec le festival Vives, festival de création féministe engagée
Hisse et Hop Cie L'atelier de la Berlue	Théâtre	4 représentations : 2 à la salle Poirel et 2 à la crèche Wunschendorf	Dans le cadre du partenariat avec le service Politiques éducatives de la ville de Nancy
Footcinella Cie la Mue/tte	Marionnettes	2 représentations dans la Galerie Poirel Sud	
L'affaire est Grave Cirque Gones	Théâtre / Rue	10 représentations Hors les Murs	Dans le cadre du dispositif Quartier en fête dans le quartier Beaugard / et en partenariat avec le festival MICHTO festival des arts de la rue et des chapiteaux
Time is Color Morphosis Arts	Musique	Lancement de Saison Salle Poirel	
Le Pompon Associations d'idées	8 représentations au total dont 6 représentations réservées aux écoles maternelles,	en concertation avec le service Politiques Éducatives et des Grands Événements	Dans le cadre du dispositif Quartier en fête dans le quartier Beaugard / et en partenariat avec le festival MICHTO festival des arts de la rue et des chapiteaux

Ca répète à Nancy : le Théâtre de Mon Désert lieu de création artistique

Ce dispositif soutient à la production de spectacles ou de performances professionnelles en attribuant aux porteurs des projets, des moyens financiers, techniques et matériels.

Les porteurs de projets sont invités, en fonction de leur projet, à investir en résidence le Théâtre de Mon Désert, d'autres lieux culturels, mais aussi des espaces publics, des quartiers de la Ville de Nancy, qu'importe leur affectation d'origine. Pour rappel, ce dispositif a permis depuis 2020, les résidences de création de 39 projets issus du territoire.

Huit projets ont été soutenus en 2024 :

Collectif L'Ouvre Boites - Lutins associés (reprise) / Collectif Zarganizokar - Imbroglia (reprise) / Cie la Mue/tte - Soledad / Cie La Distillerie Collective - Inside out / Suzanne Aux Yeux Noirs - Cheval de Pluie / Cie La crique - Boum / Cie Distorsions - Des Eclats / Association d'Idées - Le Projet Pirate

Des actions vers les publics

L'ensemble Poirel reçoit des spectacles pédagogiques tout au long de l'année, théâtre en Anglais, programmation dédiée des service EAC de l' Opéra national de Lorraine, Dispositifs au cœur de l'oeuvre...

En 2024, le service Scènes municipales a pu développer en direct de nouvelles actions de médiation vers les publics : 22 escape game l'Héritage de la femme hirondelle / 1 résidence inversée avec le CE2 de Beaugard

Les deux équipements mettent en place ponctuellement des actions culturelles pour développer les publics : 800 visiteurs pour les Journées européennes du Patrimoine; 15 visites de salle et 10 rencontres de scolaires avec des artistes.

Avec les programmations des producteurs parmi lesquels :

L'Orchestre de l'Opéra national de Lorraine, en résidence à Poirel pendant 80 jours, a proposé une multitude de spectacles variés autour de compositeurs, incluant plusieurs programmes destinés au jeune public ainsi que des créations d'action culturelle.

L'Association Lorraine de Musique de Chambre a organisé huit spectacles, parmi lesquels la venue exceptionnelle de Barbara Hendricks.

Le Nancy Jazz Pulsations a programmé quatre soirées, dont le concert exceptionnel d'Arthur H avec Baptiste Trottignon et la célébration des 20 ans du label No Format.

L'Ensemble Stanislas a accueilli quatre concerts, illustrant la diversité des compositions classiques et contemporaines.

Le Gradus Ad Musicam a donné trois concerts, dont la Messa di Gloria de Puccini.

Les partenaires conventionnés de la Ville, tels que le Festival Nancyphonies et l'Harmonie nancéenne, ont également donné des concerts.

Le producteur professionnel privé Label LN a présenté 21 spectacles d'humoristes et de musiciens, parmi lesquels Paloma, Aymeric Lompret, Henri Des, Waly Dia, Jarry et Ahmed Sylla. D'autres soirées thématiques ont été organisées par des producteurs professionnels, notamment la Semaine de l'impro, les productions Daniel Gindele, See You Soon, Scènes de Rires et Le Bruit Qui Pense.

De nombreux amateurs se sont également produits, notamment via le Chœur universitaire, l'école de danse Agnès Scalini, les Alchimistes, les 80 ans de la MJC Desforges, et un spectacle de soutien au peuple ukrainien avec l'association Liouba Lorraine Ukraine.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025

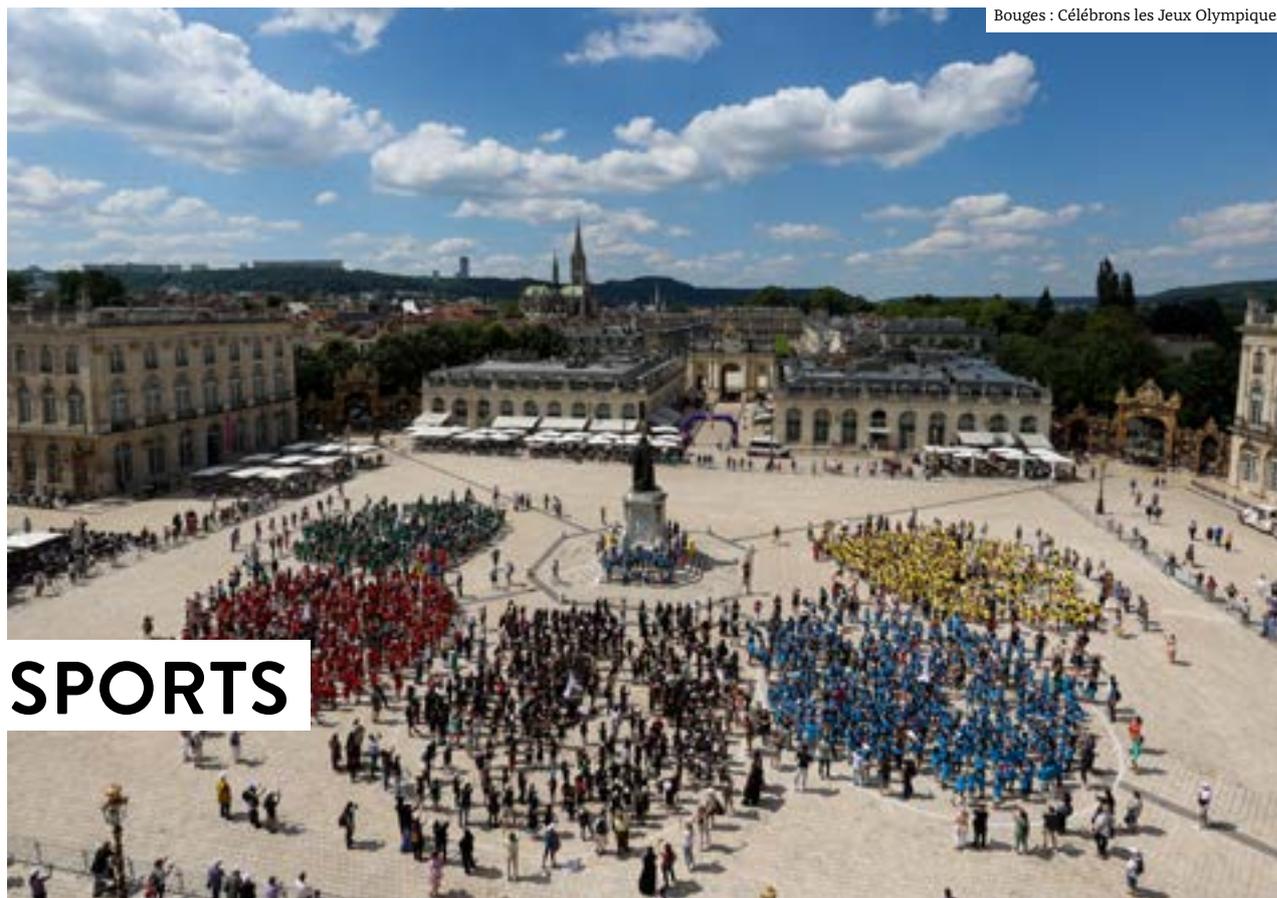


- **Acquisition d'un logiciel métier de gestion des salles et leurs activités, aménagements du bâtiment Chanzy** : le logiciel permettra de gérer de manière cohérente l'ensemble des espaces partagés ainsi que les planifications. L'aménagement de Chanzy comprendra la rénovation du PC, l'insonorisation de la salle de répétition 201, ainsi que l'installation d'un logiciel de contrôle d'accès.
- **Nouvelle stratégie pour le lancement de la saison** : il s'agit d'ouvrir tous les espaces aux publics avec une programmation locale dans le cadre de l'initiative "Ça joue à Nancy".
- **Poursuite des partenariats avec les services de la Ville** : service petite enfance avec l'accueil de "Pause Famille", CCAS- Service Autonomie pour la tournée de la compagnie "Les Productions de l'Enclume" et leur spectacle "Elle chie dans la colle" dans toutes les résidences autonomes lors de Semaine Bleue, semaine nationale des seniors et retraités, le service politique éducative autour des Fêtes de Saint-Nicolas avec l'accueil de représentations réservées aux sections maternelles avec la sélection d'un spectacle dans le cadre de "Ça joue à Nancy". Enfin, un soutien en programmation sera apporté à l'événement "Quartier en Fête" dans le quartier Beaugregard.
- **Expositions à la Galerie Poirel** : Quatre expositions sont prévues avec un appel à projet permanent sera mis en place, et un nouvel arbitrage du jury sera effectué pour préparer l'année 2026.



Atelier créatif avec la compagnie Titanos dans le cadre du dispositif "Quartiers en fête"

Bouges : Célébrons les Jeux Olympiques



Missions

Organisation de la Direction des Sports

La direction des sports est structurée en trois services distincts, chacun ayant des responsabilités spécifiques pour assurer le bon fonctionnement des activités sportives et le soutien aux associations. Ces services sont : la gestion des équipements sportifs, les activités physiques et de santé, ainsi que le suivi associatif et la coordination administrative des manifestations.

Gestion des Équipements Sportifs

Le service des équipements sportifs est responsable de la gestion et de l'entretien de diverses infrastructures sportives. Parmi celles-ci, on compte 25 gymnases, 4 terrains de football, 2 terrains de rugby, 1 terrain de beach-volley, 5 terrains de pétanque, un boulodrome couvert, un stand de tir, un ball-trap situé à Maron, 22 city stades, un skate parc et un pumptrack. Les missions de ce service incluent l'entretien des structures, l'accueil du public, la sécurité des biens et des personnes, ainsi que la mise à disposition des équipements pour les clubs sportifs. De plus, le service prépare et entretient les terrains extérieurs et assure le suivi de la sécurité de tous les équipements.

Activités Physiques et de Santé

Le service des activités physiques et de santé intervient dans plusieurs domaines clés. Il dispense des cours d'éducation physique et sportive (EPS) dans toutes les classes des écoles primaires, organise des stages sportifs pendant les vacances scolaires, et anime des activités sportives dans le cadre des activités périscolaires. Ce service participe également à des manifestations sportives municipales, telles que "BOUGE", et gère des programmes de sport "bien-être" destinés aux seniors. Enfin, il assure l'animation estivale sur le site de la Méchelle.

Suivi Associatif et Coordination Administrative des Manifestations

Le service de suivi associatif et de coordination administrative des manifestations a pour mission d'instruire les demandes de subventions associatives sportives, en lien étroit avec l'élus référent. Il rédige les délibérations nécessaires et organise les différentes manifestations sportives municipales en collaboration avec les autres services municipaux.

Mission Prioritaire

L'une des missions prioritaires de la direction des sports est d'accompagner l'exécutif dans l'application de son programme et de mener à bien la mission de service public en soutenant au mieux les associations et les habitants.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	49 155.45 €	1 203 827.44 €	1 252 982.89 €
Recettes	443 104.00 €	222 253.63 €	665 357.63 €
Coût net	-393 948.55 €	981 573.81 €	587 625.26 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	1
B	10	9.4
C	47	46.5
Total	59	57.9

Codes services: 445 (hors crédits délégués)

ORGANISATION ET BUDGET DES SERVICES SPORTIFS

Direction et Assistance

L'ensemble du service est dirigé par un directeur, assisté par une assistante de direction rattachée à ce dernier.

Service des Équipements Sportifs

Le service des équipements sportifs est composé de 44 agents, répartis comme suit :

- 1 responsable de service
- 33 agents d'exploitation (plus 3 vacataires et 2 agents issus d'un autre service qui assure l'entretien de 2 gymnases)
- 6 agents d'exploitation (dont 1 agent en CLM) des espaces sportifs de plein air, dont 1 responsable
- 1 inspecteur des équipements sportifs
- 1 assistante administrative
- 1 assistant technique maintenance des bâtiments
- 1 assistante administrative placée en CLM.

Service Activités Physiques et de Santé

Le service Activités Physiques et de Santé regroupe 11 agents :

- 1 responsable de service
- 8 Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), représentant 7,4 ETP (Équivalent Temps Plein)
- 2 agents (catégorie C) positionnés exclusivement sur les interventions des clubs de football d'Haussonville et Haut du Lièvre.

En 2024, le budget de ce service s'élevait à 52 000 €, réparti comme suit :

Poste de dépense	Montant (€)
Rétribution des associations ou organismes	30 000
Courses scolaires de la Saint Nicolas	15 000
Matériel pédagogique	7 000
Total	52 000

Service du Suivi Associatif et de la Coordination

Administrative des Manifestations

Ce service est organisé autour de 2 agents :

- 1 responsable de service
- 1 agent administratif

Un agent est également placé en CLM. Ce service gère une enveloppe de 1 000 090 € destinée aux subventions associatives sportives, dont 52 000 € sont consacrés à l'organisation des manifestations sportives municipales.

CHIFFRES CLÉS 2024

25 gymnases couverts, **6** établissements de plein air

18 équipements en accès libre, **10** espaces de street-work-out,

3 espaces dédiées à la pratique des sports à roulette

80 000 heures de mise à disposition d'équipements sportifs

96 clubs occupent nos installations pour 35 pratiques différentes

2 480 000 € au sports dans l'enveloppe du Budget Participatif : implantation de modules fixes d'activité physique, aménagement espace ludique et sportif, terrain de pétanque.

31 000 licenciés (avec UNSS - 15000 sports) 80 disciplines 160 clubs sportifs à l'échelle du territoire nancéien (240 dans l'agglomération)

160 associations sportives reçoivent une aide directe (subventions) ou indirecte (mise à disposition d'équipements, de matériel...)

Budget de **1** million d'Euros pour accompagner les associations sportives dans leur fonctionnement et l'organisation de manifestations qui font vivre la cité

3000 participants sur Bouge

8000 participants à la Course de la St Nicolas, 3500 enfants sur les foulées de la Saint Nicolas primaires, 2000 ados pour les courses de la St Nicolas Collèges et Lycées, 1000 étudiants pour les Courses St Nicolas Etudiantes

9200 participants sur Octobre Rose

3800 participants au semi-marathon

40 accompagnements sur manifestations associatives sans compter les matchs récurrents du week-end

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

La gestion du service

- Création d'un secrétariat mutualisé entre les 3 secteurs pour permettre de répondre plus efficacement aux associations et aux usagers.
- Les postes vacants ont été complétés par l'arrivée d'une assistante de direction, d'un éducateur sportif et d'un agent pour la gestion des manifestations et des subventions

La gestion des équipements

- 1- Transfert de 4 installations sportives (ex gestion SIS) et de 4 agents d'exploitation au mois de septembre 2024 vers la Métropole.
- 2- Recrutement d'un programmiste pour la restructuration des stades Matter et Victor
- 3- Etude sur la rénovation sur stade Leprun
- 4- Remise en accessibilité des sanitaires au gymnase Friederich
- 5- Rénovation de l'éclairage et remplacement du chrono score du gymnase Provençal
- 6- Rénovation de la toiture du hangar Collignon
- 7- Pose d'un nouveau système de serrure à contrôle d'accès au gymnase Charles V

Des animations sportives pour les enfants, les jeunes et les séniors - Service APS

Engagée dans le développement d'une pratique sportive pour tous, la ville de Nancy favorise la découverte et l'apprentissage de l'éducation physique et sportive grâce à ses différentes animations sportives. Le service Activités Physiques et Santé (APS), doté de 7.4 ETAPS, a pu poursuivre et assurer l'ensemble de ses missions grâce à l'apport d'un nouvel arrivant en novembre 2024.

Temps Scolaire

Les éducateurs sportifs (ETAPS) interviennent 17 heures par semaine dans les écoles élémentaires publiques, avec des conventions, agréments et projets pédagogiques préalables et obligatoires. Depuis 2023, le programme "Savoir Rouler à Vélo" a été mis en place dans 12 écoles élémentaires volontaires, et le suivi des classes Olympiques concerne 22 classes.

Durant l'année scolaire 2024-2025, les éducateurs sportifs diplômés interviennent une heure par semaine au profit des 109 classes des écoles élémentaires publiques, bénéficiant à plus de 2500 élèves chaque semaine. Les interventions sont organisées en 6 cycles distincts répondant aux objectifs pédagogiques et éducatifs de l'éducation nationale.

Temps Périscolaire

L'offre en activités périscolaires a été consolidée, avec une présence les midis également. Les ETAPS interviennent désormais 3 heures par semaine pour 250 élèves concernés par ces activités périscolaires chaque semaine.

Temps Extrascolaire

Des activités sportives estivales et des stages sportifs sont organisés pendant les petits congés scolaires (14 semaines) et des interventions sur la plage des deux rives durant l'été (9 semaines). La ville de Nancy fait appel à son secteur associatif pour proposer une offre sportive adaptée pendant les congés scolaires.

En 2024, 140 stages ont été organisés pour 1500 participants, d'une durée de 10 heures par semaine. Ces stages sont passés de 173 en 2023 à 140 en 2024, car les ETAPS ont également dû intervenir pour proposer des animations sur la plage des deux

rives (côté Nancéien) pendant les 9 semaines de la saison estivale 2024.

Interventions au profit des Accueils de Loisirs de la Ville les mercredis après-midi : 60 enfants sont concernés par la pratique sportive et l'intervention des ETAPS dans l'ensemble des accueils de loisirs de la Ville de Nancy pendant 33 semaines durant l'année.

Activités en Direction des Séniors

Depuis octobre 2022, une offre "Sport bien-être" a été créée pour les plus de 55 ans valides et autonomes de Nancy et de la métropole, permettant de préserver leur capacité physique et de contribuer à leur bonne santé. De plus, depuis octobre 2024, une offre "Sport santé/bien-être" a été mise en place chaque mercredi matin dans l'ensemble des foyers résidences de la ville de Nancy (partenariat CCAS).

Gymnastique d'entretien Seniors : 2x 1h15 les mercredis matins pour 100 seniors concernés chaque semaine (33 semaines).

Marche Nordique : 2 heures les lundis matins pour plus de 50 seniors concernés chaque semaine (33 semaines).

Gymnastique santé/bien-être : 2x 1 heure tous les mercredis matins pour une quarantaine de résidents concernés sur le territoire (33 semaines).

Toutes ces interventions sport bien-être et santé sont gratuites pour les différents publics concernés, et la tarification est progressive pour des activités sportives à destination des jeunes, améliorant ainsi l'accès de tous à la pratique sportive.

Autres Actions du Service APS

Organisation des courses scolaires de la Saint Nicolas pour 3300 enfants en 2024.

Participation active à l'Olympiade des apprentis, à la journée des agents, à la semaine bouge, à la journée olympique des scolaires, aux journées USEP du plateau de Haye, aux jeux du Grand Nancy, et suivi des interventions sportives en partenariat avec la FFSE au profit des agents de la Ville de Nancy.

Quartiers Prioritaires de la Ville de Nancy

Suivi administratif des deux éducateurs de quartier mis à 100% à disposition du Haut du Lièvre Football (400 licenciés) et de l'Olympique d'Haussonville (300 licenciés).

Manifestations et subventions

- Les Etats Généraux du Sport le 19 janvier 2024 : Table Ronde en présence de Marie-Georges Buffet autour du thème « Quel modèle pour le Sport dans nos territoires ? »
- « Starting Blocks » du 15 au 30 mars 2024 : concours photo et exposition à la salle Poirel avec une trentaine de photographes amateur et professionnels
- Journée paralympique le 10 juin 2024
- Journée sportive des agents couplée au barbecue
- Organisation de « Bouge » pour la 4ème année consécutive : une journée grand public au parc de la Pépinière du 22 au 23 juin 2024, autour du Plateau Cerdan et du tournoi Basket 3x3 qualificatif pour l'open de Paris. Une journée dédiée au scolaire le 24 juin 2024 au niveau de la place Stanislas pour représenter les anneaux olympiques et réalisation d'une flash mob.
- Conférence - débat avec Marie-Amélie LE FUR autour de la thématique « L'héritage des Jeux paralympiques pour le Sport Nancéien » le 24 juin 2024
- Fan Zone ½ finale les 9 et 10 juillet 2024 et finale pour l'euro de football le 14 juillet 2024
- Café des sports au mois de juillet et août dans le cadre des Jeux Olympiques

- Poursuite de l'accompagnement du service sur les grandes manifestations : Octobre Rose (13 octobre 2024), Courses de la Saint Nicolas (24, 26, 27 novembre et 4 décembre 2024), Semi-Marathon...

Chiffres sur les différentes courses de la Saint Nicolas

16 049 participants / 8000 spectateurs

24/11 – Course 10 km de Saint-Nicolas.

Nouveau parcours ! Rue Sainte Catherine > Place Stanislas en passant par la place Charles III, Nancy Thermal et Artem

Fréquentation : 8 025 participants / entre 6 et 8 000 spectateurs

24/11 – Course des familles.

Fréquentation : 1 000 participants

26/11 – Parc de la Pépinière : Courses des écoles élémentaires

Fréquentation : 3 500 enfants

27/11 – Parc de la Pépinière : Courses des collégiens et lycéens

Fréquentation : 2 000 ados

04/12 – Place Stanislas : Course des étudiants avec diffusion du vidéo-mapping à 19h15 et échauffement collectif en musique.

Fréquentation : 1 524 participants / 200 spectateurs



Inauguration du kiosque de boxe

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Gestion des équipements

- Réhabilitation du stade Leprun en terrain synthétique au cours de l'été 2025
- Poursuite des études pour la restructuration des stades Matter et Victor avec le lancement de la maîtrise d'œuvre
- Réfection du dojo du Placieux
- Aménagement d'un espace sportif et ludique dans le quartier René II - Saint-Pierre - Automne 2025
- Création d'un bureau d'accueil au gymnase Guynemer - fin d'année 2025
- Aménagement du cours Léopold pendant la période estivale (terrain de Beach volley et basket 3x3...)
- Aménagement d'un parcours urbain Rive de Meurthe - fin été 2025
- Inauguration d'un kiosque de boxe au plateau de Haye - avril 2025

APS

- Poursuite des actions existantes
- Développement des activités séniors avec notamment des sorties à la journée pour découvrir de nouveaux environnements et accentuer le lien social
- Intervention sur le site de la Méchelle pendant l'animation de la plage des 2 rives pendant les vacances estivales

Manifestations

- Inauguration Kiosque de boxe le vendredi 25 avril
- Accueil du Trailwalker OXFAM les 6, 7 et 8 juin
- « Bouge » du 27 au 29 juin 2025, au Parc de la Pépinière.

Le 27 juin est dédié à la journée des enfants des écoles primaires pour découvrir les sports des années folles.

Les 28 et 29 juin, les habitants de Nancy et ses environs pourront découvrir, essayer, pratiquer différentes disciplines de sport, bien-être et santé.

- 13 octobre : Octobre rose
- Fin novembre - début décembre : Courses de la Saint-Nicolas (10km, écoles primaires, UNSS et étudiants)

Subventions

Le nouveau portail informatique permet aux associations de déposer toutes leurs demandes de subvention pour l'année 2025. L'enveloppe allouée aux subventions associatives reste identique à l'année précédente.



**CENTRE COMMUNAL
D’ACTION SOCIALE**

Missions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nancy met en œuvre, au service des seniors, des personnes en situation de handicap, des familles et des publics les plus fragiles, une série d'actions et de projets visant à améliorer leur quotidien et à faciliter la vie des Nancéiens.

Établissement public administratif doté de la personnalité juridique, le CCAS compte 87 agents investis dans ses missions. Un rapport d'activité détaillé est publié chaque année ; cette fiche présente toutefois les principales actions menées en 2024.

Le conseil d'administration du CCAS, présidé de droit par le maire de Nancy, réunit 16 administrateurs. Pour soutenir ses actions, la Ville de Nancy lui accorde une subvention annuelle de près de 6 millions d'euros.

Le CCAS est composé de trois grands pôles :

- La direction générale
- la direction de l'accompagnement social
- la direction de l'autonomie.

En qualité de service ressources, le service de la direction générale du CCAS a été restructuré en 2023 afin de tenir compte du nouveau périmètre décliné en deux grands pôles : l'accompagnement social et l'autonomie. La mission de facilitateur visait à mieux répondre à leurs attentes en termes de proximité et d'interface avec les services mutualisés avec la ville et la métropole. Le service se compose de 5 agents et du service logistique :

- la directrice adjointe du CCAS
- une coordinatrice administrative en charge du suivi des dossiers administratifs,
- une référente du conseil d'administration qui est en charge du suivi des délibérations, des décisions et des contrats d'assurance,
- une référente communication qui centralise les documents de communication, réalise les supports et gère une newsletter "l'Inclusive" en lien avec le service de la communication mutualisé,
- une référente ressources humaines (RH)

Le service logistique est le service de soutien, technique, bureautique et informatique des différentes directions du CCAS et du département de la Petite Enfance. Il est composé de 10 agents.

L'ensemble des pôles représente 87 agents (auxquels s'ajoutent 38 agents mis à disposition d'autres établissements, 10 contrats d'insertion, 7 vacataires et 2 apprentis) pour un budget total de **14 758 609,47 €**

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	2 442 809.39 €	12 315 800.08 €	14 758 609.47 €
Recettes	1 709 443.50 €	12 745 727.13 €	14 455 170.63 €
Coût net	733 365.89 €	-429 925.05 €	303 438.84 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	20	19,3
B	7	7
C	60	53,9
Total	87	80,2

Codes services: Budget CCAS tous services



AUTONOMIE

Missions

Gestion en régie :

Prestations et dispositifs dédiés aux seniors nancéiens, incluant la livraison de repas, le petit bricolage à domicile, la téléassistance, la délivrance des cartes Nancy Seniors (culture), la distribution de pass bus, le suivi médico-social, la coordination des parcours, et le registre des personnes vulnérables.

Réseau de partenaires :

Collaboration avec des entités telles que le CD54, la CARSAT NE, l'UDAF 54 Maison des Aidants, les Caisses de retraite, le DAC Réseau G. Cuny, l'OHS, les bailleurs sociaux, les SAAD, et les EHPAD associatifs.

Offre d'animations :

Propositions d'activités pour les seniors dans les résidences autonomie et via des associations subventionnées (ONPA, clubs).

Ancrage territorial :

Présence active dans les territoires pour favoriser l'approche « aller vers », notamment dans les résidences autonomie et les salles accueillant les clubs.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	39 565.52 €	986 616.45 €	1 026 181.97 €
Recettes	182 241.24 €	2 253 900.06 €	2 436 141.30 €
Coût net	-142 675.72 €	-1 267 283.61 €	-1 409 959.33 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	5	4,8
B	4	4
C	34	30,9
Total	43	39,7

Codes services : 25 (budget CCAS - hors crédits délégués)

CHIFFRES CLÉS 2024

7452 foyers bénéficiaires du colis de fin d'année. **1057** personnes accueillies pour la distribution de la carte Nancy Seniors.

364 bénéficiaires du service de livraison de repas à domicile. **390** personnes inscrites au service de petits travaux à domicile.

324 abonnés nancéiens au dispositif de téléassistance. **218** habitants en résidence autonomie.

269 ménages suivis par l'équipe pluridisciplinaire. **114** personnes fragiles et vulnérables figurent sur le registre climatique.

92 abonnés Téléphon'âge. **1** bénéficiaire du service de déneigement. **1610** Pass bus distribués.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Renforcement de l'accès aux droits et à l'information pour les seniors et leurs aidants.
- Amélioration de la communication et de la lisibilité de l'offre.
- Facilitation des démarches administratives des seniors.
- Proposition de services répondant aux attentes des seniors.
- Facilitation de l'exercice de la citoyenneté.
- Développement d'une dynamique de mesure de la qualité de l'offre.
- Proposition de temps de rencontres conviviales.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuite du suivi du plan d'amélioration continue de la qualité.
- Réalisation d'enquêtes satisfaction.
- Repérage des aidants.
- Visite auprès des nouveaux convives.
- Poursuite de la démarche « repérage » et accès aux droits pour les nouveaux abonnés.
- Agir pour faciliter l'accès aux droits.
- Identifier et recenser les attentes et les besoins des abonnés et de leurs aidants.
- Développer le périmètre du groupement de commandes.
- Mettre en place un nouveau marché à l'horizon de juin 2025.



Quias aut ipsandi gnimusam alis et pligeni hillore explaud



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Missions

La Direction Accompagnement Social du CCAS a pour mission l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de fragilités économique ou sociale et en recherche d'insertion sociale et professionnelle de la ville. Ses principales missions sont :

- Contribuer à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie,
- Instruire des demandes d'aides sociales légales et financières,
- Procéder à la domiciliation des personnes sans domicile stable,
- Développer et animer des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs associatifs et institutionnels,
- Piloter des épiceries sociales et un chantier d'insertion,
- Développer et animer des actions collectives d'insertion,
- Mener des recrutements et accompagner des salariés en contrats aidés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Il contribue ainsi à la lutte contre la précarité et les facteurs d'exclusion.

Cette mission est menée dans une approche globale, partenariale, de proximité au sein de ses multiples points d'accueil notamment et en mettant à disposition du public des professionnels qualifiés, capables d'analyser les situations les plus complexes.

Durant l'année 2023, le CCAS, accompagné par le cabinet COMPAS a réalisé une analyse des besoins sociaux (ABS) afin de procéder à une analyse des besoins réels de sa population : familles, jeunes, personnes âgées, handicapées, personnes en difficulté...

Au-delà du respect de l'obligation légale, mener une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour un CCAS c'est :

- Se doter d'un outil d'aide à la décision pour répondre au mieux aux besoins des habitants (dans un contexte de transformations de la société, de vieillissement, de crise sanitaire, etc.). Mieux connaître les enjeux, mieux accompagner l'évolution du territoire
- Renforcer le positionnement du CCAS dans son rôle d'animateur du développement social et de la veille sociale locale. Partager une même vision du territoire
- Valoriser l'action sociale locale en lien avec les grands enjeux de cohésion sociale.

Le travail s'est découpé en plusieurs étapes au cours desquelles, les différents acteurs du territoire (habitants et partenaires) ont été associés.

Le diagnostic socio démographique réalisé et mis en débat lors de différentes instances d'échange, a permis de dégager 3 thématiques prioritaires :

- **ACCES AUX DROITS** : améliorer l'accès aux droits et aux services pour tous les publics
- **FAMILLES PRECAIRES** : répondre aux besoins des familles précaires, vivant sous le seuil de pauvreté et à + 200 € du seuil
- **SENIORS** : Accompagner les seniors et anticiper les besoins liés au vieillissement (thématique développée par la Direction Autonomie du CCAS).

Deux thématiques avaient été retenues pour le pôle accompagnement social et des axes de travail avaient été déterminés pour répondre aux besoins sociaux des Nancéiens. Durant l'année 2024, le pôle a donc progressivement modifié son organisation et ses fonctionnements, afin d'apporter des réponses au plus près des besoins exprimés :

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	11 107.80 €	694 897.81 €	706 005.61 €
Recettes	0.00 €	64 467.17 €	64 467.17 €
Coût net	11 107.80 €	630 430.64 €	641 538.44 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	12	11,5
B		
C	15	13,4
Total	27	24,9

Codes services: 741 (hors crédits délégués)

Thématique 1 : Familles Précaires

Dès février 2024, un nouveau règlement des aides sociales est entré en vigueur. La révision des barèmes d'accessibilité et des plafonds des aides, a permis d'apporter des réponses à un plus grand nombre de ménages. Ainsi, 1 277 aides ont été apportées en 2024 pour un montant de 324 221€, contre 934 aides en 2023 pour un montant de 209 251€ (hors chèques cadeaux seniors).

Thématique 2 : Accès aux Droits

Une équipe spécifique de travailleurs sociaux a été créée durant le dernier trimestre de l'année 2024. Ceci a permis :

- Déploiement d'une présence de travailleur social sur l'ensemble des points de Mairie de quartier et au sein des deux épiceries du CCAS,
- Présence de travailleurs sociaux et d'instructeurs d'aides sociales sur chacune des Mairies de quartier,
- Conventonnement avec le Conseil Départemental pour l'accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA,
- Engagement dans les projet Bus 4 quart et Territoire Zéro Non Recours, « Avec vous, pour vos droits » ; dispositif d'aller-vers, pour favoriser l'accès aux droits des ménages,
- Maintien des permanences d'accès au droit le jeudi après-midi, au CCAS du Centre-ville.

Au cours de l'année 2024, le pôle Accompagnement Social a donc progressivement modifié son organisation et ses fonctionnements, afin d'apporter des réponses au plus près des besoins exprimés.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

LES TEMPS FORTS DE LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- JANVIER : Pour la 3^{ème} année consécutive, NANCY a organisé la nuit de la solidarité. 15 équipes de maraudes ont sillonné la ville pour mieux identifier le nombre et les besoins des personnes à la rue.
- FEVRIER : Mise en place d'un nouveau règlement des aides sociales communales pour renforcer la protection des personnes en situation de précarité.
- MARS : journée de la femme le 8 mars 2024 sur le Plateau de Haye. Exemple du travail partenarial sur un quartier autour du sujet de la précarité menstruelle.
- AVRIL : remerciements des bénévoles des repas du soir où comment la mobilisation de la Ville et de bénévoles a pu permettre la distribution de 6 812 repas chauds au chaud à des personnes en situation de grande précarité !
- MAI : Reprise des permanences du dispositif quatre quart, sur le secteur CROSNEs - VAYRINGE.

- MAI : L'équipe du chantier d'insertion du Plat 'Haut, participe au mois de l'IAE et représente le CCAS au concours de création artistique, avec la confection d'un TOTEM.
- Journée portes ouvertes à l'épicerie du Plat 'Haut
- JUIN : Inauguration de l'Atelier des Solidarités, espace dédié à la mobilisation citoyenne et à la promotion des initiatives solidaires à Nancy.
- JUILLET : Le CCAS participe au Village des solidarités. Alimentation solidaire, culture, lien social, emploi, inclusion numérique.
- Les associations du Grand Nancy se sont mobilisées à la rencontre du grand public !
- JUILLET : Fête de quartier « Haussonville fait son cinéma ». Clôture de la résidence artistique Quartiers en fête par la Compagnie Logos. Inauguration du Mirabellier au jardin collectif Haussonville à la mémoire d'un habitant actif de la vie locale.
- Clôture du projet engagé depuis 2022 avec la compagnie LOGOS.
- SEPTEMBRE : nouvelle mission d'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA avec un nouveau partenariat avec le Conseil Départemental : délégation de 160 mesures au CCAS de NANCY et création de 2 postes de travailleurs sociaux.
- OCTOBRE : les premières actions de sensibilisation/formation de citoyens à l'atelier des solidarités.
- OCTOBRE : exposition au CCAS du projet « UN METIER TROIS GENERATIONS », fruit d'un travail intergénérationnel et partenarial au service de l'insertion socio-professionnelle des jeunes.
- NOVEMBRE: Réorganisation du pôle accompagnement social avec notamment la création d'une équipe spécifique composée de 7 travailleurs sociaux présents sur l'ensemble des Mairies de quartier.
- NOVEMBRE : Lancement pour la 2^{ème} année consécutive du dispositif des Repas du soir au restaurant municipal 12 rue Pierre Fourier : distribution de repas chauds, sur place ou à emporter, pour personnes sans-abris.
- DECEMBRE : renouvellement de la campagne chèque cadeau seniors avec un partenariat renouvelé auprès des Vitrines de Nancy.

CHIFFRES CLÉS 2024

Le Dispositif Accompagnement individuel et Développement social

Accompagnement budgétaire et administratif : **85** ménages accompagnés : accès aux droits, logement, gestion budgétaire, accès à l'alimentation

La domiciliation

206 personnes domiciliées au 31 décembre 2024, **4276** courriers reçus.

Aides Facultatives

Nombre de demandes accordées : **3548**

608 aides alimentaire : 122 272 € **90** aides mobilières et électroménagères : 23 851 €

241 aides logement : 111 739 € **60** aides eau : 18 739 €

2274 Noël des personnes âgées : 68 230 € **27** aides aux vacances : 4 000 €

187 aides loisirs 13 350 € **53** aides coup de pouce : 19 589€ **11** aides frais funéraires : 6 420€

La mission logement

81 relogements effectifs

Prévention des expulsions : **57** situations portées à la connaissance du Maire et **12** diagnostics réalisés

Enquêtes et instructions

Regroupement familial : **76** double-enquêtes

Instruction En Famille : **15** enquêtes réalisées au domicile des familles

Cartes de résidents : **38** enquêtes

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



En 2023, une démarche d'analyse des besoins sociaux a été menée sur l'ensemble de la commune, permettant d'établir un portrait social détaillé des Nancéiens.

Ce diagnostic a permis de mieux comprendre les besoins de la population, en tenant compte des solutions existantes et des évolutions nécessaires pour améliorer l'offre de services. À la suite de cette analyse, un plan d'actions a été élaboré, visant à répondre de manière concrète aux défis identifiés. Ce plan se déploie autour de plusieurs axes stratégiques :

Un règlement d'attribution des aides sociales renforcé :

Dans un contexte de précarisation accrue, avec près d'un habitant sur trois (31%) vivant avec moins de 1 341 euros par mois (seuil de pauvreté + 200 euros), et face à la montée des dépenses, notamment en énergie, il est proposé de poursuivre et d'amplifier les évolutions apportées en 2024. Cela inclut l'élargissement et le renforcement du référentiel des aides facultatives, ainsi que la consolidation des dispositifs d'aide au logement en 2025. Ces mesures visent à soutenir les foyers les plus vulnérables face à des charges de plus en plus lourdes.

Un accompagnement social renforcé pour les plus fragiles :

L'accès aux droits demeure un enjeu majeur, particulièrement pour les publics les plus fragiles, souvent confrontés à la complexité des démarches administratives et à une fracture numérique qui aggrave leurs difficultés. En 2025, le CCAS poursuivra son action en matière d'accompagnement social, en particulier pour les bénéficiaires des minimas sociaux. Ce soutien se traduira par le renouvellement de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental, visant à faciliter l'accès aux droits et à renforcer l'accompagnement des familles et individus en difficulté.

Conforter les actions solidaires et les dispositifs éprouvés :

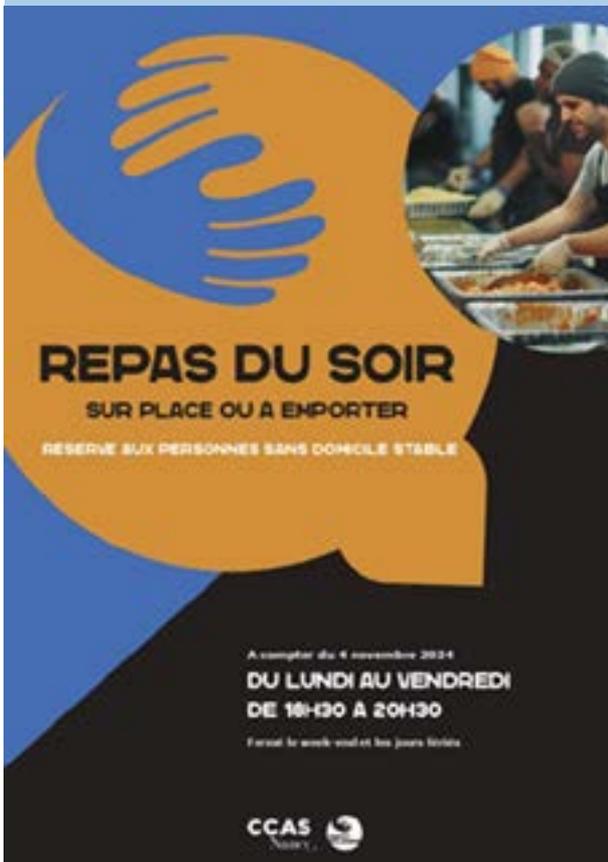
Plusieurs initiatives ayant fait leurs preuves seront renforcées en 2025. Parmi celles-ci :

• **Les repas du soir :** Depuis le 2 novembre 2023, la Ville de Nancy organise une distribution de repas chauds dans son restaurant municipal, rue Pierre Fourier. Cette initiative, coordonnée avec diverses associations, permet non seulement de fournir un repas chaud dans un lieu chaleureux, mais aussi d'offrir des services complémentaires tels que des entretiens avec des travailleurs sociaux, des consultations médicales et des informations utiles.

• **La bagagerie solidaire :** Le 1^{er} décembre 2023, la Ville a inauguré la Bagagerie du 32, un espace où les personnes sans-abri peuvent déposer leurs affaires, laver leur linge et échanger avec des bénévoles autour d'un café. Ce projet, né des besoins identifiés lors des Nuits de la Solidarité, est géré par l'association La Croix Rouge Française et repose sur l'engagement des bénévoles pour assurer un accueil de qualité.

• **L'Atelier des Solidarités :** Inauguré en juin 2024, l'Atelier des Solidarités continue son développement en 2025. Ce projet vise à favoriser l'engagement citoyen en matière de solidarité en proposant des formations, des mises à disposition de locaux et des actions en lien avec le tissu associatif local. L'objectif est de promouvoir l'implication des citoyens dans des projets solidaires et de renforcer la coopération entre les acteurs locaux pour une ville plus solidaire et inclusive.

Ces projets, au cœur des priorités budgétaires de 2025, illustrent l'engagement de la Ville de Nancy pour répondre aux besoins des Nancéiens les plus vulnérables, tout en favorisant une dynamique de solidarité et d'entraide au sein de la communauté.





MISSIONS

La Ville de Nancy est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de la santé et du bien-être avec des attentes particulières : la réduction des inégalités territoriales, environnementales et sociales, ainsi que l'autonomie des nancéiens en matière de santé. Le projet municipal 2020-2026 affirme sa volonté d'apporter des réponses aux besoins des habitants notamment sur des questions portant dans le domaine de la santé et du bien-être

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	14 668.94 €	74 039.31 €	88 708.25 €
Recettes	0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
Coût net	14 668.94 €	54 039.31 €	68 708.25 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	1	1
C	1	1
Total	3	3

Codes services: 741 (hors crédits délégués)

CHIFFRES CLÉS 2024

43 actions de sensibilisation réalisées

+30,4% augmentation du budget dédié aux subventions des associations en santé publique

32 campagnes de communication grand public

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

Le champ d'action de la santé publique inclut tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre les addictions, la santé mentale et de lutte contre la maladie. Pour cela il est nécessaire d'informer le public sur les modalités d'accès aux soins, de prise en charge médicale et au bien être selon les pathologies. Ainsi la Mission santé a réalisé et accompagné les associations et les institutions du territoire pour la mise en œuvre leurs actions grands publics (colloques, stand d'informations et de sensibilisation, courses caricatives...).

C'est dans ce cadre que s'est déroulé le Village Prévention Cancer le 17 avril au Parc de la Pépinière, ce sont près de 400 personnes qui ont pu échanger sur les modalités de dépistage, de soin et d'accompagnement des patients et des aidants.

De plus, la Ville de Nancy s'est engagée auprès du collectif Greffe+ pour devenir Ville Ambassadrice du Don d'Organe et auprès de France Alzheimer 54 en signant la charte Ville Aidante Alzheimer. Avec ces deux nouveaux engagements la ville réaffirme sa volonté de soutenir les patients et leurs familles, d'informer et de sensibiliser tout le monde face aux enjeux de la maladie et de la prévention en santé.

Dans le cadre de la lutte contre les addictions la Ville de Nancy a adopté le Plan Local de lutte contre le tabac qui a permis de mettre en œuvre de nouveaux "lieux sans tabac", ainsi, tous les parcs et jardins de la ville sont devenus non fumeurs.

La santé mentale est un axe de travail majeur pour la ville, c'est pourquoi la Ville de Nancy a signé une convention avec la Métropole du Grand Nancy et l'Agence Régionale de Santé. Ainsi, nous avons pu pérenniser le village de la prévention qui a eu lieu en juin. Celui-ci rassemblant une quinzaine de partenaires, des stands de sensibilisation ont permis à près d'une centaine de personnes d'être informé sur l'offre de soin et accompagnement du territoire, une pièce de théâtre sur le harcèlement scolaire à destination des scolaires et du grand public a clôturé la journée.

En 2024, trente-neuf associations œuvrant dans le domaine de la santé ont sollicité la ville de Nancy pour obtenir une subvention. Le montant total des subventions octroyées par la ville s'élève à 59 990 euros.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Dans le cadre du Contrat Local de Santé, 2024/2028 et de la feuille de route du mandat municipal, la Ville de Nancy s'engage dans les actions de santé publique des thématiques suivantes :

- La santé mentale, avec la mise en place d'actions phares comme le village de la santé mentale et la semaine d'information en santé mentale.
- Le soutien et le développement de partenariat avec les associations et les institutions (ICL, CHRU, CPAM...) dans leur travail de sensibilisation et d'actions de formation des acteurs de santé et d'information de la population notamment sur les sujets des maladies chroniques.
- La lutte contre toutes formes d'addictions à travers plusieurs projets : Le développement de la démarche Ville Libre Sans Tabac (lieux sportif sans tabacs, école sans tabacs et mairie sans tabac), la mise en place d'une halte soin addiction en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et les acteurs médico sociaux du territoire ainsi qu'un travail avec les associations du domaine sportifs.
- La prévention des cancers avec des campagnes de sensibilisation, le déploiement des programmes de dépistage et des initiatives éducatives notamment du cancer du sein et HPV et la mise en place du village prévention cancer.
- L'amélioration de la communication des actions et des campagnes de sensibilisation en santé publique avec la mise en place de nouveaux outils de communications sur les réseaux sociaux et la refonte de la page santé bien être du site nancy.fr.
- La santé environnementale avec l'installation et la restauration de 100 assises sur l'espace public en concertation avec les usagers et les instances de démocratie locale.
- Le développement de l'accès aux soins et aux droits en mettant en place une mutuelle communale.

Le territoire nancéen doit aussi s'emparer des défis liés à la baisse de la démographie médicale qui s'amorce ainsi que les impacts sur les parcours de vie des plus vulnérables. C'est pourquoi, la Ville de Nancy avec la Métropole, a proposé de conduire à l'échelle locale une coordination d'acteurs qui s'engagent en faveur du développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et de leurs actions de santé publique, dans le respect des compétences et moyens de chacun. En ce sens, la Ville de Nancy suit 5 projets de déploiement de MSP sur son territoire. (Quartier Faubourg 3 maisons, Centre-ville, Plat'haut et Haussonville, Médeville).

Enfin, la mission santé publique soutient et collabore avec la métropole du grand Nancy pour soutenir les actions inscrites dans le contrat local de santé notamment l'espace de santé mobile et la promotion de la santé publique dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.





**VILLE ATTRACTIVE,
ÉCOLOGIQUE
ET CITOYENNE**

Illuminations de fin d'année rue du Pont Mouja



DÉVELOPPEMENT

Composition de la direction

- Service Commerce et Artisanat : Secteur réglementaire (marchés, terrasses et débits de boissons) / Secteur Animation et Vie commerciale
- Service Accompagnement économique et urbain : Secteur Redynamisation commerciale / Secteur Port de Plaisance St Georges / Secteur Actions économiques

Missions principales

De façon globale, les missions de la Direction du Développement Local consistent à favoriser le développement, l'innovation et l'attractivité économique du territoire nancéien, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés, qu'ils soient institutionnels (notamment la Métropole du Grand Nancy), associatifs ou professionnels.

Plus précisément, les missions générales sont :

- Assurer un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs économiques (commerçants, artisans, porteurs de projets, ...) afin de permettre une co-construction du développement économique, commercial et touristique ;
- Assurer un suivi réglementaire des activités commerciales : gestion et suivi des terrasses et étalages, gestion des licences et débits de boissons, gestion des marchés couverts et de plein air ;
- Soutenir et renforcer la politique d'animation commerciale, au centre-ville et dans les quartiers ;
- Œuvrer à la lutte contre la vacance commerciale, au développement de l'offre commerciale et à l'accompagnement des porteurs de projets économiques et commerciaux ;
- Soutenir les acteurs et les initiatives économiques innovantes, notamment répondant aux enjeux de l'ESS ;
- Assurer la gestion du fonctionnement du port de plaisance St Georges, dans le cadre de la convention de concession entre la collectivité et VNF.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

DONNÉES FINANCIÈRES DIRECTION DÉVELOPPEMENT (HORS BUDGET ANNEXE MARCHÉS)

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 989	329 148	331 137
Recettes		932 587	942 587
Coût net	11 989	1 261 735	1 273 724

DONNÉES FINANCIÈRES BUDGET ANNEXE MARCHÉS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	41 818	221 657	263 475
Recettes		664 000	664 856
Coût net	42 674	885 657	928 331

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	c	3
B	6	6
C	8	7.6
Total	17	16.6

CHIFFRES CLÉS 2024

165 enregistrements de licences
et **312** débits de boissons temporaires

682 terrasses autorisées
pour 419 établissements

102 ouvertures de commerces et 30 re-
prises /38 fermetures

735 bateaux journaliers (hors résidents
mensuels) accueillis pour 3 349 nuitées, soit
une recette de droit de place (hors taxe de
séjour) de 27 750€ (sur 88 323€ de recette
avec bateaux en présence mensuelle)

4889 camping-cars accueillis pour
10 144 nuitées, soit une recette de droit
de place (hors taxe de séjour) de 96 933€

152 étalages autorisés

Commerçants sur les marchés :

Marché central : 41

Marché Haussonville : 13

Marché des Etalagistes : 15

Marché Ville Vieille : 10

Marché Plateau de Haye : entre 110 et 140
selon les dimanches

RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- Poursuite de l'accompagnement des commerçants spécifique dans le cadre des travaux de la ligne 1 et de la piétonisation :
 - Poursuite des réunions périodiques avec les partenaires du commerce
 - Rencontres individuelles et collectives régulières avec les commerçants concernés
 - Organisation de la 2^{ème} édition de l'accueil des nouveaux commerçants
 - Mise en place d'une FAQ afin d'accompagner les commerçants, futurs et actuels, dans leurs différentes démarches
 - Mise en place d'un nouveau Village St Nicolas sur le chemin piéton, rue du Pont Mouja, permettant ainsi l'accroissement de l'attractivité sur ce secteur aux usages renouvelés
 - Participation au groupe de travail pour l'organisation des 30 ans IGP Bergamote de Nancy 2026
 - Développement des marchés des Métiers d'Art avec un nouveau marché spécifique un week-end par mois pendant 6 mois sur la place Charles III
 - Reconduction de la convention avec l'association Saveurs Paysannes jusqu'au 31 décembre 2026
 - Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour analyser le fonctionnement du Marché Central de Nancy afin d'en définir les pistes d'amélioration ; première phase d'audit et de restitution de l'analyse auprès des commerçants du marché central
 - Relocalisation du Marché de la Ville Vieille dans le cadre du démarrage des travaux du Musée Lorrain
- vMise en place d'un nouveau marché de producteurs locaux et

circuits courts les mercredis matins sur le Plateau de Haye de juin à octobre

ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

> Port de plaisance St Georges

- Transfert de la compétence du Port de Plaisance à la Métropole du Grand Nancy le 1er juillet 2024 et mise à disposition du personnel gestionnaire ainsi que de l'encadrante
- Mise en place de la fibre et remise en route effective du kiosque de gestion centralisée (1^{ère} partie : côté camping-cars en fin d'année)
- Etat des lieux et remise en état du matériel en vue de la fin de concession au 30 novembre 2025 (Kiosque automatique de paiement, barrière d'entrée et sortie de camping-cars,)
- Obtention du Label Pavillon Bleu 2024 avec les félicitations du Jury pour notre engagement en matière de gestion et tri des déchets et nos premières actions en matière de biodiversité (ajout de documentation sur les oiseaux pendant les visites organisées pour les écoles)
- Suivi de l'accompagnement des résidents en vue de leur départ du port en 2025
- Animation du Port (Un dimanche au bord de l'eau) le 2 juin 2024

> Actions économiques

- Travail et adoption en Conseil Municipal d'une convention de partenariat entre la Ville de Nancy et l'association Le florain portant sur les modalités d'acceptation du florain comme moyen de paiement, dans certaines régies municipales : stationnement résident, bibliothèques, ensemble Poirel.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Commerce et Artisanat

- Organisation d'ateliers thématiques, rédaction du cahier des charges pour la Délégation de Service Public du Marché Central et lancement de la procédure en lien avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Accompagnement de la mise en place d'un nouveau marché alimentaire à proximité du Parc Sainte-Marie dans le cadre du Budget Participatif
- Poursuite de l'accompagnement des commerçants dans le cadre de la dernière phase de la piétonisation :
 - Poursuite des réunions bimensuelles avec les partenaires du commerce
 - Rencontres individuelles et collectives régulières avec les commerçants concernés
- Asseoir l'attractivité du nouveau village de Saint-Nicolas créés en 2024 sur la rue du pont Mouja
- Poursuite de l'organisation des 30 ans IGP Bergamote de Nancy 2026 en lien avec la Métropole du Grand Nancy
- Lancement de la nouvelle édition du pop-up store suite à arrêt dus aux travaux du trolley

Accompagnement économique et urbain

> Port de plaisance St Georges (Métropole)

- Recrutement d'un nouveau gestionnaire suite à un départ en retraite programmé au 1^{er} janvier 2025
- Finalisation de la remise en état du matériel du Port en vue de la fin de concession (station de dépotage)
- Remise en état et rafraîchissement des douches et sanitaires en lien avec le service Action pour l'Emploi de la Ville de Nancy

- Remise en route effective du kiosque de gestion centralisée (2^e partie : côté Port de Plaisance pour janvier 2025)
- Suivi de l'inscription des résidents du Port de Plaisance à la future ZBL côté Trois Maisons en vue de leur départ du port avant l'automne 2025, en lien avec VNF. Suivi de leur départ.
- Obtention du Label Pavillon Bleu 2025 en intensifiant les actions en matière de biodiversité (programmation d'un inventaire des poissons et de la flore aquatique du port en mai/juin 2025)
- Installation des radeaux de la biodiversité dans l'enceinte du Port en lien avec la Direction Ecologie Nature de la Ville de Nancy
- Projet d'animation 2025 « Un dimanche au bord de l'eau » proposant une programmation différente permettant aux plaisanciers de venir profiter de la journée (absence de fermeture du canal)

> Redynamisation commerciale

- Définition du nouveau plan d'actions du manager de commerce
- Relance du marché gestionnaire de la SEM Nancy DEFI

> Actions économiques

- Mise en pratique de la convention de partenariat entre la Ville et l'association Le florain pour un encaissement possible en florain dans les régies concernées.





Olympiades des apprentis de la ville de Nancy

ACTION POUR L'EMPLOI

L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

La Ville de Nancy est agréée par L'Etat pour accompagner des personnes en difficulté d'insertion dans le cadre de chantiers d'insertion mise en œuvre par le service Action pour l'emploi. Pour ce faire, la Ville reçoit des subventions de différents partenaires financiers. En retour la Ville déploie des moyens humains pour l'encadrement du public et des moyens matériels pour la réalisation des chantiers d'insertion.

L'APPRENTISSAGE :

Le service gère également le suivi administratif des contrats d'apprentissage.

Les missions principales :

- Mise œuvre de chantiers d'insertion autour de 4 supports d'activités : bâtiment, espaces verts, entretien des locaux et de la voirie permettant le développement de compétences professionnelles.
- Suivi social et professionnel des salariés en insertion au travers d'un parcours d'accompagnement collectif et individualisé.
- Développement des partenariats permettant de répondre aux besoins spécifiques des salariés en insertion.
- Suivi administratif des contrats d'apprentissage en lien avec les différents partenaires.
- Traitement des candidatures et sourcing.
- Gestion des conventions de formation.

Moyens humains et financiers

L'équipe du Service Action pour l'Emploi en charge des chantiers d'insertion de la Ville de Nancy est composée d'une assistante administrative, 7 encadrants techniques d'insertion, une coordinatrice des activités d'insertion et un conseiller en insertion sociale et professionnelle en charge de l'accompagnement des publics dans la construction de leur parcours d'insertion. L'équipe du Service Action pour l'Emploi en charge du suivi administratif des contrats d'apprentissage est composée d'une référente apprentissage et d'une assistante administrative en contrat d'apprentissage.

Le tout, sous la responsabilité d'une cheffe de service.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	8 054	338 576	346 630
Recettes		45 354	45 354
Coût net	8 054	293 222	301 276

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	2	2
C	9	9
Total	12	12

Codes services : 743 (montants hors coût de personnel)

CHIFFRES CLÉS 2024

L'insertion par l'activité économique :

95 salariés accueillis en insertion en 2023 (20 femmes et 75 hommes), principalement des demandeurs d'emploi de longue durée ou ne justifiant que de périodes courtes d'activité

85 % de ces personnes de niveau infra bac

54 % sont bénéficiaires du RSA

8 % sont des travailleurs handicapés

31 % sont issus des Quartiers Politique de la Ville.

Dans ce contexte, **43 %** des bénéficiaires en 2024 ont accédé à un emploi ou une formation.

Pour l'apprentissage :

40 apprentis (25 femmes et 15 hommes) pour l'année scolaire 2024-2025, répartis au sein des différents services de la Ville et du CCAS dont 25 nouveaux à la rentrée 2024.

Les jeunes accueillis ont entre

17 ans et 28 ans et préparent des diplômes de niveau CAP à master

31% se forment à des métiers techniques, **32%** à des métiers de la petite enfance et **37%** à des métiers du tertiaire.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Le démarrage du support d'activité entretien des locaux en juin 2024 a permis de toucher un plus large public notamment les femmes jusqu'alors peu représentées sur nos chantiers. En effet nous avons accueilli 20 femmes en 2024 contre 7 en 2023.
- Afin de lutter contre la fracture numérique le service a accueilli un conseiller numérique en service civique avec pour mission d'accompagner les salariés en insertion dans leurs usages des outils numériques et favoriser l'accès aux droits et à l'insertion.
- Afin de répondre au besoin d'apprentissage du français des salariés en insertion, le service a contractualisé avec l'association Lib'Active afin de dispenser des cours de français en interne.
- Les Olympiades : le 16 décembre 2024 ont eu lieu les Olympiades des apprentis, événement convivial à destination des apprentis de 1ère et 2ème année leur permettant de se rencontrer autour de défis sportifs. L'évènement a été co-construit avec le service des sports.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Mobilisation de la mission Diversité, Inclusion et lutte contre les Discriminations pour travailler sur les différentes formes de discrimination et la prévention auprès des permanents et des salariés en insertion.
- Contribution à la réflexion autour des besoins d'intervention en santé mentale dans le cadre du Contrat Métropolitain des Solidarités.

URBANISME ET HABITAT



Composition de la direction :

Elle regroupe le service de l'urbanisme et le service Habitat & Politique de la Ville.

Les missions principales :

La direction Urbanisme et Habitat élabore et met en œuvre les orientations stratégiques en matière d'urbanisme et de logement à l'échelle de la Ville de Nancy, en accord avec les orientations politiques, le cadre réglementaire, et en étroite collaboration avec la Métropole du Grand Nancy, également compétente dans ces domaines.

Le service de l'urbanisme assure plusieurs compétences réglementaires, ainsi que des suivis de projets :

- Instruction des autorisations d'urbanisme liées au droit des sols (ADS) et celles liées aux enseignes, pré-enseignes et publicités ;
- Conseil architectural et accompagnement auprès des porteurs de projets ;
- Suivi des projets d'aménagement (Villemin Maringer, Alstom, Grands Moulins, Collège Louis-Armand, Nancy Cœur d'Ilot) ou de renouvellement urbain (Plateau-de-Haye, Haussonville) ;
- Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification des grands projets d'aménagement en collaboration avec les services métropolitains.

Au titre de la politique de la ville, le service travaille à coordonner la mise en œuvre d'actions adaptées aux besoins et ressources du territoire en matière de cohésion sociale, assure le conseil et l'assistance technique auprès des services et des élus, et conçoit les actes administratifs relatifs aux conventions cadres de la ville en matière de cohésion sociale, en lien avec les services.

Le service habitat participe à la mise en œuvre de la politique habitat et logement de la collectivité, développe et anime des partenariats, et conduit des projets.

Elle contribue à l'opération de revitalisation du territoire (ORT) du centre-ville, en particulier le suivi et la mise en œuvre du projet « Bunti » porté par la startup « Villes Vivantes » et l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) Saint Pierre René 2 / Bonsecours.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	116 297.71	473 108.56	589 406.27
Recettes		0	
Coût net	116 297.71	473 108.56	589 406.27

DIRECTION URBANISME ET HABITAT			
A	B	C	TOTAL
5,8	4	10	19,80
URBANISME			
2,8	3	10	15,80
HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE			
2	1	-	3

Urbanisme

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ ET DISPOSITIF TEMPORAIRE :

Le Règlement Local de Publicité (RLP) de Nancy étant devenu caduc le 13 juillet 2022, et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Métropole du Grand Nancy étant en cours d'élaboration, un dispositif temporaire a été mis en place depuis le 14 juillet 2022 pour l'instruction des demandes d'autorisations préalables. Durant cette période, en l'absence de RLP, le règlement national s'applique.

En 2024, le service de l'urbanisme de la ville de Nancy a activement travaillé sur le projet de RLPi afin de présenter des propositions aux élus et de les remonter aux services métropolitains.

UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

Dès octobre 2022, la collectivité s'est dotée d'une charte pour la qualité des constructions neuves, un nouvel outil permettant d'encourager les projets urbains sur le plan qualitatif et environnemental.

Cette charte pose les conditions de pratiques responsables, que ce soit dans l'élaboration des projets de construction, au niveau du foncier, ou encore dans la méthodologie et les procédés, afin d'offrir des logements attractifs et accessibles, et des constructions durables et respectueuses de l'environnement.

À destination des opérateurs immobiliers, bailleurs sociaux, promoteurs et aménageurs, cette démarche est complémentaire à la réglementation d'urbanisme en vigueur et permet d'anticiper le plus possible l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique, les enjeux en matière de transition écologique, et les orientations du futur PLUi.

Les grands axes concernant l'environnement portent sur l'isolation thermique et phonique, lumière et ventilation naturelle, matériaux bio sourcés, consommations électriques maîtrisées, qualité de l'air et pollution intérieure, température intérieure l'été... Depuis la mise en place de la charte qualité, ce sont un peu plus d'une vingtaine de projets de logements collectifs, représentant 1083 logements, qui s'inscrivent dans cette démarche.

TRAVAIL EN COURS SUR LE PROJET DE PLUI HD

La direction a œuvré à l'intégration des objectifs et critères de la charte pour la qualité des constructions de la Ville de Nancy dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À

cette fin, elle a animé des réunions avec les élus de la Ville. Les amendements et propositions élaborés concernent la protection du paysage, de la biodiversité et du patrimoine bâti, le contrôle des hauteurs maximales des constructions, les règles d'offre de stationnement et la mixité fonctionnelle. Ce travail se poursuit en collaboration avec le service de la planification de la Métropole en vue de la finalisation du document.

INTERVENTION DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Un marché public avec un architecte conseil est en cours avec la Ville. Dans ce cadre, deux permanences mensuelles sont organisées pour les porteurs de projet. L'architecte conseil participe activement à des ateliers collaboratifs et multipartites, assurant un dialogue constructif avec les équipes de maîtrise d'œuvre. Cette démarche collaborative, impliquant les différents services municipaux et l'Architecte des Bâtiments de France, vise à atteindre les objectifs de qualité urbaine et architecturale de la ville de Nancy.

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS (PPA) AVEC SCALEN

L'Agence d'urbanisme SCALEN fonctionne comme une plateforme partenariale d'échanges qui favorise les stratégies concertées pour répondre aux enjeux territoriaux partagés. Elle propose des méthodes de travail « sur mesure » et développe des outils innovants pour informer, donner à comprendre, anticiper pour aider à décider et à agir. Dans ce cadre, la Ville de Nancy a signé une convention de partenariat avec l'agence pour travailler sur un certain nombre de sites stratégiques : le collège Louis-Armand, l'île Vilgrain, les serres municipales, la rue de Tomblaine et la Cité administrative. Ce partenariat se poursuit, avec des échelles de travail contribuant à la réflexion stratégique et opérationnelle de la Ville de Nancy, notamment à travers l'analyse du potentiel de renouvellement urbain de sites stratégiques en mutation tels que la reconversion de la Cité administrative en un quartier écologique et solidaire, et la transformation de l'ancienne faculté de pharmacie en un pôle culturel incluant le CCN - Ballet de Lorraine.

PROJET DE RECONVERSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Dans le cadre de la cession des archives départementales par le département, la direction de l'urbanisme a travaillé sur un projet de reconversion mixte du site pour créer des logements privés et des logements sociaux en lien avec un bailleur et un promoteur, le département et l'architecte des bâtiments de France.

CHIFFRES CLÉS 2024 URBANISME

191 dossiers de permis de construire, démolir et aménager

1717 dossiers de déclarations préalables

2193 instructions de certificats d'urbanisme et de dossiers de déclarations d'intention d'aliéner

410 rendez-vous avec des particuliers, des promoteurs...

56 immeubles subventionnés au titre du ravalement de façades pour un budget de 90 192 €

1 immeuble subventionné au titre de la végétalisation, pour un budget de 88 €

1549 certificats de numérotage et arrêtés de numérotation de voirie

29 recours gracieux

5180 courriers et courriels traités

CHIFFRES CLÉS 2024 POLITIQUE DE LA VILLE

132 projets ont été développés sur les QPV nancéiens avec 58 porteurs :

16 projets déployés sur le quartier d'Haussonville,

3 projets déployés sur les Grands Moulins,

63 projets déployés sur le Plateau de Haye,

50 projets déployés en direction des publics des quartiers prioritaires.

CHIFFRES CLÉS 2024 HABITAT

14 855 € de subventions aux particuliers pour l'aide à la rénovation de l'habitat.

8000 € de subventions à des associations en faveur du logement.

134 appels reçus sur le numéro vert. **34** projets font l'objet d'un accompagnement en lien avec Ville Vivante sur l'ORT du centre-ville.

PROJET OLITEC

Le service de l'urbanisme de la Ville de Nancy a mis en place un travail collaboratif étroit avec le groupement de promoteurs, impliquant les services de la Métropole et de la Ville, l'urbaniste mandaté et l'architecte conseil de la Ville. Cette démarche, concrétisée par plusieurs ateliers, a permis de coconstruire le projet de réaménagement de la friche Olitec et de formuler des ajustements précis concernant les formes urbaines, l'aménagement du cœur d'îlot et le devenir de la venelle. Le groupement a pleinement intégré ces demandes, et à l'issue de ce processus collaboratif soutenu, a présenté un projet de réaménagement qui répond aux attentes de la Ville en matière de qualité urbaine et d'intégration des enjeux écologiques et solidaires.

PARTICIPATION AUX PROJETS MÉTROPOLITAINS

En lien avec la Métropole, la direction poursuit son travail sur le site en mutation des Grands Moulins de Paris, la reconversion de l'ancienne friche Alstom et les derniers chantiers en ZAC (Austrasie, Grand-Cœur, Plateau-de-Haye...).

En lien avec la Métropole et la ville de Jarville, la ville de Nancy candidate au concours Europan qui est un concours européen d'idées pour les jeunes professionnels en architecture et urbanisme. La Métropole du Grand Nancy participe à la 18e édition sur le thème "Re-sourcer à partir de la dynamique sociale", avec un projet axé sur les interfaces paysagères écologiques et sociales autour du canal, entre Nancy et Jarville-la-Malgrange.

Politique de la ville

NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Au cours du premier trimestre 2024, le nouveau contrat de ville 2024-2030 a été élaboré.

Intitulé « Engagements quartiers 2030 », il définit un projet local pour chaque quartier prioritaire, en s'inspirant des préoccupations des habitants exprimés lors des phases de consultations citoyennes.

Signé le 2 avril 2024, il a pour objectif de réduire les inégalités au sein des villes, et définit les besoins prioritaires des quartiers et de leurs habitants en précisant de quelle manière les politiques publiques sont mobilisées pour y répondre.

Les objectifs stratégiques et opérationnels s'articulent autour de quatre enjeux transversaux :

La lutte contre les discriminations, le développement de la médiation, la promotion de l'égalité et des valeurs de la république, et enfin la promotion de la mixité.

RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU HAUT DU LIÈVRE

La transformation urbaine du Plateau-de-Haye, engagée depuis plusieurs années, s'est poursuivie en 2024 dans l'objectif de renforcer l'attractivité du quartier et la qualité de vie des habitants. Mais le quartier a été la cible d'importants actes de vandalisme lors des émeutes de l'été 2023 : mairie de quartier incendiée, commerces et bureau de poste saccagés, et nombreuses autres dégradations. La mobilisation de l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole a permis d'agir avec efficacité pour répondre le plus rapidement possible aux besoins des habitants et des usagers du quartier et effacer les traces liées à ces débordements.

La ville a profité de la future reconstruction du bâtiment de la mairie de quartier pour mener une réflexion sur la création d'un nouveau pôle de service public au Haut du Lièvre.

LES JARDINS PARTAGÉS DU PLATEAU-DE-HAYE

L'Association des jardins partagés du Plateau-de-Haye dispose de 60 jardins mis à disposition de structures associatives (10) et d'habitants (50).

En 2024 l'association a entrepris de revoir ses statuts et de renouveler son conseil d'administration.

PLAN DE SAUVEGARDE DE LA RÉSIDENCE LES OMBELLES

Compte tenu des difficultés rencontrées par la copropriété de la résidence Les Ombelles, la Ville de Nancy, accompagnée de l'État et de la Métropole, a mis en place un plan de sauvegarde le 20 juin 2023. Ce plan doit permettre d'aider les copropriétaires à redresser durablement leur copropriété.

Les partenaires publics et privés sont amenés à travailler ensemble pour établir un diagnostic précis et proposer un scénario d'intervention. : La DDT, la ville et la Métropole ont constitué une cellule technique de suivi mensuel. Des sous-commissions thématiques (social, technique, administratif/juridique, financier et urbain) ouvertes aux partenaires et à l'administratrice provisoire se réunissent au rythme de 1 par mois.

SAINT MICHEL – JÉRICHO - GRANDS MOULINS

Ce territoire regroupe le quartier intercommunal Saint-Michel-Jéricho, à cheval sur Malzéville et Saint-Max, et le secteur dit des Grands Moulins de la commune de Nancy.

Alors que le quartier Saint-Michel-Jéricho est géré par un syndicat intercommunal à vocation unique, la partie nancéienne de ce territoire est marquée par une moindre présence de structures associatives et un dynamisme de quartier moins important. Cependant, avec l'aménagement du site Alstom en cours de réflexion et la reconversion du site des Grands Moulins, ce territoire sera en profonde mutation dans les années à venir. Le projet de transformation des Grands Moulins a d'ailleurs déjà insufflé une dynamique dans le quartier avec notamment la démarche de mémoire autour de cet ancien site industriel initiée par l'Atelier de Vie de Quartier.

Habitat

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA RENOVATION DE L'HABITAT. « GRAND NANCY HABITAT »

Les associations intervenant dans le domaine du logement sont partie intégrante de la mise en œuvre de la politique de l'habitat et du maintien de la cohésion sociale dans la ville. C'est pourquoi la Ville de Nancy a développé avec elles un large partenariat et les soutient financièrement dans leurs actions. En 2024, le budget alloué était de 8 000 €.

Des aides exceptionnelles à la rénovation sont proposées aux particuliers sur le centre-ville et accompagnent l'Opération de Revitalisation du Territoire et des aides financières sont mobilisables sur tout le territoire, dans le cadre du « Programme d'Intérêt Général » : Agissez pour votre logement.

PARTENARIAT AVEC LA SAPL « GRAND NANCY HABITAT »

Les activités de la société anonyme publique locale « Grand Nancy Habitat » correspondent à des missions d'intérêt général intéressant la Ville de Nancy, principalement au titre de la campagne de ravalement et du programme d'intérêt général « Agissez pour votre logement », afin d'aider les propriétaires dans leurs démarches techniques, administratives et financières.

En 2024, la Ville a alloué un budget de 100 000 € à « Grand Nancy Habitat ».

L'année a été consacrée à l'élaboration d'une nouvelle convention en lien avec la SAPL pour l'année à venir.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, les missions d'animation, aux côtés de la Ville de Nancy, des dispositifs visant l'amélioration de l'habitat sur le territoire communal ont été maintenues :

- Instruction des dossiers de demande de subventions des nancéiens pour l'amélioration de l'habitat : PIG « Agissez pour votre logement », et l'OPAH-RU du quartier Saint Pierre, René2, Bonsecours.
- Accompagnement technique du Programme de ravalement « Nancy Ville Claire et Végétale »

De nouvelles missions complémentaires ont également été développées en vue de leur mise en œuvre sur 2025/2027 :

- Repérage des copropriétés susceptibles de s'engager dans la rénovation énergétique.
- Conseils alternatifs au projet d'isolation thermique par l'extérieur en cas de refus des travaux pour raisons patrimoniales.
- Mise en place d'une étude et d'actions destinées à accompagner les propriétaires pour la remise sur le marché de logements vacants.

MISE EN OEUVRE DU PROJET « BUNTI » PORTE PAR LA START-UP « VILLES VIVANTES ».

Une Convention de recherche et de développement a été signée en janvier 2024 pour 5 ans avec un objectif de 30 logements réhabilités sur cette période. La Métropole du Grand Nancy, la Ville de Nancy et Villes Vivantes sont financeurs.

Le montant total du projet est de 420 000 euros si l'ensemble des opérations sont réalisées : Dépôt d'un permis de construire.

Cette action permet pour chaque Nancéen, propriétaire qui le souhaite d'être accompagné gratuitement dans son projet de rénovation : réalisation de plans en 3D, montage du dossier financier, recherche de subventions, lien avec l'ABF.

Un site internet et d'un numéro vert ont été mis en place en 2024, 134 appels ont été reçus sur le numéro vert. 34 projets font l'objet d'un accompagnement.



ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuite des grands projets d'aménagement et de renouvellement urbain, en lien avec les services métropolitains, tels que la mutation des Grands Moulins, la reconversion du site Alstom, de la cité administrative, OPAH-RU sur le quartier Saint-Pierre / René II / Bonsecours...

- Afin de suivre et donner une visibilité sur les subventions liées à la Politique de la ville, la ville de Nancy a défini une nouvelle procédure pour l'instruction des dossiers. Un comité de pilotage sera initié et des temps de travail spécifiques seront définis selon un calendrier adapté. A l'issue de ces travaux une seule délibération reprenant l'ensemble des subventions attribuées fera l'objet d'un passage en conseil municipal.

- La convention-cadre de Gestion Urbaine de proximité (G.U.P.) arrive à échéance. Elle a pour objet de définir les engagements des différents partenaires en matière de gestion urbaine de proximité des espaces publics, de l'habitat, de l'écologie urbaine ou encore de la tranquillité publique et de la lutte contre les incivilités. Par conséquent, il convient de la reconduire. Des temps de travail seront proposés en 2025 dans l'objectif de revoir les conventions spécifiques par quartiers et de signer les nouvelles pour décembre 2025.

- Poursuite de l'élaboration du Plan de Sauvegarde des Ombelles : Il est difficile d'associer à ce stade les copropriétaires et résidents mais les modalités de leur participation en phase d'identification du meilleur scénario de redressement de la copropriété doivent être définies au 1^{er} semestre 2025.

- Les bailleurs de logements sociaux situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'exonérations fiscales afin d'accélérer l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie dans ces quartiers.

Des nouvelles conventions vont être élaborées pour définir de manière partenariale les conditions et les orientations retenues au niveau local pour l'utilisation de cet abattement par les bailleurs.

Pour la ville de Nancy, OMh du Grand Nancy et CDC Habitat possèdent du patrimoine éligible à l'abattement en question pour des logements répartis sur les 3 QPV de la ville:

L'OMH pour la gestion de 2 258 logements, ce qui représente un abattement fiscal prévisionnel de 481 794€.

CDC Habitat pour la gestion de 127 logements sur le quartier Grands Moulins, soit un abattement fiscal prévisionnel de 42 000€.

La construction de la programmation annuelle d'actions nécessite donc une coopération importante entre les différentes parties prenantes, notamment à travers un dialogue permanent entre les communes et les bailleurs sociaux.



ÉCOLOGIE ET NATURE

Les missions principales :

- Gérer, de manière exemplaire, les espaces de nature de la Ville
- Aménager de nouveaux espaces de nature
- Améliorer la biodiversité en ville
- Sensibiliser et impliquer les citoyens dans les démarches d'écologie urbaine et de préservation de la biodiversité (Jardin éphémère, Embranchements, Nature en fête, Pépinière en vert, Mardi aux serres, Mercredi à la Pep', ...)
- Produire les plantes annuelles, bisannuelles, et vivaces nécessaires au fleurissement de la ville
- Gérer et entretenir l'espace animalier
- Gérer et entretenir le patrimoine ludique, le mobilier, la signalétique des espaces de nature
- Gérer, entretenir et renouveler le patrimoine arboré de la Ville avec un important enjeu de sécurité.
- Initier et faire vivre des partenariats scientifiques et techniques

La direction Ecologie et Nature s'attèle au quotidien à gérer de manière exemplaire les espaces de nature de la Ville. Elle produit les plantes annuelles, bisannuelles, et vivaces nécessaires au fleurissement de la ville et elle aménage de nouveaux espaces de nature pour contribuer à un meilleur cadre de vie pour tous, et à l'amélioration la biodiversité en ville.

Cette action est naturellement conduite avec les Nancéens et Nancéennes. La direction accompagne notamment les habitants pour qu'ils contribuent eux-mêmes à la végétalisation de la Ville. Elle les sensibilise et les implique à travers divers projets d'écologie urbaine et de préservation de la biodiversité (Jardin éphémère, Embranchements, Nature en fête, Pépinière en vert, Mardi aux serres, Mercredi à la Pep', Jeudis à Godron...) Ces événements et projets suscitent toujours un grand intérêt. Pour exemple, Nature en fête et Pépinière en Vert, marchés aux plantes organisés chaque année à la Pépinière et au Parc Sainte Marie, réunissent environ 50 000 personnes sur deux week-ends.

La direction s'occupe également au quotidien de l'espace animalier de la Pépinière et gère les aires de jeux et équipements sportifs en libre-service, le mobilier et la signalétique de l'ensemble des espaces de nature de la Ville.

Elle surveille, entretien et renouvelle le patrimoine arboré de la Ville afin de répondre aux attentes fortes des citoyens concernant la place du végétal en Ville mais aussi afin d'assurer les enjeux de sécurité (chutes de branches...)

L'action de la direction s'appuie sur des partenariats scientifiques, techniques et culturels dynamiques.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 241 203 €	844 119 €	2 085 322 €
Recettes		3 992 €	174 232 €
Coût net	1 070 963 €	840 127 €	1 911 090 €

CHIFFRES CLÉS 2024

399 ha d'espaces vertsà Nancy, dont **187 ha** gérés
(11 parcs, 14 jardins, 31
squares et 2 cimetières)**32 000** arbres sur le
territoire (15 600 MGN
et 16 400 VdN)**12 %** de surface Canopée (=
surface de la Ville couverte par
le houppier des arbres)**13** jardins partagés,
pédagogiques ou familiaux**16 km** de cheminements
doux

Végétalisation verticale :

186 fosses,
910 mètres linéaires,**1 430 m²** de façades
végétalisées à terme

Cimetières :

120 000 m² de
végétalisation supplémentaire
depuis 3 ans**214 400** plantes produites
aux serres municipales**- 60 %** de consommation
d'eau en 20 ans**59** aires de jeux**26 ha** de jardins collectifs et
plus de **1000** parcelles**43%** des jardins familiaux et**64%** des jardins partagés sont
gérés par des associations**10 ha** de vergers collectifs et
30 parcellesPlus de **430 ha** de jardins
privés (3% du territoire du Grand
Nancy)**290 ha** de vergers privés et
plus de **3000** parcelles**13 ha** de terres de
maraîchage privé, gérées par
des exploitants agricoles**2600** participants à plus d'une
centaine d'animations naturePROJETS ET FAITS MARQUANTS
POUR LA DIRECTION EN 2024Mise en service de deux cuves de récupération d'eau aux serres
municipales ce qui permettra d'économiser environ 500 m³ d'eau

- Renouvellement de la labélisation Ecojardins de 12 parcs
- Jardin éphémère Atelier sur le thème de l'Industrie
- Aménagement et plantation de la Place des Vosges
- Plantation de 120 arbres sur le boulevard Collignon
- Adoption du Plan Arbres et Nature en mars 2024
- Réfection complète de l'aire de jeux Bazin et du square Chopin.
Travaux d'aménagement sur les aires de jeux des jardins Joli
Cœur et Verlaine
- Végétalisation de la Terrasse de la Pépinière

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Réalisation d'une volière à l'espace animalier de la Pépinière
- Remplacement du Rocher des Macaques par un espace paysager associé à un enclos de contact
- Poursuite du travail sur les projets d'aire de jeux et de Roseraie à la Pépinière
- Validation finale du plan de gestion de la Pépinière
- Aménagement de l'atelier potager aux serres municipales et mise en fonctionnement
- Plantation d'arbres et début de la désimperméabilisation du cimetière du Sud
- Renouvellement des 4 fleurs lors du passage du jury Villes et Villages fleuris en juillet
- Engagement d'un projet d'aménagement et d'animation du site des serres municipales
- Initier la réalisation d'un plan de gestion du parc Sainte Marie
- Jardin éphémère « Graines d'Art Déco »
- Réalisation de davantage de projets de plantation/ réaménagement d'espaces par le végétal en régie par structuration d'une démarche et des outils nécessaires



ESPACE PUBLIC

Les missions principales :

La Direction intervient sur les politiques publiques relatives à la préservation et l'amélioration de la qualité de vie des nancéiens et usagers de l'espace public. Elle veille aux usages et à la gestion du domaine public conformément aux orientations politiques et à la réglementation. Travaillant en étroite collaboration avec les différents services de la Ville, ses actions s'inscrivent dans un objectif de valorisation et de gestion évolutive et adaptable de l'espace public, de lutte contre les nuisances tout en préservant l'équilibre entre activités économiques, tranquillité des habitants et libre circulation des usagers.

Pour ce faire, la direction de l'espace public assure les missions suivantes :

- Expertiser les demandes et accompagner les administrés, usagers et services sur toutes les questions relatives à l'occupation du domaine public, à l'organisation de manifestations sur le domaine public, aux travaux de voirie, aux mobilités actives, à la circulation, à l'aménagement de l'espace public, au stationnement, à l'hygiène, à la gestion des risques majeurs ainsi qu'à la prévention et l'accessibilité des ERP et manifestations.
- Assurer le lien, le dialogue et le traitement des demandes des citoyens et usagers relatives aux missions de la direction en misant sur la participation des citoyens.
- Rédiger, viser et délivrer les actes municipaux dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.
- Participer aux études, à la mise en œuvre et apporter son expertise à l'évolution des politiques publiques, des aménagements d'espaces ou d'adaptation des services afin de contribuer à l'amélioration permanente du service public.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total	Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
Dépenses	1 903 986.97 €	3 947 752.31 €	5 851 739.28 €	A	5	5
Recettes		11 204 950.06 €	11 216 866.04 €	B	20	20
Coût net	1 892 070.99 €	-7 257 197.55 €	-5 365 126.76 €	C	31	31
				Total	56	56

CHIFFRES CLÉS 2024

24 parkings en ouvrages ou aires de stationnement (8 300 places)

Surveillance et contrôle de plus de

10 000 places de stationnement sur voirie :

5 610 000 € de recettes de stationnement,

7 000 abonnements résidents et **3 000** dossiers de droits PMR

150 dossiers traités de recours contre l'émission d'un forfait post-stationnement.

1 MF de la section investissements du budget communal pour les travaux d'entretien et d'attractivité des parkings

Plus d'**1 MILLION** de visiteurs à la foire attractive de printemps

1 850 demandes d'interventions sur le domaine public auxquelles il faut ajouter

2 880 demandes d'enlèvement de tags.

3 867 demandes de stationnement liées à un déménagement de particuliers

477 interventions du service d'hygiène suite à des signalements ayant donné lieu à 58 courriers de mise en demeure et 142 courriers de mise en garde.

231 dossiers présentés en sous-commission départemental de sécurité. **65** visites périodiques d'ERP. **34** visites d'ouverture d'ERP et **14** dossiers de manifestations instruits.

Plus de **1 500** actes administratifs relatifs à l'usage et à la gestion du domaine public (arrêtés notamment) domaine public auxquelles il faut ajouter

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Réaménagement de la ligne 1 de trolleybus
- Concertation sur le devenir de l'espace Carnot/Léopold
- Mise en place de rues scolaires
- Concrétisation du transfert des parkings gérés et concédés de la Ville de Nancy vers la Métropole du Grand Nancy
- Stationnement : mise en place du LAPI en juin 2024 ainsi qu'un travail qui a abouti à une évolution de la politique tarifaire avec application au 01 avril 2025.
- Lancement du 1^{er} Plan de Sauvegarde départemental, en collaboration avec les Services de l'État et de la Métropole du Grand Nancy, pour l'immeuble les Ombelles sur le Plateau de Haye
- La procédure en matière de déménagements des particuliers a été simplifiée et automatisée pour ce qui concerne les déménagements des professionnels.
- Le projet de la Brasserie du Parc de la Pépinière a été réinterrogé et réétudié.
- Développement des collaborations avec les autres services de contrôle d'urbanisme du Grand Est pour de meilleures pratiques
- Rencontre avec DDETS, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités dans le cadre du suivi des chantiers en lien avec les entreprises
- Une augmentation très importante des périls immeubles, qui font croître la charge de travail du service nécessitant une réorganisation du service sur cette mission qui s'est beaucoup développée ces deux dernières années.
- Travail de structuration du traitement de l'ensemble des demandes des usagers au niveau du service aménagements urbains, en lien avec les autres directions de la Ville et la Métropole.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuite des projets stratégiques d'aménagement de l'espace public : schéma de livraison, stationnement des bus de tourisme, carte des doubles sens cyclables en concertation avec la métropole.
 - Organisation des grandes manifestations dont la 687^{ème} foire attractive de printemps
 - Mettre en place un COPIL grands évènements pour assurer une fluidité et une qualité d'organisation des manifestations sur le domaine public.
 - Réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde dans le cadre de la gestion des risques majeurs sur la Métropole du Grand Nancy.
 - Modernisation des outils de gestion du domaine public et de surveillance du stationnement.
 - Assurer la coordination sur l'ensemble des gros chantiers de chauffage urbain et de réseaux sur 2026.
 - Élaboration du plan piéton et mise en œuvre des premières actions
 - Évolution de la surveillance du stationnement payant sur voirie : Étendre le contrôle LAPI en lieu avec la modernisation du parc d'horodateurs, développer le paiement mobile avec un 3^{ème} opérateur, optimiser la pris en charge des PMR et de leurs droits d'inscription.
- ÉContinuation d'application de la réglementation (décret n°2017-1244 du 07 août 2017) concernant les lieux de diffusion de sons amplifiés, publics ou privés.



Les missions principales :

Le Département MSAEP est rattaché à la Direction de l'Espace Public. Il intervient sur différents champs relatifs à la mise en œuvre des politiques publiques en matières de mobilités (Circulation et stationnement) et d'aménagements de l'espace public.

Le Département MSAEP travaille en lien étroit avec les services de la Métropole du Grand Nancy afin d'initier les projets d'aménagement et/ou d'amender et valider les projets proposés. A travers la validation d'aménagements, le département MSAEP est garant à la fois du respect du pouvoir de police du Maire mais également de la cohabitation des usages sur le domaine public de la Ville.

Moyens humains et financiers

Le département MSAEP est structuré en 4 services, essentiellement techniques, et regroupe 24 agents.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 895 011.28 €	3 458 861.10 €	5 353 872.38 €
Recettes	11 915,89 €	9 772 858.86 €	9 784 774.84 €
Coût net	1 883 095.30 €	-6 313 997.76 €	-4 430 902.46 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	6	6
C	17	17
Total	24	24

Codes services: Stationnement (575 M00), Parkings (575 M02), Aménagements urbains (564)

Service Circulation et coordination des travaux sur l'espace public

Missions :

Expertiser les demandes des usagers et services sur toutes les questions relatives à l'usage et la gestion de l'espace public, aux travaux de voirie, aux mobilités, à la circulation, au stationnement (parkings et voirie).

Instruire, régler, coordonner, autoriser les diverses interventions sur le domaine public et veiller au respect des règles édictées dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

Rédiger, viser et délivrer les actes municipaux dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

Les effectifs :

Le service Circulation et Coordination des travaux sur l'espace public est composée de 5 agents : 2 surveillants de travaux, 1 agent support, un responsable de service et son adjoint.

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
B	2	2
C	3	3
Total	5	5

CHIFFRES CLÉS 2024

680 arrêtés et autorisations de voirie dont :

- 395** pour travaux,
- 110** pour manifestations,
- 128** pour réglementation de circulation,
- 47** pour besoins divers.

Service Stationnement

Missions :

Gérer en régie les recettes du stationnement payant sur voirie et des FPS (forfait post-stationnement).

Mettre en place, suivre et gérer :

- les marchés de prestataires de la collecte et du contrôle automatisé (LAPI),
- le parc d'horodateurs,
- les abonnements résidents et droits PMR.

Les effectifs :

Le service Stationnement est composé de 6 agents : 1 agent d'accueil, 2 agents administratifs, 1 agent chargé de la donnée informatique, 1 agent chargé de la maintenance du parc et son responsable de service.

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
B	1	1
C	5	5
Total	6	6

Guichet du stationnement :

Le service Stationnement est présent au quotidien dans le hall de l'hôtel de Ville pour répondre au mieux aux problématiques liées au stationnement rencontrées par les usagers.

CHIFFRES CLÉS 2024

5 610 000 € de recettes de stationnement

7 000 abonnements résidents
et **3 000** dossiers de droits PMR

150 dossiers de recours contre FPS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	298 709.83 €	2 393 651.34 €	2 692 361.27 €
Recettes	0 €	7 697 423.44 €	7 697 423.44 €
Coût net	298 709.83 €	-5303772.10 €	-5 005 062.17 €

Service Aménagement Urbain

Missions :

1. Expertiser les demandes des usagers et services en lien avec l'espace public reçues par les canaux suivants :

- GRC Métropole (Publik),
- GRC Nancy (Nancy en direct),
- Courriers / mails / appels téléphoniques,
- Demandes résultant de rencontres avec les élus,
- Sur site via riverains et ateliers de vie de quartier (AVQ).

2. Assurer une proximité auprès des usagers en proposant des solutions d'aménagement ou en coordonnant vers les services VDN ou MGN compétents.

Les effectifs :

Le service de l'Aménagement Urbain est composée de 7 agents : 5 instructeurs de proximité répartis sur les 5 territoires de la ville (Est, Ouest, Sud, Nord et Centre), d'une assistante administrative et de sa responsable de service.

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
B	2	2
C	5	5
Total	7	7

CHIFFRES CLÉS 2024

1 399 demandes traitées, issues de la GRC MGN

450 demandes traitées, issues de la GRC Nancy

2 880 demandes d'enlèvements de tags effectuées auprès des services de la propreté de la MGN

450 propositions d'aménagement effectuées.

Service Parkings

Missions :

- Gérer en régie les recettes du stationnement payant en ouvrages.
- Suivi des travaux et de la maintenance réalisés dans les ouvrages
- Assurer la surveillance dans les parkings

Les effectifs :

Le service parking est composé de 5 agents : 1 assistante administrative, 3 agents d'exploitation des parking, 1 chef de service qui est en outre chargé de la régie.

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
B	1	1
C	4	4
Total	5	5

CHIFFRES CLÉS 2024

18 parkings en ouvrages ou aires de stationnement (2226 places)

1,5 M€ de la section investissement du budget communal pour les travaux d'entretien et d'attractivité des parkings

549 abonnements riverains

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	1 574 119.34 €	1 014 164.75 €	2 588 284.09 €
Recettes	11 915.98 €	2 075 435.42 €	2 087 351.40 €
Coût net	1 562 203.36 €	-1 061 270.67 €	500 923.69 €

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Un trolleybus électrique pour la ligne 1 avec une mise en service au 01 avril 2025. Conformément aux Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) adopté fin 2021, le Grand Nancy a fait le choix d'un trolleybus 100 % électrique en remplacement du TVR. L'année 2024 a été consacrée aux travaux d'aménagement de la plateforme de la ligne 1 sur Nancy.
- Une coordination accentuée avec les services métropolitains sur les projets de réfection de voirie et d'aménagement de pistes cyclables.
- Stationnement : mise en place du LAPI en juin 2024 ainsi qu'un travail qui a abouti à une évolution de la politique tarifaire avec application au 01 avril 2025.
- Préparation du transfert du service parking à la Métropole au 01 janvier 2025 dans le cadre d'un transfert de compétences.
- Travail de structuration du traitement de l'ensemble des demandes des usagers au niveau du service aménagements urbains en lien avec les autres directions de la Ville et la Métropole

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuite des projets stratégiques d'aménagement de l'espace public : schéma de livraison, stationnement des bus de tourisme, rues scolaires et ligne 2.
- Assurer la coordination sur l'ensemble des gros chantiers de chauffage urbain et de réseaux sur 2026.
- Complétude de la carte des doubles sens cyclable (DSC) en concertation avec la Métropole.
- Modernisation des outils de gestion du domaine public.
- Elaboration du plan piéton et mise en œuvre des premières actions.
- Évolution de la surveillance du stationnement payant sur voirie : Etendre le contrôle LAPI en lieu avec la modernisation du parc d'horodateurs
- Développer le paiement mobile avec un 3ème opérateur.
- Optimiser la pris en charge des PMR et de leurs droits d'inscription.





**ADMINISTRATION DU
DOMAINE PUBLIC**

Les missions principales :

Ce département, composé de deux services :

- L'occupation du domaine public
- L'attractivité et la valorisation du domaine public

a pour principales missions :

- l'organisation et la gestion administrative, technique et financière des foires (attractive de printemps et d'automne), des cirques, la préparation administrative de la fête de la musique en transversalité avec les différents services municipaux et les services de l'Etat,
- le relevé annuel et la saisie en vue de leur facturation des enseignes commerciales, la gestion des réclamations, l'élaboration des titres de recettes et la gestion des réclamations,
- l'expertise, l'accompagnement et la gestion des demandes d'occupation du domaine public : la rédaction, le suivi et la facturation, le cas échéant, des arrêtés et conventions d'occupation temporaire du domaine public, des délibérations, la surveillance générale et le contrôle des animations festives organisées sur le domaine public (constater, rendre compte de dysfonctionnements, contrôle des autorisations d'occupation du domaine public et des installations mises en place...) mais aussi un rôle d'information et de sensibilisation,
- la sécurisation des évènements sur les espaces publics en lien avec la Préfecture notamment lors des manifestations d'envergures (Fête de la Musique, festivités de fin d'année...) ou revendicatives et de survols de drones,
- les procédures de publicité simplifiée et de publicité suivie d'une sélection ou de concession travaux et exploitation dans le cadre des occupations commerciales de type manèges, kiosques, brasseries, golf miniature, rosalies, théâtre de marionnettes... ainsi que la vérification des cahiers des charges portant conventions d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'une activité commerciale, et des décisions des autres directions,
- la gestion des demandes de stationnement pour les déménagements des particuliers.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		430 627.95 €	
Recettes		1 432 091.20 €	
Coût net		-1 001 463.25 €	

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	4	3,9
C	5	5
Total	10	9,9

CHIFFRES CLÉS 2024

Environ **1 289** éléments d'enseignes relevés et facturés, hors Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour un montant de 84356,45€.

264 arrêtés d'occupation temporaire du domaine public à titre gracieux,

75 arrêtés d'occupation temporaire du domaine public à titre payant,

90 courriers d'autorisations dans le cadre de petites ou de manifestations de grande envergure

20 cahiers des charges en publicité-sélection ont été publiés portant conventions d'occupation commerciale

temporaire sur le domaine public (villages de Saint Nicolas, manèges et brasseries dans les parcs, kiosques, golf miniature...)

237 arrêtés dans le cadre des foires attractives de printemps et d'automne

2 428 demandes d'autorisation de stationnement pour un déménagement réalisé par un particulier

1 159 demandes d'autorisation de stationnement pour un déménagement réalisé par un professionnel

94 avis dans le cadre des demandes de survols de drone,

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

La procédure en matière de déménagements a été simplifiée et automatisée pour ce qui concerne les déménagements des professionnels.

Le projet de la Brasserie du Parc de la Pépinière a été réinterrogé et réétudié.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



En transversal, poursuivre les réflexions sur les grands projets en cours concernant la mise en valeur des espaces publics pour développer l'attractivité commerciale et touristique du cœur de ville, des parcs paysagers et des quartiers et répondre aux attentes des usagers nancéiens, dans le respect du « Vivre Ensemble ». Les principales orientations concernent le développement des festivités de fin d'année, le devenir de la Brasserie du Parc de la Pépinière et la concertation menée sur le projet d'aménagement de l'espace Carnot/Léopold (impact foire attractive de printemps et cirque) et le devenir de la brasserie du parc Sainte Marie.

Faire évoluer la tarification d'occupation du domaine public avec le développement de nouvelles modalités (foodtruck par exemple)

En lien avec le COPIL grands événements qui a pour objectif d'assurer une meilleure fluidité et une qualité d'organisation des manifestations sur le domaine public, améliorer les modalités de traitement des demandes d'occupation du domaine public par nos partenaires, pour faciliter les démarches et la rapidité de traitement et rationaliser les demandes d'occupation sur le domaine public.

**Les missions principales :**

L'espace public est un lieu de passage à l'usage de tous : usagers et riverains. Son occupation temporaire par des travaux est soumise à réglementation et a pour principal objectif de maintenir et assurer une qualité de vie à tous en garantissant la sécurité et en minimisant les nuisances. Il faut donc concilier cette occupation avec d'autres activités : les terrasses des bars et restaurants, les travaux des concessionnaires, les fêtes et manifestations et les déménagements. Il est donc important de respecter une information transversale quant à une bonne répartition des utilisations de cet espace.

Des contrôles sont donc effectués pour vérifier la bonne occupation de cet espace par les entreprises et la bonne réalisation des travaux, en conformité avec les règles de différents codes : Code de l'urbanisme, de la route, de la voirie routière et de l'environnement. Tous les agents de la filière technique sont assermentés en fonction des missions qu'ils effectuent.

Moyens humains et financiers

Le service Contrôle de l'Espace Public est rattaché à la Direction de l'Espace Public. Il est constitué de deux entités : l'une gère les autorisations d'occupation temporaire du domaine public par les entreprises dans le cadre de la réalisation de travaux sur et dans les bâtiments (pour des particuliers, des institutions ou des collectivités) et la seconde effectue les contrôles de conformité relatifs aux autorisations d'urbanisme délivrées par la Direction de l'Urbanisme réglementaire.

Il est constitué par 10 agents.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total	Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
Dépenses	0	0		A	1	1
Recettes		340 882 €	340 882 €	B	4	4
Coût net		340 882 €	340 882 €	C	5	5
				Total	10	10

CHIFFRES CLÉS 2024

Plus de **2 500** demandes d'entreprises qui génèrent rencontres sur site et création d'un arrêté d'occupation temporaire du domaine public puis application d'une redevance d'occupation temporaire du domaine public en augmentation. Augmentation d'une centaine de demandes au 1^{er} trimestre 2025

2024 : **340 882 €**

262 DAACT contre 223 en 2023

120 courriers et attestations contre 121 en 2023

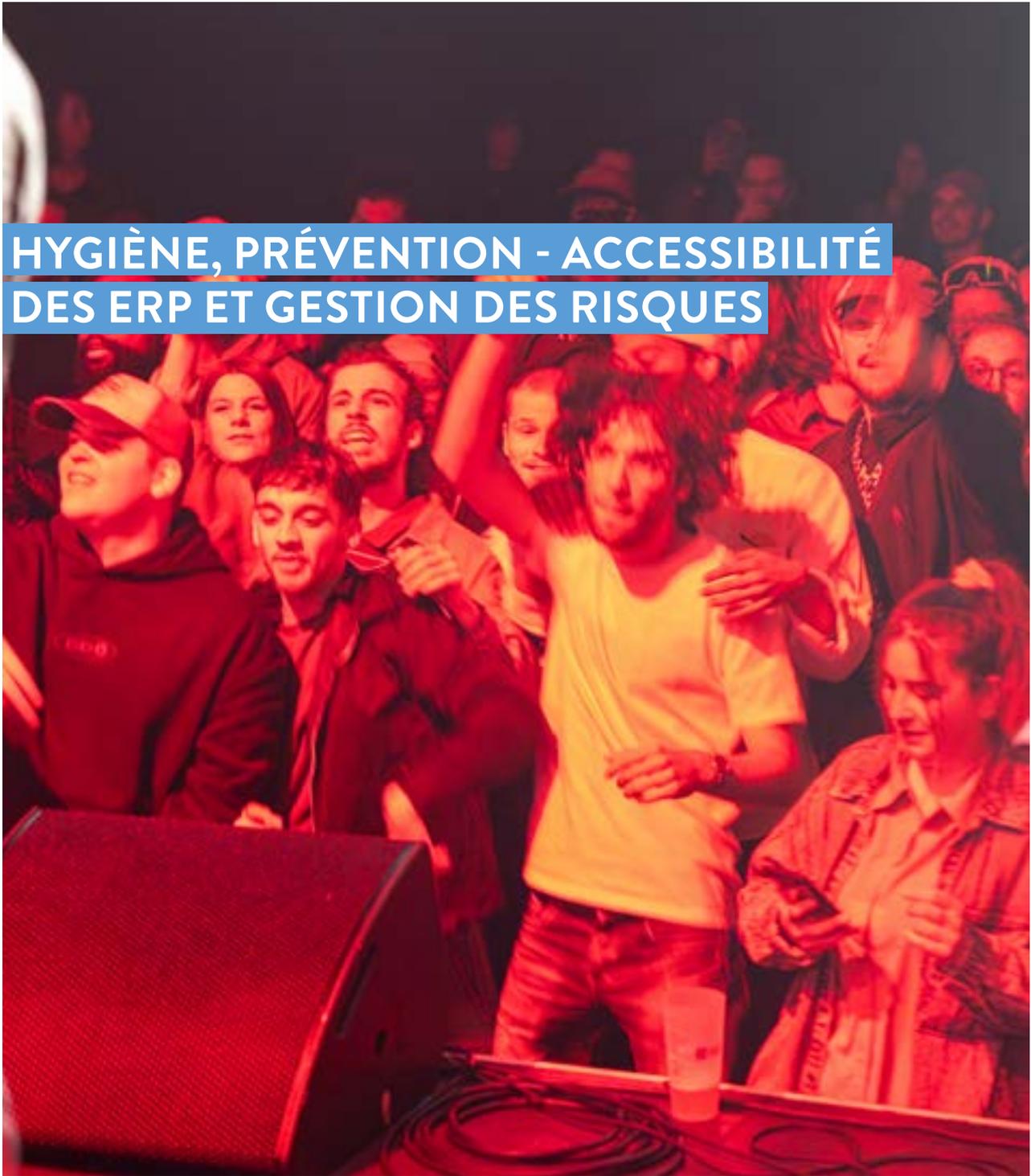
PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Développement des collaborations avec les autres services de contrôle d'urbanisme du Grand Est pour de meilleurs pratiques
- Rencontre avec DDETS, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités dans le cadre du suivi des chantiers en lien avec les entreprises

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuites des contrôles d'urbanisme avec la DDT et les services du Procureur
- Renforcement des liens transversaux avec différents services, Ville, Métropole et autres services extérieurs (KEOLIS, UDAP, DDETS, DDT et Ministère de la Justice)



HYGIÈNE, PRÉVENTION - ACCESSIBILITÉ DES ERP ET GESTION DES RISQUES

Les missions principales :

Le Service Hygiène définit chaque année un programme d'actions visant à préserver, protéger et améliorer, la qualité de vie des nancéiens, pour protéger leur santé. Ce service met l'accent sur l'aspect préventif, en exerçant, par exemple, des missions de préventions, d'informations, de contrôles et de conseils. Ses secteurs d'activité sont le contrôle des établissements en matière d'hygiène alimentaire, la lutte contre l'habitat insalubre, la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée et la lutte anti-vectorielle. Tout cela afin d'empêcher l'apparition de situations préjudiciables à la santé ou au bien-être des habitants.

Le Service Sécurité Prévention assure la gestion et le suivi sécuritaire des ERP en relation avec la Préfecture et les services départementaux d'incendie, il participe à la sécurité des manifestations de toutes natures et assure la coordination sur les problèmes de sécurité intervenant sur le domaine public et dans les bâtiments publics et privés.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	8 975.96 €	58 263.26 €	
Recettes		624 000 €	624 000 €
Coût net		-565 736.74 €	-556 761.05 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	9	8
C	3	3
Total	13	12

CHIFFRES CLÉS 2024

477 interventions du service d'hygiène suite à des signalements ayant donné lieu à **58** courriers de mise en demeure et **142** courriers de mise en garde.

231 dossiers présentés en sous-commission départemental de sécurité
65 visites périodiques d'ERP
34 visites d'ouverture d'ERP et **14** dossiers de manifestations instruits.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

Le Service d'Hygiène collabore au 1er Plan de Sauvegarde départemental, en collaboration avec les Services de l'État et de la Métropole du Grand Nancy, pour l'immeuble les Ombelles sur le Plateau de Haye.

Une augmentation très importante des périls immeubles, qui font croître la charge de travail du service nécessitant une réorganisation du service sur cette mission qui s'est beaucoup développée ces deux dernières années.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Partenariat avec les services DDPP et un prestataire extérieur (VERITAS) pour les contrôles sanitaires dans les établissements de restauration et publication de l'ensemble des résultats sur l'application 'Alim confiance'.
- Continuation d'application de la réglementation (décret n°2017-1244 du 07 août 2017) concernant les lieux de diffusion de sons amplifiés, publics ou privés.
- Réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde dans le cadre de la gestion des risques majeurs en partenariat avec les services de la Métropole du Grand Nancy.



SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET PROPRETÉ

Composition de la direction

La direction Sécurité, Tranquillité et Propreté se compose de quatre services : la Police municipale, la Brigade de surveillance de la voie publique, la Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs) et la mission Écocitoyenneté.

LES MISSIONS PRINCIPALES

Police municipale

La police municipale de Nancy a pour mission de déployer une action de proximité auprès et au bénéfice des Nancéiens aux fins :

- d'assurer un partage de l'espace public respectant les catégories d'usagers les plus vulnérables ;
- d'assister et de sécuriser les événements ayant cours sur le ban communal ;
- d'assurer un travail partenarial avec les différents acteurs de la sécurité publique, mais également avec les bailleurs sociaux et les sociétés de transport de personnes ;
- de multiplier les contacts avec la population pour mieux en discerner les attentes, analyser l'espace public en fonction des aspirations du public et en faire part aux services partenaires.

Le service enregistre une augmentation régulière de ses effectifs, qui sont passés de 63 agents en janvier 2021 à 83 agents en 2024.

Brigade de surveillance de la voie publique

La Brigade de surveillance de la voie publique a pour mission de veiller au respect des arrêtés municipaux dans le domaine de la gestion des déchets et de la propreté, et dans celui du stationnement gênant. Elle veille également au maintien de la qualité de l'espace public.

Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs)

Les gardes parcs ont pour mission d'assurer la quiétude et la sécurité à l'intérieur des parcs en favorisant le « aller vers » à l'endroit des usagers pour les informer et leur rappeler les règles d'usage. Ils participent également à l'organisation de toutes les manifestations à l'intérieur des parcs, en étant un service ressource pour en garantir la mise en œuvre et leur bon déroulement. Ils procèdent à l'ouverture et à la fermeture de tous les parcs tout au long de l'année (et en cas d'alerte météorologique), ainsi que des cours d'école ouvertes au public durant la période estivale. Ils assurent une veille de l'état des parcs et des équipements s'y trouvant et signalent aux services compétents tous les désordres constatés pour intervention et réparation.

Le service est composé de 18 gardes parcs, d'un responsable et de son adjoint.

Mission Écocitoyenneté

L'implication citoyenne est au cœur de la feuille de route du mandat et nécessite une proximité et un accompagnement au quotidien des habitants et usagers de la ville. C'est pourquoi, bien que les thématiques portées par la mission Écocitoyenneté relèvent parfois des compétences métropolitaines (déchets et propreté), l'interface de la Ville apparaît primordiale pour rester au plus près des habitants, commerçants, étudiants, entreprises et associations qui composent la ville.

L'intervention de la mission Écocitoyenneté s'inscrit dans une démarche de prévention et de sensibilisation à travers des animations et des actions de communication.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	237 170.75 €	3 138 077.86 €	3 375 243.61 €
Recettes		87 076.20 €	95 026.20 €
Coût net	229 220.75 €	3 050 996.66 €	3 280 217.41 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A		
B		
C		
Total		

CHIFFRES CLÉS 2024

Police municipale : Renforcement de l'action de proximité

Plus de **6 200** patrouilles pédestres (1 500 en 2022, 4 000 en 2023)

50% de l'action de la PM réalisée hors centre-ville

2000 élèves ont participé à des actions de sensibilisation et de prévention (port de la ceinture de sécurité, permis piéton)

Activité en hausse :

27 000 mains courantes enregistrées (+15% par rapport à 2023)

Plus de **10 000** appels téléphoniques (8 700 en 2022, 10 000 en 2023)

27 700 verbalisations électroniques réalisées (+15% par rapport à 2023)

CHIFFRES CLÉS 2024

Brigade de surveillance de la voie publique :

1 056 courriers d'avertissement, dont 985 à l'attention de riverains (93,3%) et 71 aux commerçants (6,7%) qui se répartissent comme suit par secteur :

- Centre : 265 courriers (25% du total)
- Sud : 313 courriers (30%)
- Nord : 181 courriers (17%)
- Ouest : 214 courriers (20%)
- Est : 83 courriers (8%)

Police municipale

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ

Les travaux de réaménagement au sein du poste de Police Municipale se sont achevés fin 2024. Ils ont notamment permis une extension de l'armurerie, de la zone de restauration ainsi qu'un réaménagement des espaces dédiés aux groupes Jour et Nuit, à la Brigade de Contact Urbain et à la Brigade de Circulation Routière.

La sécurisation du poste de Police Municipale s'est également fortement renforcée avec la mise en place de caméras de vidéo-protection ceinturant le bâtiment et de vidéo-surveillance à l'intérieur de ce dernier.

RENFORCEMENT DE LA PROXIMITÉ

Les actions de proximité se sont renforcées en 2024, avec une augmentation significative du nombre de patrouilles pédestres effectuées (plus de 6 200 en 2024 contre 4 000 en 2023). Les points contacts qui se déroulaient dans tous les quartiers de la ville, se sont également développés au sein des universités et dans les parcs de la ville. Enfin, ce sont 230 patrouilles VTT qui ont été réalisées pour être au plus proche des usagers.

Un bureau mobile de police de proximité a été inauguré en 2024 permettant d'accroître la visibilité des points contacts dans tous les quartiers. Il sert également de poste avancé lors des grands événements.

Brigade de surveillance de la voie publique

GESTION DES POINTS NOIRS

La BSVP réalise des missions d'observation spécifiques sur des zones à problèmes récurrents qui sont identifiées comme « points noirs ». En coordination avec les services métropolitains, les agents de la BSVP ont réalisé en 2024 :

- 387 passages pour 77 avertissements, sur le secteur Sud,
- 233 passages pour 18 avertissements, sur le secteur Est,
- 246 passages pour 48 avertissements, sur le secteur Ouest,
- 389 passages pour 40 avertissements, sur le secteur Centre,
- 326 passages pour 39 avertissements, sur le secteur Nord.

La BSVP a également participé à de nombreuses opérations « Déchets » et plus particulièrement :

- A la pose massive de stickers sur les bacs verts,
- A la distribution de flyers pour sensibiliser aux règles de propreté,
- Aux Contacts directs avec les riverains et les commerçants.
- A l'évacuation de 534 m³ de déchets,

- A l'établissement de 8 procès-verbaux liés aux déchets (amende de 135 € chacun sur flagrance d'infraction) qui constituent une nouveauté par rapport à 2023.

En termes de stationnement, les agents ont dressé 4192 contraventions en 2024 (principalement pour stationnement très gênant).

CHIFFRES CLÉS 2024

Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs) :

27 parcs et jardins répartis sur le territoire

131 manifestations organisées dans les parcs de la Ville contre 121 en 2023

Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs)

OUVERTURE ESTIVALE DES COURS D'ÉCOLES

En 2024, les gardes parcs ont intégré la gestion de l'ouverture et de la fermeture de sept cours d'écoles ouvertes au public durant la période estivale, soit 2 de plus qu'en 2023.

ENCADREMENT DES GUINGUETTES

Les gardes parcs ont participé en 2024 à l'encadrement de trois guinguettes installées respectivement dans les parcs Charles III, Blondlot et de la Cure d'Air.

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS USAGERS

L'année 2024 a été marquée par la mise en place et la ritualisation des points « contact » avec les usagers pour les sensibiliser aux bonnes pratiques à l'intérieur des parcs et une sensibilisation accrue à l'interdiction de fumer en lien avec le plan « Nancy, ville libre sans tabac ».

Des actions de contrôle et de sensibilisation ont également été développées auprès du public, en particulier concernant les chiens non tenus en laisse et les engins de déplacement personnels motorisés, en lien avec la Police Municipale.

Mission Écocitoyenneté

PRÉVENTION DES DÉCHETS

La mission œuvre à la déclinaison du PLPDMA 2022-2026 (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) du Grand Nancy. À ce titre, plus de 250 contributions

ont été enregistrées et analysées pour faire évoluer le PLPDMA et répondre aux attentes des usagers du territoire. La mission participe également à la sensibilisation aux nouvelles consignes de tri / zéro plastique/ zéro mégot.

Elle est par ailleurs l'interface permettant de décliner sur le terrain le plan d'actions « Nancy, Ville libre sans tabac » et est associée au projet ALCOME porté par la Métropole, qui vise à obtenir des subventions afin de lutter contre la présence de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Ce projet a permis d'obtenir 50 000 € de subventions en 2024 afin de lutter contre la présence de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

La mission s'implique également dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (gourmet bag, circuits courts...), en lien avec les acteurs du territoire (Région, Département, Métropole).

La mission participe aussi à l'implantation de sites de compostages partagés, en lien avec la direction Écologie et Nature et les maîtres composteurs de la Métropole.

OPÉRATIONS DE RECYCLAGE

La mission Écocitoyenneté organise chaque année diverses collectes : sapins, bouchons, piles, ampoules, vêtements. La ville de Nancy a notamment collecté 15 000 sapins en 2024 et 7 tonnes de vêtements au sein des crèches en 11 ans qui ont été redistribués au sein d'associations.

ANIMATIONS - PROXIMITÉ

Chaque année, la mission assure la coordination de manifestations, telles que « Novembre, mois sans tabac », la Semaine européenne de réduction des déchets, « clean walk », etc.

Elle organise également des animations en interne sur les éco-gestes destinées aux agents de la Ville et du CCAS.

En 2024, elle a travaillé à la mise à jour, au lancement et à l'application de la charte des manifestations écoresponsables.

La ville de Nancy a organisé des points contacts au sein des CROUS Cours Léopold, Campus Lettres et ARTEM.

Ces points contacts destinés aux étudiants sont coordonnés par la direction de la sécurité, la tranquillité publique et la propreté dans la continuité des points contacts organisés par la Police Municipale en lien avec les ambassadeurs du tri de la Métropole du Grand Nancy.

L'objectif est de sensibiliser les étudiants sur les éco-gestes (comment trier ses déchets, jours et heures des collectes, que faire de mes hétérogènes ?) sous forme de jeux ludiques et d'informer sur les règles de circulation à vélo et EDPM (trottinette électrique, gyropode, etc) ainsi que sur les règles de stationnement et plus généralement sur le partage de l'espace public à Nancy.

Ces moments de convivialité ont également permis d'échanger sur les nuisances sonores (qu'elles soient diurnes ou nocturnes) et sur la charte de la nuit et permis de distribuer des cendriers de poche. Lors de ces points contacts, plus de 500 étudiants ont ainsi été sensibilisés. Face à ce succès, d'autres rendez-vous seront régulièrement programmés en 2025.

Ces mêmes points contacts seront réalisés au sein des parcs de la ville, en lien avec les gardes parcs, la police municipale et la Maison de l'habitat et du développement durable.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



• **Police municipale**

- Remplacement du parc des caméras individuelles et du serveur de stockage dédié,
- Poursuite du remplacement du parc automobile (01 véhicule de patrouille) et d'une moto (125 cm3),
- Tir au pistolet de nuit (hiver),
- Développement des patrouilles longues d'ilotage dans les 11AVQ chaque semaine et dans les 5 territoires.

Brigade de surveillance de la voie publique

En 2025, la BSVP entend renforcer cette dynamique pour lutter contre les incivilités à la propreté :

- En s'appuyant sur l'application Quickcapture pour mieux articuler l'action des services, notamment des services techniques pour un traitement plus efficace des points noirs,
- En augmentant les actions de sensibilisation (flyers, contact direct, opérations ciblées),
- En programmant des actions de surveillance via le CSU, en collaboration avec la PM.



La fresque d'Alice Thomy-Thomas réalisée au parc Sainte Marie dans le cadre d'un projet issu du budget participatif



PARTICIPATION ET INSTANCES DE QUARTIER

Les missions principales :

La Mission Participation et instances de quartier assure le développement des démarches de coopération citoyenne sur l'ensemble du territoire communal.

Cette mission passe notamment par un accompagnement des 11 ateliers de vie de quartier répartis sur les 5 délégations de territoire de la ville, et de 13 associations dédiées à l'animation de leur quartier tout au long de l'année organisatrices de 40 manifestations.

Elle assure également la coordination et le fonctionnement de la Commission de suivi issue de la dernière Assemblée Citoyenne Nancéienne (ACN) dans une démarche d'observation et de réflexion sur les instances de démocratie locale et le partage de l'espace public.

Enfin, la Mission Participation assure la gestion et l'animation du budget participatif déployé depuis 2020 afin de permettre aux habitants de participer à la transformation de la ville et de leur quartier. Pour cela, la mission assure la communication et la promotion de la démarche, en partenariat avec les instances participatives et les associations, mais également la coordination des différents services de la ville pour l'analyse des projets déposés et la mise en œuvre des projets retenus par le vote des citoyens.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	0 €	185 090,10 €	185 090,10€
Recettes		0 €	0 €
Coût net	0 €	185 090,10 €	185 090,10 €

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	c	1
B	3	3
C	1	1
Total	5	5

CHIFFRES CLÉS 2024

1 M€ de la section investissement du budget communal **dédié au Budget Participatif** et gérés par les différents services.

28 800 € de fonctionnement attribués aux Ateliers de Vie de Quartier

75 650 € de subventions aux associations bénévoles d'animation des quartiers

ATELIERS DE VIE DE QUARTIER

La ville de Nancy compte 11 Ateliers de Vie de Quartier (AVQ), passés sous statut associatif au 1 janvier 2024, mobilise près de 1500 membres dont 150 membres actifs, administrateurs des 11 instances participatives. Durant cette année, 150 réunions et commissions ont été pilotées par les AVQ et accompagnées par la mission Participation et instances de quartier, en particulier sur le cadre de vie, les mobilités, la gestion des déchets et les animations de quartier.

D'autre part, les AVQ ont participé aux concertations pilotées par la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy pour accompagner la transition urbaine des quartiers Rives de Meurthe Nord, ZAC Austrasie (square Florentin, rue Guinet), Centre-Ville Gare et Plateau de Haye, ainsi que la requalification des espaces du chemin piéton phase 2 (rue Gustave Simon, place Vaudémont, petite Grande rue, place de l'Arsenal).

Enfin, les AVQ ont été mobilisés tout au long de l'année dans le cadre du Budget Participatif, en relai de la population, pour formuler des propositions d'investissement, participer à l'étude des projets, faciliter les votes citoyens et accompagner les concertations puis les travaux des projets retenus au vote.

BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du Budget Participatif 2024, 218 projets ont été déposés pour 82 projets éligibles dont 27 projets retenus (13 programmes d'investissement) par 4 235 citoyens votants.

Cette 4ème édition du Budget participatif était concomitante de l'évaluation du dispositif auprès de 300 participants. Elus, techniciens, AVQ et habitants ont été mobilisés lors d'ateliers, d'enquêtes de terrain et pour la réalisation de « portraits citoyens » afin de mesurer le chemin parcouru depuis 2021.

L'évaluation, conduite par un consultant indépendant, pose les constats suivants :

- 8% des habitants participent au BP de Nancy (ratio 4300 votants / corps électoral), quand la moyenne nationale varie entre 4% et 6% ;
- Avec 1 M€ engagé chaque année par la Ville de Nancy, la part du budget communal d'investissement destinée au débat citoyen représente 5% (contre 1 à 2% en moyenne nationale), ou 9,6€ par habitant, et permet la réalisation de projets structurants ;
- La démarche d'aller vers les habitants, organisée par la Ville et les Ateliers de Vie de Quartier, est efficace pour la participation au vote qui a doublé, et pourrait être renforcée lors de la période de propositions d'idées dont la participation est

constante depuis 2022 ;

- A propositions citoyennes constantes, le niveau d'éligibilité des projets déposés par les habitants augmente régulièrement depuis 2021 (de 20 à 40%), et indique une meilleure compréhension des compétences communales, des politiques publiques et de leurs financements ;
- La répartition territoriale des projets est équilibrée au regard du nombre d'habitants des quartiers destinataires des investissements. Cette analyse accompagne la réalisation d'une cartographie numérique des projets réalisés à l'échelle de la Métropole (jeparticipe.metropolegrandnancy.fr) ;
- Les projets principalement retenus par les habitants relèvent de la transition écologique, des Sports ou de l'aménagement de l'Espace public.

Enfin, la Ville de Nancy a accueilli les 9^e Rencontres Nationales des Budgets Participatifs fin novembre 2024, où 170 représentants d'élus, d'habitants et de techniciens d'une centaine de collectivités étaient réunis pour partager leurs expériences, explorer de nouvelles méthodes de participation et contribuer à la reconnaissance institutionnelle de ce dispositif citoyen en plein développement. En 10 ans, les budgets participatifs se sont multipliés en France et impliquent aujourd'hui plus de 400 collectivités, représentant près de 12 millions d'habitants.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- 1,2M€ dédié au Budget Participatif de la Ville de Nancy.
- 125 000€ inscrits au budget en subvention de fonctionnement pour les associations citoyennes de la Ville dont 26 400€ alloués aux 11 Ateliers de Vie de Quartier.





MISSION

RAYONNEMENT

NANCY

Une douceur de vivre
où tout est accessible
à pied ou à vélo.

MISSION RAYONNEMENT



La mission Rayonnement regroupe les 4 services suivants :

- Le service "communication institutionnelle"
- Le service "relations internationales et européennes"
- Le service "créations - ressources"
- Le service "Démocratie participative"

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	26	26
B	6	6
C	9	9
Total	41	41

CHIFFRES CLÉS 2024

650 actions menées

9 jumelages actifs

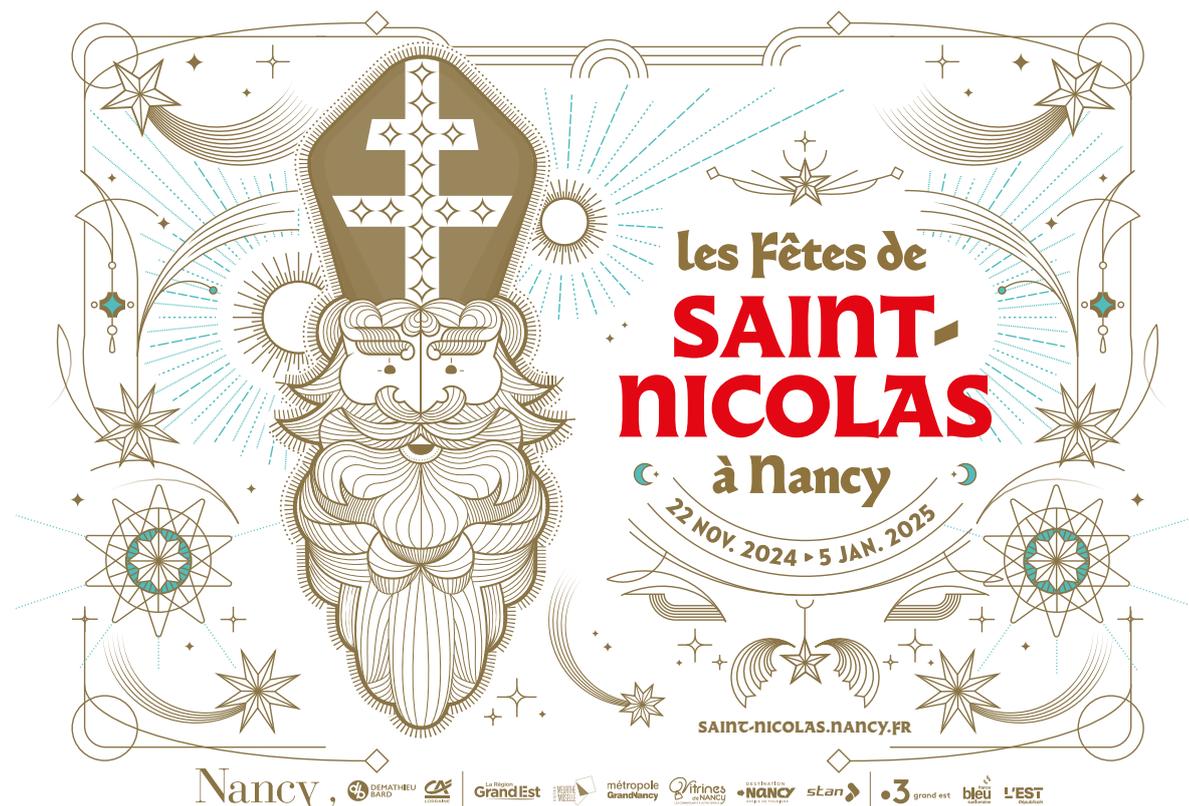
Plus de **120** projets graphiques réalisés en interne

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Réalisation et lancement de la nouvelle marque de Territoire.
- Installation de lettres géantes Nancy - place Simone Veil.
- Créations des campagnes de communication pour les grands événements (Livre sur la Place, Fêtes de la Saint Nicolas, Belle Saison, saison estivale, programmation muséale, RUN,, Commedia Dell'Arte,...) mais aussi pour les actions portées par les services.
- Nouvelle approche en matière de communication avec instauration de plan de communication thématique et investissement dans de nouveaux supports (Linkedin et Tik Tok).
- Réalisation des supports d'informations municipaux : magazine N, rapport de développement durable, rapport budgétaire,...
- Créations graphiques : affiches, chartes graphiques, carte voeux,...
- Accueil de délégations étrangères : Torréron, Vinnystia, Karlsruhe.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025

- Accroître la visibilité des événements nancéiens tant sur le sud meurthe et mosellan, que les niveaux régionaux, nationaux et internationaux à travers une campagne d'image autour de la nouvelle marque de territoire.
- Coordination et travail sur la programmation de l'anniversaire des 30 ans de l'IGP Bergamote de Nancy.
- Poursuite de l'évolution de l'approche des relations internationales avec une dimension économique et touristique en plus des jumelages avec par exemple l'exploration d'un partenariat avec le Maroc.
- Envoi d'une délégation en Israël dans le cadre du 40^e anniversaire de jumelage avec Kyriat Shmona, non réalisé en 2024.
- Renforcement de l'ancrage des événements à rayonnement international (WFR, Le Livre Sur la Place, NJP,...).





COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Le service Communication Institutionnelle, rattaché à la Mission Rayonnement, est mutualisé avec la Métropole. **Il est chargé de définir, piloter et coordonner la stratégie globale de la communication de l'institution.**

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	11	11
B		
C	1	1
Total	13	

CHIFFRES CLÉS 2024

650 actions menées

dont **63** conférences de presse et **316** communiqués de presse

2 réseaux sociaux nouvellement investis : LinkedIn et Tik Tok

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- De nouveaux formats : conférences de presse thématiques, vidéos élus courtes, newsletter mensuelle
- De nouveaux terrains : LinkedIn (ville), Tik Tok(ville)
- Des plans de communication thématiques : solidarité, sport, végétalisation, écoles publiques, propreté urbaine,...
- Les principaux temps forts : inauguration de la nouvelle aire piétonne, nuit de la solidarité, maison des femmes, ouverture de l'Atelier des Solidarités, réouverture de la Médiathèque, Nancy Commedia Dell' Arte, 80 ans de la libération de Nancy, Jeux Olympique.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Plans de communication thématiques renouvelés :

- Nouvelle marque employeur.
- Nancy Centre Gare
- Petite enfance
- Police Municipale
- Budget participatif
- Campagne commerces
- Livre sur la place
- Solidarité et aînés
- Sport
- Santé
- Lancement de la programmation estivale.





RELATIONS INTERNATIONALES

L'action internationale de la Ville de Nancy est une politique publique qui vise à renforcer le rayonnement, l'attractivité et la solidarité de notre territoire.

Elle s'articule autour de 3 objectifs :

- (Re)placer Nancy et le Grand Nancy sur la carte de l'Europe
- Conforter l'ouverture européenne et internationale de Nancy et du Grand Nancy
- Ancrer les évènements européens et internationaux.

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	6	6
B		
C	2	2
Total	8	8

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

En 2024, Nancy a célébré les 80 ans de la Libération de Nancy. Comme d'autres services de la ville, le service des relations européennes et internationales a pris part dans l'organisation de cet événement en prenant en charge l'accompagnement des délégations des villes jumelées invitées à participer.

Dans le cadre du jumelage avec Kanazawa, les coopérations dans les domaines de la santé et de la politique des seniors ont été identifiés comme axes prioritaires et continuent de faire l'objet d'échanges entre les deux collectivités.

La nouvelle charte de jumelage signée avec la Ville de Vinnytsia en Ukraine en 2023 continue de produire des travaux communs à travers l'accueil de délégation et la poursuite de projets communs : en matière d'assainissement, de production apicole et le projet « prothèses et orthèse innovantes » en lien avec l'IJL.

Le projet de coopération décentralisée avec Saïda au Liban initié en 2023, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, dans le domaine de la jeunesse, de la participation citoyenne et de l'économie locale, et le projet avec Torrèon au Mexique se sont poursuivis tout au long de l'année 2024. Un nouvel appel à projets du MEAE concernant Torrèon a ainsi été déposé portant sur les échanges de bonnes pratiques en matière d'égalité, d'inclusion, de diversité et l'attractivité du territoire via les événements culturels. Les actions ont débuté en 2024 et se poursuivront en 2025 avec comme point d'orgue un char de la ville de Torrèon intégré au défilé de la St Nicolas.

Les questions européennes ont également été mises à l'honneur, avec l'accueil de jeunes au titre du programme Corps européen de solidarité ou encore l'édition 2024 de la manifestation « En Mai, Faites l'Europe ». Souhaitant rapprocher au maximum l'Europe de ses citoyens, Nancy a la volonté chaque année de proposer de nombreux événements festifs et populaires autour de l'Europe aux Nancéiennes et aux Nancéiens, notamment au public jeune, dans tous les quartiers de Nancy. Ainsi du 7 au 26 mai 2024, de nombreux événements ont été organisés en lien avec les Ateliers de Vie de Quartier (AVQ). La programmation a été riche en événements variés, organisés dans les différents quartiers de la Ville : ateliers, conférences, débats, jeux, animations, parcours européens, expositions, spectacles, rendez-vous sportifs et culinaires.

Consciente de l'importance de l'ouverture au monde des jeunes générations, la Ville de Nancy a poursuivi son travail autour des stages d'été (échanges de stagiaires nancéiens avec des stagiaires des villes jumelées).

Enfin, la participation du service aux diverses réunions des réseaux européens (Cités Unies France, AFCCRE,...) contribue à mieux identifier Nancy au sein de ces instances et contribue au rayonnement de la ville.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



L'année 2025 devra permettre de mettre en œuvre les engagements pris en 2024 en mettant en œuvre approfondissement le jumelage avec Vinnytsia (déplacement d'une délégation prévue), la clôture du projet de coopération décentralisée avec Saïda au Liban, la mise en œuvre de la coopération avec Torrèon ou encore marquer le 40ème anniversaire avec Kiryat Shmona qui n'a pas pu se tenir compte de la situation sécuritaire en Israël.

Ainsi, pour l'année 2025, les actions prioritaires seront les suivantes :

Au titre de l'objectif « (Re)placer Nancy et le Grand Nancy sur la carte de l'Europe » :

- Accueil de jeunes dans le cadre du Corps européen de solidarité
- Suivi des réseaux européens et internationaux
- Actions de sensibilisation, d'information et de formation aux questions européennes : et notamment "En Mai, Faites l'Europe" organisé en lien avec les AVQ
- Organisations de manifestations à portée européenne

Au titre de l'objectif « Conforter l'ouverture européenne et internationale de Nancy et du Grand Nancy :

• Dans le cadre de la Coopération décentralisée – Transformations démocratique, sociale et solidaire, et climatique :

Accueil d'une délégation de Torreón dans le cadre du projet « Egalité, inclusion, diversité et attractivité culturelle du territoire ». Subventions solidarité internationale.

• Dans le cadre des jumelages et partenariats :

Mise en œuvre du jumelage avec Karlsruhe : projets culturels, journée franco-allemande..., Bourses étudiants de Karlsruhe

Accompagnement à Kiryat Shmona : actions d'accompagnement à préciser une fois la guerre terminée et renouvellement de l'engagement de jumelage.

Vinnytsia : accueil de 50 jeunes ukrainiens, mise en œuvre du jumelage (projet prothèse notamment).

Kanazawa : mise en œuvre du jumelage, bourses étudiants de Kanazawa et soutien étudiant ENSAD Stages d'été : accueil de 10 stagiaires des villes jumelées

Travail exploratoire autour d'un partenariat avec le Maroc.





SERVICES
RESSOURCES



Le Service Etudes et Grands Projets au sein de la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier a pour mission de mener à bien les opérations structurantes, plus particulièrement dans le domaine du Bâtiment, correspondant à une commande politique et répondant aux attentes des usagers et utilisateurs, lesquels sont mentionnés dans la « feuille de route » du mandat.

Dans ce cadre, les différentes missions exercées sont les suivantes :

Réalisation d'études de faisabilité permettant de vérifier l'opportunité fonctionnelle, technique, financière et temporelle du besoin au regard du site pressenti.

Commande et suivi des études préalables d'un site (bâtiment(s) et/ou terrain) pour accueillir la future opération : relevés topographiques, diagnostics amiante et plomb, diagnostics structurels, sondages de sol, ...

Pilotage des études de programmation jusqu'à la réalisation du programme technique détaillé permettant la consultation puis la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Conduite des opérations, durant les phases « Etudes » et « Direction de l'exécution des travaux » jusqu'à la livraison de l'équipement et de la fin de la Garantie de Parfait Achèvement.

Suivi budgétaire des opérations inscrites au PPI : élaboration du budget prévisionnel, suivi des dépenses, préparation budgétaire annuelle, ainsi que la recherche et le suivi des financements. Participation à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions.

Élaboration des pièces administratives inhérentes à la conduite des opérations.

Présentation des projets aux instances de quartiers et diverses réunions publiques.

Réalisation de projets suite aux demandes retenues des usagers dans le cadre du Budget Participatif.

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	
B	4	
C	1	
Total	7	

CHIFFRES CLÉS 2024

13 projets structurants en cours

155 M€ TTC inscrits au plan pluriannuel d'investissement pour la période 2022 – 2030

11,4 M€ TTC dépensés en 2024

PROJETS ET FAITS MARQUANTS
POUR LE SERVICE EN 2024

- Lancement des travaux du Grand Hôtel de la Reine.
- Obtention du permis de construire et préparation de l'appel d'offres travaux pour la Médiathèque du Plateau de Haye
- Poursuite des travaux du Restaurant Inter Administration,
- Lancement des travaux du Musée Lorrain,
- Poursuite des travaux du groupe scolaire du Placieux,
- Réfection de 2 cours d'écoles en Jardins d'écoles sur un total de 13 réalisées.
- Poursuite du programme École d'Avenir
- Poursuite des travaux d'amélioration du confort des utilisateurs sur le GS Beaugard
- Lancement de l'Avant-Projet Sommaire pour la 2^e tranche de travaux de la Villa Majorelle.
- Lancement des études préalables et du programmiste pour le stade Matter/Victor.
- Démarrage des travaux pour la création de la Maison des Femmes
- Étude dans le cadre du budget participatif du développement de l'espace animalier de la pépinière avec la création d'une volière et d'un enclos de contact
- Lancement du marché de maîtrise d'oeuvre pour le reclassement en type habitation des 5 Résidences Autonomies
- Stabilisation du programme de travaux pour la relocalisation du CCN-Ballet de Lorraine

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Poursuite des projets structurants et de nouveaux projets comme la reconstruction de la mairie de quartier du Plateau de Haye,
- Lancement de l'appel d'offres travaux pour la Médiathèque du Plateau de Haye en vue du démarrage des travaux,
- Achèvement et réception des travaux pour le Restaurant Inter Administration
- Achèvement et réception des travaux pour la création de la Maison des Femmes,
- Achèvement et réception des travaux sur le groupe scolaire Placieux
- Poursuite du programme École d'Avenir
- Rédaction du programme de travaux pour la rénovation du GS Beaugard
- Validation de l'Avant Projet Définitif pour la rénovation de la Villa Majorelle
- Lancement des travaux pour la création d'une volière au Parc de la Pépinière,
- Lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre pour la relocalisation du Ballet de Lorraine sur l'ancienne faculté de Pharmacie
- Finalisation des études pour le reclassement des 5 Résidences Autonomie et démarrage des travaux pour la Résidence Autonomie Boudonville
- Lancement de l'appel d'offres AMO accord-cadre en groupement de commande VDN/CCAS/METROPOLE

STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE



Le département a en charge la gestion locative du patrimoine privé de la collectivité avec un objectif d'optimisation.

Pour la partie Immobilière:

- Relation avec les acteurs institutionnels, associations, entreprises, agents hébergés pour la mise en place et le suivi de contrats locatifs de toute nature (occupation du domaine public, baux commerciaux, convention classiques, logements, terrains...).
- Préparation des loyers et la régularisation des charges annuelles,
- Préparation du bilan annuel des avantages en nature accordés aux structures hébergées partiellement ou totalement gratuitement

Pour la partie Foncière :

- Élaboration et mise en œuvre du Schéma Directeur immobilier
- Commercialisation / vente d'immeuble. Soit en direct soit par appel à projet
- Mise en œuvre du droit de préemption urbain pour réponse aux objectifs de la collectivité (logements...)
- Relations avec les services fiscaux

Pour la partie Plateforme Patrimoniale:

- Suivi de l'inventaire patrimonial servant du support aux services techniques et à la gestion locative
- Préparation de la migration de la plateforme du logiciel GIMA vers le logiciel ASTECH

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	0.77M€	0.37M€	1.14M€
Recettes	0.275 M€	2.3 M€	2.575M€
Coût net			

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	4	4
C		
Total	5	5

Codes services: 681

CHIFFRES CLÉS 2024

245 contrats de location actifs actuellement

3,2 M€ d'avantage en nature global, dont 47% pour les 7 MJC (92 contrats au total)

430 000 m² de patrimoine global (propriétaire ou locataire)

**PROJETS ET FAITS MARQUANTS
POUR LE SERVICE EN 2024**

L'année 2024 a été l'occasion de présenter et de finaliser le Schéma Directeur Immobilier (SDI) à mettre en œuvre sur le mandat avec des perspectives jusqu'en 2030.

Cela se traduit pas la mise en vente de certains bâtiments dont l'ancienne école des Beaux Arts dans le cadre d'un appel à projet visant à la création d'un hôtel haut de gamme.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025

- Poursuite de la mise en œuvre du SDI
- Migration de la gestion locatives de GIMA vers ASTECH
- Initialisation de la mutualisation de la Direction du Patrimoine avec celle de la Métropole du Grand Nancy.



LOGISTIQUE GÉNÉRALE



Centre Technique Municipal

Le (CTM) de Nancy joue un rôle crucial dans la gestion et la sécurité des sites municipaux, ainsi que du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ses principales missions incluent :

- L'assurance de la pérennité des ouvrages et équipements.
- Le développement, l'amélioration et la modernisation des infrastructures.
- L'optimisation de la performance énergétique des bâtiments et sites, en favorisant les économies d'énergie et le développement durable.
- La logistique des fêtes et manifestations sur le territoire.
- Le soutien aux associations dans leurs actions.
- La gestion du mobilier et de la logistique pour les expositions des musées, les fêtes de la Saint-Nicolas, et les décors de spectacle de l'Opéra.
- L'entretien et l'optimisation du parc automobile municipal, ainsi que la gestion des consommations de carburants.
- L'accueil au CTM via le poste de garde.
- La maintenance des cartographies des réseaux, mobiliers urbains, bâtiments, sites, parcs et monuments.
- La prévention et la sécurité des agents et des chantiers.
- L'accompagnement des apprentis, stagiaires et actions d'insertion

Pour réaliser ces missions, le CTM est divisé en 2 services :

- Le Service Ateliers Régie, composé de six ateliers spécialisés : Plomberie, Electricité, Peinture, Métallerie, Menuiserie et Décors. Ces ateliers sont dédiés à la réalisation et à la maintenance des infrastructures municipales.
- Le Service Logistique Moyens Techniques composé de plusieurs cellules : L'atelier prêt de matériel, l'atelier électricité fêtes, le support opérationnel / pool auto, la cellule magasin / achats, le poste d'accueil et la cellule base d'activités.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	587 759	1 708 993	2 296 752
Recettes	178 607		178 607
Coût net	409 152	1 708 993	2 118 145

Codes services: 566 + 576

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	3	3
C	88	86,7
Total	92	90,7

CHIFFRES CLÉS 2024

8 409 demandes d'intervention par les services de la Ville dont **1025** pour les fêtes et manifestations

Budget CTM alloué pour les 2 évènements majeurs :

447 500 € pour les fêtes de la Saint Nicolas

100 000 € pour le Livre sur la Place

ORGANISATION

Le CTM est désormais une direction à part entière, ce qui témoigne de notre engagement à renforcer notre structure et à optimiser nos services. Pour accompagner cette transformation, un audit organisationnel a été mené par le cabinet Espelia. Cet audit permettra de mieux structurer nos processus internes et d'améliorer notre efficacité opérationnelle.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS DU CTM

Nous avons entamé des travaux visant à améliorer nos infrastructures. Parmi les projets en cours, nous pouvons citer la création de nouveaux vestiaires et la réfection de la première tranche de couverture des ateliers. Ces travaux visent à offrir un environnement de travail plus confortable et sécurisé pour nos agents.

ACTIVITÉ DU CTM

Les agents du CTM ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire en 2024. Dans le cadre de la logistique liée à la dissolution de l'Assemblée nationale, ils ont organisé en urgence la logistique relative aux deux tours d'élections sur une période de quatre semaines. Leur réactivité et leur professionnalisme ont été salués par l'ensemble des parties prenantes.

En parallèle, nos agents ont réalisé plusieurs travaux pour divers services de la collectivité. Pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ils ont rénové 12 appartements répartis dans les cinq résidences autonomes. Ils ont également fabriqué et posé 20 fenêtres aux Cordeliers, ainsi que des meubles pour les écoles, crèches, MJC, gymnases, et pour la police municipale. De plus, ils ont fabriqué des grilles pour l'école Buffon.

Pour les festivités, nos agents ont créé deux chars pour la fête de Saint-Nicolas, représentant les thèmes du boucher et d'Unicef, ainsi qu'un char pour le pays invité. Ces réalisations témoignent de leur polyvalence et de leur engagement à contribuer à la vie locale.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Organisation

Plusieurs actions majeures seront entreprises pour optimiser notre structure et nos processus internes :

- **Feuille de route:** Une feuille de route basée sur les conclusions de l'audit Espelia sera élaborée, visant à structurer nos actions futures et à garantir une mise en œuvre efficace des recommandations.
- **Refonte de l'organigramme:** Un nouveau service support sera créé pour renforcer notre efficacité opérationnelle et améliorer la coordination entre les différents départements.
- **Évolution des procédures:** Nos procédures internes seront revues pour les aligner avec les meilleures pratiques et les exigences actuelles.
- **Evolution de la GMAO:** Gima sera abandonné au profit d'As'tech, une solution plus performante et adaptée à nos besoins actuels.
- **Refonte du magasin:** Le magasin sera entièrement réorganisé pour optimiser l'espace. La gestion des stocks sera elle aussi complètement repensée.

Travaux dans les bâtiments du CTM

Les travaux dans nos locaux se poursuivront selon le planning prévu :

- **Réfection de la 2^e tranche de la couverture des ateliers,** visant à améliorer les conditions de travail et la sécurité des employés.
- **Salle de pause:** Une nouvelle salle de pause sera créée, principalement réalisée en régie, offrant un espace de détente et de convivialité pour nos équipes.

Activité du CTM

Nos équipes devront également être très actives sur plusieurs projets spécifiques :

- **Char de Saint-Nicolas:** Une reconfiguration complète du char de Saint-Nicolas sera réalisée, garantissant une présentation optimale pour les festivités à venir.
- **Mobilier et agencement:** Nous atelièrons une partie du mobilier pour la maison des femmes et réaliseront l'agencement pour l'association d'horticulture à la maison Godron.
- **Travaux dans les écoles:** La fabrication des rehausses des grilles de Buffon et la consolidation de la palissade de Didion se termineront, assurant la pérennité de ces éléments sécuritaires.
- **Jardin éphémère:** Le grand escalier métallique sera modifié pour le jardin éphémère, et la fabrication des portails, grilles et portillons pour le patrimoine de la ville de Nancy se poursuivra.

Moyens Généraux

Missions

Le Département des Moyens Généraux est un service essentiellement de prestations et d'appui aux autres services pour leur permettre de fonctionner dans les meilleures conditions ainsi que de gestion des équipements et salles municipales (Hôtel de ville, salles socioculturelles de Gentilly, salle Raugraff et pavillon de l'Orangerie). Il coordonne les moyens logistiques au profit des services et des tiers.

Son axe logistique consiste dans le cadre de la mise à disposition des salles à veiller à la réalisation sur le terrain des demandes pré-étudiées sur plan, à l'entretien des sites avant et après les manifestations, ce travail implique une parfaite coordination en interne des équipes afin de répondre aux mieux aux demandes d'installation en fonction des besoins (conférences, concerts, réunions de travail, dîners de gala, remises de distinctions,...) en lien étroit avec les organisateurs aussi bien publics que privés.

Il a en charge l'entretien (nettoyage) des bâtiments (en régie et en externalisation par contrat auprès de sociétés privées), la sécurité de l'Hôtel de ville (un PC Sécurité/incendie 24h/24 en charge de la sécurité des biens et des personnes + la gestion des appels d'urgence + entrée principale des astreintes 24h/24 et par le biais d'un contrat avec une société privée de sécurité pour les diverses manifestations dans le cadre de vigipirate).

En résumé, les Moyens Généraux sont une somme de services comprenant la restauration collective, l'imprimerie/reprographie, la sécurité/Incendie de l'Hôtel de ville, des agents de manutention et de logistique, des agents d'entretien et des agents administratifs.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		1 191 999 €	1 311 984 €
Recettes			
Coût net			

Codes services: 224 et 225 (Imprimerie)

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	2	2
C	49	48,9
Total	52	51,9

CHIFFRES CLÉS 2024

446 manifestations organisées dans les salles internes (Hôtel de Ville)

332 manifestations organisées dans les salles externes (Gentilly, Raugraff, Orangerie)

33 602 repas servis chaque année sur les 2 sites de restauration municipale (Pierre-Fourier et Marcel-Brot)

24 marchés publics permettant de répondre aux besoins de la collectivité

Les Moyens Généraux sont générateurs de

234 GimaWeb (ordre de service) sur 2024 auprès des ateliers afin de garantir le parfait entretien/fonctionnement des bâtiments en sa charge.

En 2024, l'imprimerie/reprographie a géré la consommation de papier pour les services

représentant la livraison de **36** palettes soit l'équivalent de 4,32 million A4/80gr, 1,12 millions de copies (850 000 copies couleurs/ 270 000 copies n/b), 296 dossiers de travail, 134 000 € de travaux (PAO/ impression/façonnage) et 400 m linéaire de plastification (laize 1m).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Centres de vaccination du 5 au 7 janvier 2024
- Commedia Del Arte du 20 au 25 février 2024 (exposition notamment d'un ouvrage de l'an 1545 salon de l'Impératrice)
- Organisation en juin 2024 du traditionnel barbecue des agents sur le site du Palais du Gouvernement (sites Pierre Fourier et Marcel Brot)
- Organisation pour la deuxième fois du repas de fin d'année des agents/collaborateurs dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville en décembre 2024
- Mise en place du nouveau cycle de travail au PC Sécurité/Incendie HDV
- Recrutement de deux agents à la cellule Entretien des locaux suite départ en retraite et 1 agent à la cellule Sonorisation suite départ hors collectivité.

- Aide aux déménagements dans le cadre de la mutualisation et support actif dans l'équipement des nouveaux locaux avec notamment réutilisation de mobilier en stock
- Participation logistique et matérielle aux grandes manifestations (Livre sur la Place, festivités de la Saint-Nicolas, centres de vaccination, meeting politique du 27 mars 2024, vœux du Maire, élection présidentielle tunisienne, élection Nuit Américaine, élections européennes et législatives, accès balcon jardin éphémère, rencontres nationales budget participatif,...)
- Remise en peinture de la salle Mienville et du couloir attenant avec l'aide du service Action pour l'Emploi
- Accompagnement pour la deuxième année consécutive de l'ouverture du restaurant municipal Pierre Fourier dans le cadre de l'opération "repas du soir SANS ABRI" (aménagement des locaux, dialogue avec Sodexo, accessibilité du bâtiment aux organisateurs et à la sécurité, entretien des locaux, chauffage, accès WIFI,...).
- Continuité du travail quant au rapprochement des Moyens Généraux ville de Nancy avec la Métropole.
- Accompagnement de l'AGRIA GODRON pour l'ouverture en été 2025 du restaurant Inter Administratif Godron
- Achat de 50 chaises Napoleon III auprès de l'Hôtel de la Reine
- Distribution de masques FFP2 convoi humanitaire pour l'Ukraine

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Travaux de réfection de la buanderie/lingerie de l'Hôtel de ville
- Travaux de sécurisation de l'espace XVIII^e siècle
- Accompagnement au reclassement des agents de la restauration municipale avec DRH
- Travaux d'amélioration de la sonorisation et de l'éclairage des Grands Salons avec Patrimoine
- Ouverture du RIA Godron pour le 1er septembre 2025
- Mutualisation de l'Imprimerie (ville de Nancy) et de la cellule Sonorisation (Métropole)
- Aménagement salle de convivialité HDV
- Aménagement Espace de réception Grand Hall HDV



Centre de Ressources de la Vie Associative et Gestion des Salles Municipales

Missions

Le Centre de Ressources de la Vie Associative est un guichet unique dont la vocation est d'assurer un accompagnement coordonné de toutes les demandes associatives, des délégations et des partenaires de la Ville de Nancy (manifestations, subventions, locaux etc.), afin d'en assurer un traitement rapide et équitable.

Cette démarche permet de donner à la collectivité une meilleure connaissance du monde associatif et de ses actions, tout en assurant sa mise en valeur.

Le Centre de Ressources de la Vie associative se développe autour de trois dimensions :

- Coordination et Valorisation de la Vie Associative
- Coordination technique des manifestations
- Coordination administrative et financière des réservations des salles municipales

La mise en place du Centre de Ressources se fait sur la base des compétences déjà existantes dans chaque service de la Ville. Son fonctionnement repose sur sa capacité à proposer des améliorations pour rationaliser la réponse et les interventions de la Ville auprès des acteurs associatifs, des délégations et des partenaires de manière transversale, en assurant une action coordonnée des différents services.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		50 000 €	50 000 €
Recettes		324 047 €	324 047 €
Coût net			

Codes services: 449

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	1	1
B	1	1
C	5	5
Total	7	7

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Acquisition du Logiciel AIDEN (Subvention)
- Déménagement dans le Grand Hall

CHIFFRES CLÉS 2024

264 locations de salles municipales

316 manifestations sur le Domaine Public

191 demandes de matériel

439 demandes de subventions

9 474 046 € de subventions associatives

5 520 467 € d'avantages en nature associatives

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- Acquisition du logiciel Easy Request concernant la réservation des salles municipales.
- Etablir une expertise sur tous les locaux municipaux et retravailler sur les demandes de créneaux associatifs dans les différents Foyers de la Ville.





Depuis le 1er septembre 2022, la Direction des Ressources Humaines se charge du suivi des agents de la métropole du Grand Nancy, de la Ville de Nancy et de son CCAS, tout statut confondu. Elle est organisée en 5 services :

le service « Gestion administrative des Ressources Humaines » s'occupe de la gestion de la paie dans toutes ses composantes, de la carrière des agents jusqu'à la liquidation de leurs droits à la retraite et de l'absentéisme médical (situations d'arrêt, d'accident de travail et de maladie professionnelle) ;

le service « Recrutement formation mobilité » se charge du recrutement, de la formation, de la mobilité des agents ;

le service « Relations sociales bien être au travail » est en charge des relations avec les partenaires sociaux (notamment l'organisation des instances représentatives du personnel : CST, CAP...), des thématiques d'actions sociales (PSC, titres restaurant) et propose le suivi des activités visant à une bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ;

le service « Pilotage et organisation » accompagne les agents en matière de gestion du temps de travail, suit les données sociales et pilote la masse salariale, développe les projets transversaux RH relatifs à la GPEEC, à la prospective, à l'égalité professionnelle et au SIRH ;

le service « Prévention et santé au travail » réalise le pilotage des actions auprès des services en matière de prévention, de sécurité et de conditions au travail, parmi lesquelles le suivi des formations dans ces domaines et l'organisation de la F3SCT notamment, et accompagne les agents sur les thématiques santé (médecine du travail), social et handicap (lien avec le FIPHP notamment).

CHIFFRES CLÉS 2024

1 391 agents, dont 62 contractuels en emploi permanent au 31/12/2024

844 femmes et **847 hommes**

Âge moyen : **47 ans et 6 mois**

7,12 % sont des travailleurs handicapés

37 apprentis

45 agents en parcours "emploi-compétences"

297 agents en télétravail

4 744 jours de formation suivis par les fonctionnaires

MOYENS HUMAINS

FILIERE ADMINISTRATIVE	260
FILIERE ANIMATION	84
FILIERE CULTURELLE	161
FILIERE MEDICO-SOCIALE	67
FILIERE POLICE	75
FILIERE SOCIALE	121
FILIERE SPORTIVE	11
FILIERE TECHNIQUE	612

LE PACTE SOCIAL EN MARCHÉ EN FAVEUR DES AGENTS

Fin 2023, un protocole d'accord entre la collectivité et les représentants du personnel est venu acter le déploiement de plusieurs mesures en direction des agents de la Ville de Nancy. Regroupées au sein du « pacte social », elles visent à :

- améliorer les conditions de travail ;
- soutenir le pouvoir d'achat ;
- mieux concilier les vies personnelle et professionnelle ;
- et plus globalement, rendre la collectivité plus attractive.

En lien avec les représentants du personnel, les cadres de la collectivité et tous les agents, consultés régulièrement afin d'enrichir les échanges, ce pacte social se met en œuvre tout au long de 2024 et 2025.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

En janvier 2024, 91 % des agents de la Ville de Nancy ont perçu une Prime de pouvoir d'achat (PPA) d'un montant variant entre 200 et 500 euros brut, versée sur le salaire de janvier. A compter de mai 2024, de nouvelles mesures sont mises en application : l'attribution d'une prime exceptionnelle complémentaire ou de titres-restaurant d'une valeur unitaire de 6 €, dont 3,50 € sont pris en charge par la collectivité et 2,50 € à la charge de l'agent.

Basée sur les mêmes critères d'attribution que ceux de la PPA, la prime exceptionnelle a vocation à être versée mensuellement aux agents éligibles de mai 2024 jusqu'à la refonte du régime indemnitaire. En effet, dès juillet 2024, à l'appui d'un cabinet conseil, la Direction des Ressources Humaines a initié de nouveaux travaux en lien avec les partenaires sociaux et les directeurs et chefs de services et une mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire a eu lieu au 1er avril 2025.

DES NOUVEAUX CYCLES DE TRAVAIL

Au cours de ces dernières années, la question de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle est devenu un enjeu majeur en France. Cette évolution des rythmes de vies a été accentuée par la crise sanitaire et les nouvelles pratiques associées au télétravail. Ainsi, dans le cadre du déploiement du « Pacte social », la ville de Nancy a étudié en 2024 la mise en place de cycles différenciés de travail. En parallèle, au sein des services soumis à davantage de contraintes horaires, des réflexions ont été initiées.

Concrètement, les cycles différenciés ne correspondent pas à une réduction du temps de travail réglementaire mais vise à proposer de nouveaux rythmes de travail impactant le nombre de jours travaillés, le nombre d'heures travaillées au quotidien et, par voie de conséquence, le volume des droits à congés et/ou des RTT. Le dispositif s'applique à effectifs constants. La volonté est d'assurer la qualité du service public et d'éviter tout impact sur le service rendu à l'usager.

Ainsi, à l'issue de travaux qui ont eu lieu tout au long de l'année 2024, les agents éligibles à ces cycles ont pu en faire la demande dans le cadre d'une campagne de recensement qui a débuté en fin d'année. Après validation du responsable de service, chaque agent qui en a fait la demande a pu intégrer son nouveau cycle à compter du 1er mars 2025.

DES PARCOURS DE RECONVERSION ACCOMPAGNÉS

L'un des objectifs du « Pacte social » est l'amélioration de l'accompagnement des agents en situation de reconversion et de reclassement : il s'agit de travailler avec l'ensemble des cadres les dispositifs d'immersion professionnelle, pour envisager des dispositifs « passerelles » et de mieux mobiliser la formation professionnelle.

Mise en place depuis janvier 2024, la Commission Maintien dans l'Emploi (CME) est une instance pluridisciplinaire dédiée à la prise en charge des situations complexes, en vue de fluidifier le partage d'informations entre les services, d'analyser les situations et d'identifier les niveaux d'intervention adaptés.

Les travaux destinés à favoriser l'identification de terrains d'immersion visent à atteindre les objectifs suivants :

- fluidifier le travail de la cellule maintien dans l'emploi par l'identification de terrains d'immersion ;
- permettre d'anticiper les demandes des agents selon leurs situations ;
- mettre en lien des besoins de la collectivité avec ceux des agents en reconversion dans une logique gagnant/gagnant ;
- valoriser les parcours de reconversion ;
- assurer une continuité dans le suivi des parcours de reconversion.

LA CONTINUATION DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Zoom sur le congé menstruel

Le congé menstruel fait l'objet d'une expérimentation, débutée le 1er avril 2024, au bénéfice des agentes de la ville de Nancy

Cette possibilité, encadrée par un certificat médical d'une durée de 1 an délivré par un médecin personnel de l'agente (médecin traitant, gynécologue par exemple), vient compléter le dispositif d'aménagement du poste de travail sur préconisation de la médecine professionnelle et préventive (aménagement horaire, aménagement physique du poste de travail ainsi qu'une possibilité de recourir au télétravail pour raison de santé).

Un accompagnement de l'agente et du service est effectué par la Direction des Ressources Humaines. Initié par les infirmières de santé au travail, l'information du recours au congé menstruel est transmise au secteur de la gestion du temps de travail.

Le congé menstruel correspond à une autorisation d'absence de 2 jours par mois maximum, dans la limite de 13 jours par an.

En 2024, 18 agentes ont mobilisé le dispositif permettant le recours aux 4 types de mesures d'aménagement (horaire, de poste, par le télétravail ou par le congé de santé menstruel). Parmi celles-ci, 15 ont sollicité l'autorisation d'absence pour congé menstruel.

Le développement de la prévention des risques professionnels : focus sur la prévention de la santé mentale et la prise en compte des risques psychosociaux

L'identification, la prévention et la gestion des risques psychosociaux (RPS) améliorent les conditions de travail et facilitent la réalisation des missions de service public.

Depuis juin 2024, un poste de psychologue du travail vient compléter l'équipe pluridisciplinaire en prévention et santé au travail et appuie les démarches menées par la Direction des Ressources Humaines. Il a également des missions d'accompagnement managérial en lien avec la mission Innovation, transversalité et communication interne, a été créé.

Un diagnostic flash sur les moyens de préventions des RPS a été confié à une psychologue clinicienne du travail. La démarche initiée aboutira courant 2025. Les conclusions permettront de conforter et consolider les dispositifs de prévention et de protection existants.

Un guide d'information sera élaboré pour améliorer leur connaissance et faciliter leur mise en œuvre. Il sera diffusé à l'ensemble des agents et des managers en 2025.

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels est le document support permettant l'identification et l'évaluation des risques présents aux postes de travail et la diffusion de la culture de la prévention au sein des services. Il est le point de départ des mesures d'amélioration de la santé, sécurité et des conditions de travail des agents. En 2024, la méthodologie a évolué : l'harmonisation de la méthodologie (Métropole, Ville et CCAS de Nancy), l'acquisition d'un logiciel et le développement d'un volet d'identification des risques psychosociaux.

La ville de Nancy a engagé, en partenariat avec le CNFPT, la formation des assistants et des conseillers de prévention ainsi que des agents du service PST sur le thème des premiers secours en santé mentale (PSSM). L'objectif est de diffuser une culture commune sur le sujet qui contribue à faciliter l'orientation des personnes vers les acteurs spécialisés (internes ou externes). Le dispositif présente également un intérêt pour les agents en contact avec le public.

FORMATION : UN PARCOURS POUR LES MANAGERS

Le parcours managérial de la ville permet de valoriser l'activité managériale, du manager stratégique au manager de proximité. L'objectif de ce parcours est de s'outiller, de partager ses expériences et d'acquérir une vision commune.

Composé de 4 modules au départ, ce parcours débuté en mai 2024, se décline sur les 3 strates de managers : stratégiques, intermédiaires et de proximité. Les 4 modules réalisés en partenariat avec le CNFPT abordent les thématiques suivantes :

Rôle du manager et orientation d'équipe ;

Gestion des conflits et conduite de projet ;

Stress, assertivité et prise de décision ;

Répartition de charges et co-développement.

Ce parcours a été complété par un module, porté par le service Prévention et Santé au Travail. Il a permis aux participants de découvrir les outils et les méthodes de prévention des risques professionnels.





FINANCES

La direction des finances pilote et met en oeuvre en la stratégie financière de la collectivité, elle s'assure de la soutenabilité de la trajectoire financière à moyen terme et de la conformité des opérations financières aux règles de la comptabilité publique. Elle est composée de 3 services :

- La stratégie budgétaire, qui pilote et coordonne la production des budgets et de leurs modifications ;
- La qualité comptable, qui exécute les opérations financières ou les contrôle lorsqu'elles sont exécutées au sein des pôles ;
- Les études et le conseil de gestion, qui assure les missions d'ingénierie financière et de contrôle de gestion ainsi que de gestion des données et systèmes d'information financiers.

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb de postes	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	18	14	13,8
B	6	6	6
C	10	10	9,8
Total	34	30	29,6

CHIFFRES CLÉS 2024

52 044, c'est le nombre de lignes de mandats et de titres traités ou contrôlés par la direction des Finances en 2024 pour la Ville de Nancy.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS
POUR LA DIRECTION EN 2024

- La mise en service du nouveau système d'information financier (e-GF), qui remplace l'application Coriolis depuis le printemps dernier. Un chantier technique et de formation d'ampleur, qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la fonction financière, réalisé avec succès ;
- Une réforme de l'organisation budgétaire et comptable a été finalisée en cours d'année ; il s'agit de la mise en place d'un nouveau référentiel budgétaire et comptable qui modifie en profondeur les règles et modalités de gestion financière à la Ville, permettant, à terme, d'améliorer le pilotage et la gestion des budgets ;
- La poursuite de la mutualisation se traduisant par l'harmonisation continue des procédures et méthodes applicables aux différentes collectivités ;
- La généralisation à l'ensemble des agents de la fonction financière puis l'extension de l'interface de support et d'assistance financière « e-SAF » aux demandes de modifications budgétaires en cours d'exercice.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



- La construction et la mise en œuvre d'un plan de formation destinée à la professionnalisation des acteurs de la fonction financière ;
- La signature et la mise en œuvre de la convention de services comptables et financiers avec la Direction départementale des finances publiques ;
- La remise en place d'outils de pilotage, en s'appuyant sur des outils d'intelligence décisionnelle, comme le suivi des délais de paiement, des tableaux de bords financiers et diverses requêtes co-construites avec les utilisateurs.



AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET ASSEMBLÉES

La direction Affaires juridiques - Commande publique - Assemblées est mutualisée Métropole du Grand Nancy/Ville de Nancy (et son CCAS) depuis septembre 2022.

Elle se compose de 3 services :

1) Service Commande publique - Achat :

Gestion des procédures de commande publique :

- conseil, conception et passation des contrats pour les achats de plus de 40 000 € HT (Ville de Nancy et son CCAS) et de 90 000 € HT (Métropole) : élaboration des montages contractuels et procéduraux ; sécurisation des achats publics à tous les stades de la procédure ;
- suivi des procédures de commande publique (organisation des CAO, suivi des étapes administratives nécessaires à l'attribution et la notification des marchés publics).
- Développement d'une fonction Achat : élaboration et suivi d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) ; coordination et planification des achats.

2) Service Affaires juridiques - Assurances :

- Conseil juridique pour les élus et les services de la Métropole du Grand Nancy, de la Ville de Nancy et de son CCAS : expertise juridique sur les dossiers traités par ces collectivités, participation à la rédaction des contrats et des conventions complexes.
- Veille juridique
- Suivi des contentieux, en lien avec les services concernés et les cabinets d'avocats.
- la gestion des contrats d'assurances et le suivi du traitement des sinistres de la Ville et de la Métropole, tout en développant une politique de prévention des risques assurés ;

3) Service des Assemblées :

- Contrôle et suivi des actes administratifs afin d'en assurer la sécurité juridique (délibérations, décisions, arrêtés) ;
- Gestion et coordination du fonctionnement organisationnel, logistique, administratif et juridique des instances métropolitaines et municipales (Conseil municipal, Bureau et Conseil métropolitain et leurs commissions thématiques)
- Participation à la prévention des conflits d'intérêt (identification des élus ne devant pas prendre part au vote), avec l'appui du service Affaires juridiques

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	Assemblées : 1 (la responsable) Juridique - Assurances : 8 dont la responsable Commande publique : 11 dont le responsable Directrice AJCPA : 1 TOTAL : 21	
B	Assemblées : 1 Juridique - Assurances : 1 TOTAL : 2	2
C	Assemblées : 4 Juridique - Assurances : 1 Commande publique : 3 Assistante de direction : 1 TOTAL : 9	
Total	Assemblées : 6 Juridique : 10 Commande publique : 12 Directrice et assistante : 2 TOTAL : 30 agents	30

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



Assemblées :

- Poursuite du déploiement de K DELIB et consolidation de son utilisation
- Amélioration du dispositif de suivi des conflits d'intérêt relatifs aux élus

Juridique - Assurances :

- Appui juridique dans le cadre du renouvellement du conseil municipal en mars 2026 (appui pour l'élaboration des actes - délibérations, arrêtés, règlements...- et préparatif pour la période de communication préélectorale.
- Poursuite du travail en transversalité sur les notions de laïcité et de déontologie et participation au groupe de travail correspondant.
- Mise en route d'une mission pour réaliser une cartographie des risques assurantiels.
- Rédaction du projet de service à l'échelle mutualisée.

Commande publique :

- Achat : approbation et suivi du SPASER ; mettre en place et suivre la planification des achats ; développer des outils permettant l'exploitation des données achat (nomenclature...)
- Pérenniser le parcours de formation dédié aux bases de la commande publique, harmoniser les process des deux entités, simplifier et optimiser les procédures (visas, délais réduits, meilleure analyse du besoin...)

ASSEMBLÉES

- Préparation du renouvellement de l'assemblée délibérante
- Vote électronique

ASSURANCES - JURIDIQUE

- Contentieux musée lorrain et Emblème.
- Participation à la nouvelle mission déontologie des agents et participation à la mise en place de la référente déontologie élus.
- Finalisation du protocole avec l'assureur de la commune suite aux émeutes et à l'incendie de la mairie de quartier

COMMANDE PUBLIQUE

- Arrivée d'une nouvelle responsable de service.

CHIFFRES CLÉS 2024

Assemblées :

8 conseils

48 commissions

366 délibérations/
communications

279 décisions

7 268 arrêtés

Juridiques :

117 dossiers de
consultations formalisées
pour les services
municipaux

29 nouveaux contentieux
classiques (urba, DRH,
commande publique)

22 nouveaux dossiers de
protection fonctionnelle

200 contentieux du
stationnement payant
traité

366 délibérations

279 décisions relues
et visées au titre du pré
contrôle de légalité (8
séances de conseil).

Assurances :

107 dossiers sinistres
ouverts

1 dossier indemnisé via
quittance et décision du
Maire

17 expositions déclarées

Commande publique :

44 consultations
publiées sur le profil
acheteur de la Ville de
Nancy :

14 procédures
formalisées, 24
procédures adaptées,
le tout représentant 87
marchés publics

18 avis rectificatifs
publiés

109 marchés ont
été notifiés

98 questions posées
auxquelles le service
a répondu

DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES



Dans le cadre de son fonctionnement (services publics et fonctionnement interne), la Ville de Nancy réalise des traitements de données à caractère personnel, y compris lorsqu'elle a recours à des « sous-traitants » pour le faire. Elle est alors responsable de traitements et à ce titre, est soumise à un certain nombre d'obligations.

Ces obligations découlent du Règlement Général relatif à la Protection des Données (ci-après le "RGPD"), texte de référence établi par l'Union européenne en matière de protection des données personnelles. Toutefois, toutes les dispositions relatives à la protection des données ne figurent pas dans le RGPD, et la Ville de Nancy doit respecter une multitude de règles qui s'articulent autour du texte européen.

La Mission déléguée à la protection des données (ou "Mission DPO") a pour objectif de piloter la conformité de la Ville de Nancy avec le droit de la protection des données personnelles.

Elle a notamment pour missions de :

- sensibiliser/former les agents de la Ville de Nancy et sa direction à la protection des données ;
- recenser et tenir à jour les traitements de données à caractère personnel au sein d'un registre de traitements ;
- assurer la conformité juridique des traitements (conseiller les agents, informer les personnes, insérer de clause de protection des données personnelles avec les partenaires/prestataires, etc.), dès l'amont d'un projet et jusqu'à sa fin ;
- veiller à la sécurité technique et organisationnelle des traitements mis en œuvre, notamment avec l'aide de la DSIT ;
- élaborer et veiller à la connaissance par les agents des procédures relatives à la protection des données personnelles ;
- traiter les demandes d'exercice de droit des agents et des usagers ;
- gérer les violations de données avec les services et la direction, en informant si nécessaire les personnes concernées et la CNIL ;
- être l'interlocuteur de la CNIL en cas de contrôle de celle-ci ;
- aider les agents à réaliser des analyses d'impact relatives à la

protection des données (AIPD) pour les traitements présentant des risques pour les droits et libertés des personnes ;

- réaliser une veille juridique des réglementations applicables.

Moyens humains et financiers

La mission déléguée à la protection des données est composée de 2 personnes :

- une DPO (pour "Data Protection Officer" ou déléguée à la protection des données) dûment désignée en sa personne physique auprès de la CNIL (obligatoire pour les établissements publics) et dont la fonction et les missions sont définies à minima par le RGPD ;
- une juriste à la protection des données.

La mission DPO mutualisée est joignable à tout moment, par téléphone au 03 57 80 06 57, par courriel à cnil@grandnancy.eu ou via le formulaire <https://formulaire.demarches.g-nancy.eu/protection-donnees-personnelles/exercice-de-vos-droits-informatique-et-liberte/>

Moyens financiers en 2024 :

Pour rappel, la mission est mutualisée pour 18 communes adhérentes et leurs CCAS ainsi que 3 syndicats mixtes. Le coût du service pour les communes est fixé à 0,35 €/habitants. Pour les syndicats mixtes, il s'agit d'une contribution forfaitaire en fonction des traitements mis en œuvre.

En 2024, la contribution de la Ville de Nancy au service mutualisé a été de 36 806 €. Elle a permis de participer aux dépenses de fonctionnement : salaires, formation continue, communication, recours ponctuel à un prestataire externe (Inkivari) pour une assistance à la revue des activités de traitement figurant au registre.

La mission DPO mutualisée recourt au même prestataire (Inkivari) pour la fourniture de la solution logicielle de gestion du registre de traitements (DPO@ssist).

La mission DPO participe à des échanges à l'échelle nationale et à la constitution d'une documentation ressource pour les professionnels du secteur.

CHIFFRES CLÉS 2024

254 traitements de données à caractère personnel sur 1500 à l'échelle de la Mission mutualisée

72 revues de traitements avec entretiens approfondis, ayant débouché sur 52 recommandations de conformité

24 demandes d'exercices de droits

plus de **200** sollicitations de gestionnaires de traitement quant à la conformité de leur process

25 clauses de protection des données dans les marchés publics

4 violations de données dont une « perte » d'ordinateur

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	8,8 K€	15,8 K€	24,6
Recettes	0	90,3 K€	90,3
Coût net	-8,8	74,5	65,7

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	2
B		
C		
Total	2	2

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

L'année 2024 a été marquée par :

Le recrutement d'une juriste en protection des données personnelles ;

- Le renouvellement de la convention relative à la mutualisation de la déléguée à la protection des données pour 3 ans renouvelable une fois ;
- La diffusion d'information à tous les agents pendant la semaine de la protection des données ;
- L'organisation d'un atelier managérial à destination des agents pour échanger sur les pratiques en matière de protection des données ;
- La revue des traitements des pôles de la ville, du Secrétariat Général et d'une partie du CCAS. Le pôle « ressources », mutualisé avec la métropole du Grand Nancy doit faire l'objet d'une revue conjointe en 2025.
- La participation de la mission DPO à divers événements nationaux ou locaux : Université des DPO (avec l'association des DPO de France), groupe de travail Grand Est des DPO (2 demi-journées), groupe de travail des DPO Villes et Métropoles de France (6 demi-journées), Européen Cyberweek de Rennes
- L'organisation de la venue de l'Autorité de contrôle (la CNIL) dans les salons de l'hôtel de Ville le 12 juin 2024 à l'initiative de l'association nationale des DPO pour évoquer des sujets d'actualité : mesure de la diversité au travail (recommandation de la CNIL), réutilisation de données publiquement accessibles (CNRS), IA et éthique (Université de Lorraine), écosystème des programmes malveillants en 2024 (ANSSI).

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2025



L'année 2025 doit permettre de mener à bien plusieurs projets dans lesquels la Ville de Nancy est fortement concernée :

- La continuation de l'actualisation du registre de la Ville de Nancy : avec poursuite des entretiens pour mise en conformité des traitements, évaluation des besoins en formation/sensibilisation des agents et des directeurs ;
- L'organisation d'un théâtre forum (en février 2025) pour sensibiliser les agents ;
- L'organisation d'un atelier de travail à destination des managers pour faire émerger des problématiques rencontrées ;
- L'organisation de nouvelles campagnes de sensibilisations à destination des gestionnaires de traitements ;
- La modernisation de l'espace Confluence pour mettre à disposition de tous et toutes les informations pratiques sur la mise en conformité à la protection des données dans, sur l'actualité de la protection des données ;
- La préparation d'un plan de formation de référents en protection des données.

Plusieurs textes importants au niveau européen (IA Act, Directive NIS 2) sont également en discussion/ et seront bientôt applicables. ils nécessitent un suivi spécifique par la mission déléguée à la protection des données pour anticiper leur mise en application.

SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Missions**

Direction mutualisée : 18 communes, 8 organismes publics
(CCAS, Crèche, etc)

Deux missions structurelles :

Maintien opérationnel du Système d'Information
Anticipation des usages

Moyens humains et financiers

61 agents permanents
5 agents en chantier d'insertion
3 apprentis

CHIFFRES CLÉS 2024

13 000 incidents**252** serveurs (116 pour Nancy)**13 411** demandes (équipement, logiciel..)**6 178** utilisateurs (2 205 pour Nancy)**660** applications**5 410** boîtes aux Lettres électroniques (1 359 pour Nancy)**4 084** postes de travail pris en gestion (1 121 pour Nancy)

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

Déploiement d'applications métiers :

Déploiement du logiciel de gestion des subventions

Création d'un Univers BO - Dépenses d'énergie

Création et exploitation d'un tableau de bord en ligne - salle Handichange

Développement - suivi informatisé des entrées / sortie - Handichange

MCO - Création d'un infocentre -e-GF

SIGF - Migration de version - Coriolis

SIGF - Migration de version - Mise à niveau du connecteur Coriolis → Xparaph

Acquisition et déploiement d'un outil de gestion réglementaire des Newsletter

Acquisition et mise en oeuvre d'un bus applicatif pour le système d'archivage électronique

Acquisition et mise en oeuvre d'un système d'archivage électronique

Acquisition et déploiement du module Vente en ligne Activités Agenda Culturel (Vivaticket)

MCO - Technocarte - Mise en place du module RGPD

Delibia - IA Générative basée sur les documents administratifs - Mise en service

Acquisition logiciel de controle d'accès des gymnases VDN

Déploiement de l'outil de gestion du Protocole

Connexion à l'annuaire technique de l'application DEEPKI - SAUTER (énergie)

Acquisition et déploiement du module "relais parent enfant" / développement complémentaire sur portail Famille / Notifications SMS

Changement de version de la base de données Oracle pour les logiciels Milleime

Déploiement de la mobilité pour les relevés de mesures de l'occupation du domaine public

Migration du module "Placiers" (base oracle) sur SiGeodp1 (base postgresql)

Outils de pointage Petite enfance : remplacement de 2 lecteurs optiques par 2 dalles tactiles

Changement de version de la base de données Oracle pour tous les logiciels LOGITUD

Evolution de l'outil de gestion des cimetières ETERNITE - Logitud

Evolution de l'outil de gestion des formalités administratives DECENNIE- Logitud

Evolution de l'outil de gestion du recensement citoyen AVENIR - Logitud

Mise en oeuvre du connecteur Dauphin - Gestion des subventions

Mise en oeuvre du connecteur France Connect V2 - Gestion des subventions

Organisation d'une formation de l'outil de gestion des cimetières - ETERNITE et CARTO+

Développement - Portail RH - Télétravail / Cycle - Ksaar (Nocode)

MCO - Gestion électronique de document - Migration serveur 7.1 vers 23.2

MCO - Migration de version - Confluence

MCO - Refonte du processus d'alimentation de l'annuaire - qui fait quoi ?

Adoption d'une charte d'utilisation des ressources numériques





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



SERVICE À L'USAGER ET DÉMARCHE QUALITÉ



Missions

- Assiste le Secrétariat général dans le pilotage de l'axe 1 du projet d'Administration « Améliorer l'accueil des usagers et des partenaires » et conduit, en lien avec les DGA et les directions, les évolutions concourant à cette amélioration (accueil physique, téléphonique, internet, courrier, GRC (Gestion Relation Citoyen : système informatique permettant la création de tous les formulaires de contact et de démarches en ligne possibles à partir du site internet Nancy.fr)
- Veille à mettre en place les procédures permettant de centraliser les données liées à l'accueil (taux de réponse des courriers par direction, centralisation des réclamations des usagers...)
- Assure l'accueil téléphonique de premier niveau via le Centre de contact qui identifie les demandes, renseigne les usagers et les met en relation avec les services et les élu(e)s concernés.
- Coordonne, en lien avec les directions de la Ville et de la Métropole, l'organisation de la Journée d'Accueil des Nouveaux Nancéiens (JANN).
- En relation avec le Cabinet, veille à la prise en charge des besoins des élus.
- La Mission gère 6 services et activités :
 - Le service Courrier : 6 agents
 - Le Centre de contact : 5 agents
 - Le Secrétariat Elus : 5 agents
 - Les Chauffeurs Elus : 2 agents
 - Un Chargé de projets Qualité : 1 agent
 - Un Administrateur fonctionnel général : 1 agent (assure la gestion des logiciels internes comme MAARCH (courrier), Publick (GRC) et autres dispositifs connexes)

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		312 903 €	312 903 €
Recettes		5 626 €	5 626 €
Coût net		307 277 €	307 277 €

Codes services: 230

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	3	2,80
B	3	3
C	15	14,80
Total	21	20,60

CHIFFRES CLÉS 2024

100 000 appels entrants**59 968** courriers entrants**150 863** courriers sortants**114 500** formulaires GRC déposés sur le site internet**6** enquêtes auprès des usagers dont 1 enquête en interne

2 enquêtes JANN : usagers et services

3 enquêtes pour les seniors (résidence autonomie, colis de fin d'année, salon des aidants)

1 enquête usagers du Crédit Municipal

Approximativement 1 500 réponses

Dossiers 2024 :

Parangonnage sur l'accueil des nouveaux habitants dans la perspective d'une évolution de la JANN avec propositions s'y afférentes

Audit du Centre de Contact dans la perspective d'une évolution des réponses de 1er niveau

Parangonnage sur l'IA comme outils de réponse de 1er niveau

Participation à l'évolution du site internet et parangonnage auprès des sites municipaux

Suivi de la GRC (détection des anomalies)

180 nouveaux Nancéiens accueillis à la JANN, avec la participation de**90** exposants au Village des Services Publics

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LA DIRECTION EN 2024

- Déployer la GRC sur d'autres pans d'activités : Intérim assuré sur l'administration GRC de la Métropole de février à octobre puis formation du nouveau gestionnaire. Mise à jour complète (maintenance) de l'applicatif GRC pour éliminer les éléments dépréciés. 17 nouveaux formulaires.
- Créer de nouveaux outils d'information aux usagers : réflexions autour de l'envoi de sms pour rappel de rendez-vous ; simplification de la page d'accueil du portail Ville en restructurant les services en ligne, non plus par thématiques de politiques publiques mais en ciblant les publics cibles : particuliers, entreprises, associations. Enregistrements de vidéos en langues des signes française, par un agent en situation de handicap au service Courrier, pour la page "Accessibilité Web" du site internet.
- Révision complète de la signalétique interne à l'Hôtel de Ville. Accueil Grand Hall complété par 2 écrans : l'un annonçant les réunions journalières à l'Hôtel de Ville, l'autre les manifestations prévues sur le Domaine public.

ORIENTATIONS POUR 2025



- Maarch : intégration du connecteur Xparaph à Maarch. Formation des utilisateurs à programmer. Dossier en relation avec l'intégration de Maarch à la Métropole. Accompagnement de cette dernière, dans les différentes phases structurantes.
- Formalisation du processus Réclamation : enregistrement, suivi, analyse des réclamations parvenant à la Ville par les canaux postaux, mails et GRC. Création des Tableaux de bord correspondants.
- Harmonisation de la planification des manifestations sur le domaine public et communication correspondante aux services et aux élus.
- Elaboration d'un Chatbot interne, via l'IA, avec pour objectif de donner aux agents d'accueil physique et téléphonique, les éléments de réponse de premier niveau à fournir aux usagers (en lien avec la Ville de Vandoeuvre).



COURRIER

Missions

Le service courrier est le point névralgique de la gestion des courriers entrants et sortants de la collectivité. Il réceptionne, trie, enregistre et numérise tout type de courrier avant de les distribuer aux services à l'Hôtel de Ville et sur les sites répartis dans toute la ville (Centre Technique, Musées, Bibliothèques, Cordeliers...) ainsi qu'aux élu(e)s et à Monsieur le Maire. Il s'occupe de l'expédition des courriers sortants et de la mise sous plis de certains courriers grâce à une machine dédiée.

Les usagers ayant aussi la possibilité de solliciter les élus et les services de manière dématérialisée, le service courrier gère également les courriels de la boîte institutionnelle info@nancy.fr , et aussi depuis 2024, la boîte nancyendirect@nancy.fr et le formulaire GRC "Nous contacter" du site internet, en les transférant vers les services compétents.

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A		
B	1	1
C	5	4 - 1 longue maladie depuis 09/2022
Total	6	5

CHIFFRES CLÉS 2024

59 968 courriers entrants

8 834 courriers enregistrés/numérisés
(14,73% des courriers entrants)

4 303 parapheurs distribués

150 863 courriers sortants
(lettres + colis)

38 999 courriers mis sous pli

4 840 courriers retournés dans les services pour 'N'habite pas à l'adresse indiquée'

836 courriels traités

1 223 formulaires GRC traités

40 km effectués quotidiennement par la navette desservant 22 sites pour 39 services

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

- Prise en charge des formulaires de signalement « Une question, une suggestion ou un encouragement... » déposés par les usagers sur la plateforme de GRC (Gestion Relation Citoyen) en lien avec la Mission Innovation Transversalité et Communication Interne et l'appui de l'Administrateur fonctionnel général de l'application afin d'orienter ces signalements vers les bons services de la Ville, du CCAS et de la Métropole.
- Prise en charge des demandes déposées par les usagers sur la boîte institutionnelle nancydirect@nancy.fr afin de les orienter vers les bons services de la Ville, du CCAS et de la Métropole.
- Mise en place de formations du logiciel de gestion du courrier, Maarch, pour les agents de la Ville, du CCAS et des services mutualisés.

ORIENTATIONS POUR 2025



- Déploiement d'une nouvelle version du logiciel de gestion du courrier Maarch, permettant le transfert et la récupération des documents depuis Xparaph (connecteur).
- Participer aux réflexions portant sur l'évolution du traitement et du suivi des réclamations (courriers, mails, GRC).
- Participer aux réflexions portant sur l'évolution du traitement des courriers et au déploiement de la dématérialisation des documents de la Métropole (Maarch).



INNOVATION, TRANSVERSALITÉ ET COMMUNICATION INTERNE

Missions

- Accompagnement au changement : pilotage du parcours managérial, conception et animation des temps collectifs (séminaires, ...), appui méthodologique en gestion de projets complexes, accompagnement des démarches de réorganisation notamment des mutualisations
- communication interne : mise en place de stratégie et de moyens de communication interne

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		32 240	
Recettes			
Coût net		32 240	

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	3	3
B	2	2
C	2	1
Total	7	6

Codes services : 004

CHIFFRES CLÉS 2024

15 publications papiers par an : la DRH Infos et le iN Magazine

43 managers formés dans le cadre du parcours managérial

PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE EN 2024

La Mission ITCI a accompagné des chantiers organisationnels importants comme la mutualisation des services comme la Direction du Patrimoine ou de l'Administration Générale durant l'année 2024.

L'attractivité de notre collectivité a également été améliorée grâce à un accueil des nouveaux agents formalisé et un kit d'accueil pour les encadrants a été conçu et diffusé, des publications régulières sont faites sur les réseaux sociaux valorisant nos temps conviviaux et les animations internes ainsi que des vidéos métiers sont en cours de réalisation pour diffusion en 2025.

La mission a été également un support important du Pacte Social qui, à travers 7 chantiers, a permis l'amélioration des conditions de travail des agents, un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ainsi que renforcer l'attractivité de notre collectivité.

ORIENTATIONS POUR 2025



La structuration de la communication interne a permis la mise en place des outils favorisant le partage de l'information et la valorisation des agents municipaux. Mutualisée depuis le 01/05/2023, la communication interne aura comme enjeu le lien entre la Métropole du Grand Nancy et sa ville centre, afin d'enrichir les collaborations déjà existantes au profit d'un service public de meilleure qualité. Après les intranets conçus en "miroir", viendra la refonte des supports papiers : mensuels comme trimestriels seront eux aussi conçus pour que les agents puissent faire des liens entre les différents projets des 2 collectivités. La création de l'espace de convivialité Marie Marvingt et l'espace de co-working Henriette Grimm-Gallé seront également des occasions de renforcer la présence dans l'affichage de la communication interne.

D'autre part, l'appui aux managers continuera de manière pérenne, à travers notamment des temps collectifs de travail ou la mise en place d'un plan de formation managériale d'ampleur. L'année 2025 étant consacrée notamment à une réflexion autour de la gestion du temps de travail, qu'accompagnera la nouvelle mission d'appui à l'organisation, créée en février 2025.



DIVERSITÉ, INCLUSIONS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Missions

- Piloter le projet de création d'une Maison des Femmes victimes de violences à Nancy
- Sensibiliser à la laïcité et aux discriminations les agent-es et les nancéien-nes à travers des formations, des évènements culturels, des conférences ...
- Rendre l'action municipale et l'information accessibles au plus grand nombre
- Mettre en œuvre et suivre le Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations et le Plan Citoyenneté et handicap
- Soutenir les associations investies dans le cadre des droits des femmes, du handicap et des discriminations

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses		122 624 €	122 624€
Recettes			
Coût net			122 624€

Codes services : 230

Cat.	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	2	1,5
B		
C	1	0,80
Total	3	2,30

CHIFFRES CLÉS 2024

95 850 € de subventions allouées à **39** associations œuvrant dans le domaines des droits des Femmes, du handicap et des discriminations

167 membres du réseau nancéien des testeurs de l'accessibilité

5 tests réalisés au cours de l'année 2024 (trolley, Nancy Thermal, miroir d'eau et aire de jeux de la Pépinière...)

6 newsletters "L'Inclusive" dont 2 éditions spéciales diffusées auprès de 185 destinataires

2 commissions citoyenneté et handicap

543 passages en 2024 dans l'espace Handichange (pour 139 utilisateurs)

5 podcasts réalisés autour des questions LGBT

3 rencontres avec les acteurs engagés dans le plan territorial de prévention et lutte contre les discriminations

250 partenaires associatifs et institutionnels mobilisés autour de la création de la Maison des Femmes, représentant 55 structures

LA MAISON DES FEMMES - NANCY, UN LIEU D'ACCUEIL, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION

Création d'un lieu dédié aux femmes victimes de violences ayant pour objectifs :

- D'accompagner et d'orienter les femme victimes de toutes formes de violences et de leurs enfants.
 - Mettre à l'abri en urgence les femmes et leurs enfants en danger avec un accueil sécurisé et accessible 7j/7 et 24h/24.
 - Sensibiliser et former aux violences sexistes et sexuelles, à l'égalité Femme / Homme dans un lieu dédié aux professionnel-le-s et aux associations.
- Projet co-porté avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et mobilisant de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

L'année 2024 a été marquée par :

- Le démarrage des travaux
- Le choix d'un scénario de fonctionnement garantissant une ouverture 7j/7 et 24h/24
- La stabilisation du financement pour l'investissement.
- Le recrutement de la Directrice de la Maison des Femmes
- Le dépôt des statuts et la 1ère assemblée générale constitutive de l'association
- Lancement d'une stratégie de mécénat pour le fonctionnement.

LA MISSION DE RÉFÉRENTE LAÏCITÉ, POUR LES AGENT·ES, LES ÉLU·ES ET LES USAGER·ÈRES

- Accompagnement des agent-e-s confronté-e-s à des problèmes ou questions concernant la laïcité (1 sollicitation en 2024)
- Présentation de la mission de la référente laïcité lors de journées d'accueil des nouveaux agent-es
- Réalisation de 3 sessions d'escape game sur la Laïcité pour deux classes de lycéen-nes et une session pour les agent-es (2 et 3 décembre)
- Élaboration d'un parcours de visite des lieux de cultes, afin de mieux connaître et comprendre les différentes religions. En lien avec les représentant-es des cultes et accompagné par un professeur spécialiste d'histoire religieuse.(9 décembre)
- Organisation d'une soirée impro théâtre spectacle débat dans le grand salon avec la participation d'un formation Valeurs de la République et Laïcité et la compagnie Crache Texte (10 décembre)
- Rédaction du rapport annuel laïcité 2023 et passage en conseil municipal (24 juin 2024)

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ET SENSIBILISATIONS AUTOUR DE JOURNÉES EN LIEN AVEC LES DISCRIMINATIONS

- 8 mars (journée internationale pour les droits des Femmes) avec un axe sur les 80 ans du droit de vote des Femmes (1944) et le soutien à la troisième édition du festival Vives de la compagnie la Mue//tte
- 21 mars (journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale): remise de brassards "tous unis contre les discriminations" aux clubs sportifs professionnels de la métropole

- 22 avril (journée nancéienne pour les personnes handicapées à la foire attractive) : 2 000 personnes en situation de handicap d'établissements et leurs accompagnants accueillis sur le champ de foire par le comité des fêtes et la Ville de Nancy.
- 17 mai (journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie) : lancement d'une série de 5 podcasts intitulée DiversiTalk en collaboration avec Radio Fajet,
- 5 novembre : table-ronde dans le grand salon pour en finir avec la culture du viol - soirée de soutien à Gisèle Pélicot.
- 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes) : visites de chantier de la Maison des Femmes, assemblée générale constitutive de la Maison des Femmes et entretien avec le Dr Kpote (Didier VALENTIN) autour de rubriques issues de son livre "Pubère la vie".
- 30 novembre (journée mondiale contre la peine de mort) : Nancy s'engage, au côté du collectif contre la peine de mort et adhère au réseau : VILLES POUR LA VIE, VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT, cette année, Antoinette Chahine a tenue une conférence contre la peine de mort à l'hôtel de ville (3 décembre)
- 9 décembre (journée nationale de la laïcité) : organisation d'un spectacle débat avec un formateur valeurs de la République et laïcité et la compagnie d'impro Crache Texte dans le grand salon, organisation de 3 sessions d'escape game, et un parcours de visite des lieux de cultes

RÉALISATIONS D' ACTIONS ISSUES DU "PLAN CITOYENNETÉ ET HANDICAP" ÉLABORÉ PAR ET AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS LOCAUX DU HANDICAP

Le plan d'actions citoyenneté et handicap comporte 8 fiches issues des préconisations faites par les acteurs associatifs locaux. Elles s'attachent à répondre aux préoccupations soulevées par l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette action en qualité d'experts, de testeurs et d'usagers des services de la Ville de Nancy. Son ambition est d'apporter un meilleur accès à la citoyenneté des personnes handicapées à Nancy. De plus, il vise à sensibiliser le public et les agents sur la place du handicap dans le débat public.

Au cours de l'année 2024, ont été mis en œuvre:

- L'organisation de 2 commissions citoyenneté et handicap
- La réalisation de 2 journées de formation "communiquer sans exclure" pour les agent-es de la ville, de son CCAS et des directions mutualisées
- La remise du Label Bronze des Interconnectés pour le travail effectué sur l'accessibilité des pages nancy.fr

DÉPLOIEMENT DU PLAN TERRITORIAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS QUI MILITENT POUR LES DROITS HUMAINS

La ville de Nancy avec l'appui de l'ORIV (Observatoire Régional de l'intégration et de la Ville) ont mobilisé les acteurs locaux pour parvenir à l'élaboration de ce plan avec l'objectif de créer une culture commune, poser des constats partagés et définir des orientations et axes de travail décidés.

L'élaboration de ce plan et maintenant le déploiement de

ses 5 axes se poursuit avec à la richesse du tissu associatif et institutionnel local.

Au cours de l'année 2024, ont été réalisés :

- Deux journées de formations pour les partenaires "Se former à l'observation et au repérage des discriminations"
- 2ème conférence permanente des acteurs engagés dans la lutte contre les discriminations
- 1 session de sensibilisation en interne pour définir les discriminations
- Lancement d'un travail co-construit avec les partenaires pour la réalisation d'une campagne de communication et d'un annuaire

ORIENTATIONS POUR 2025

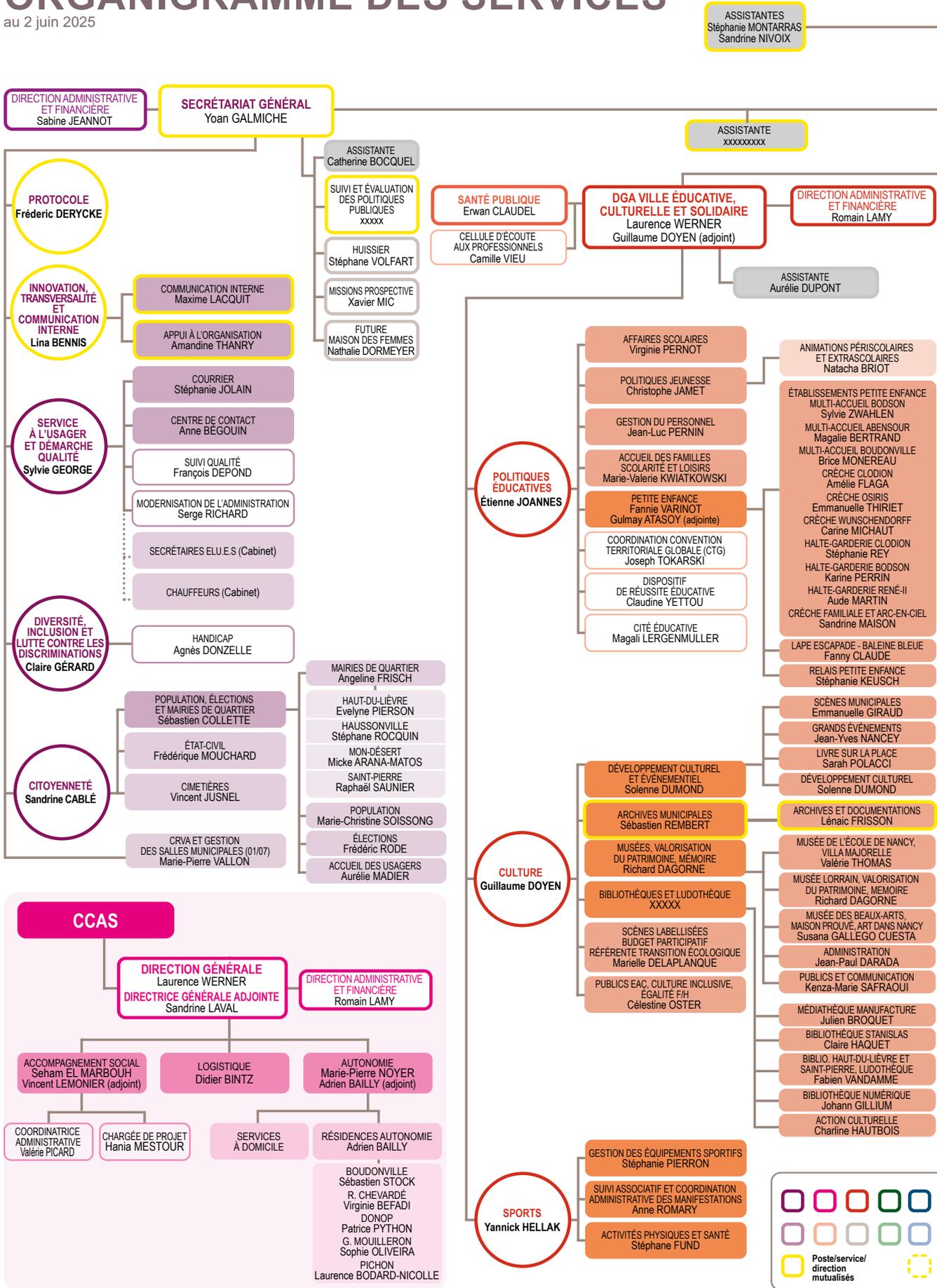


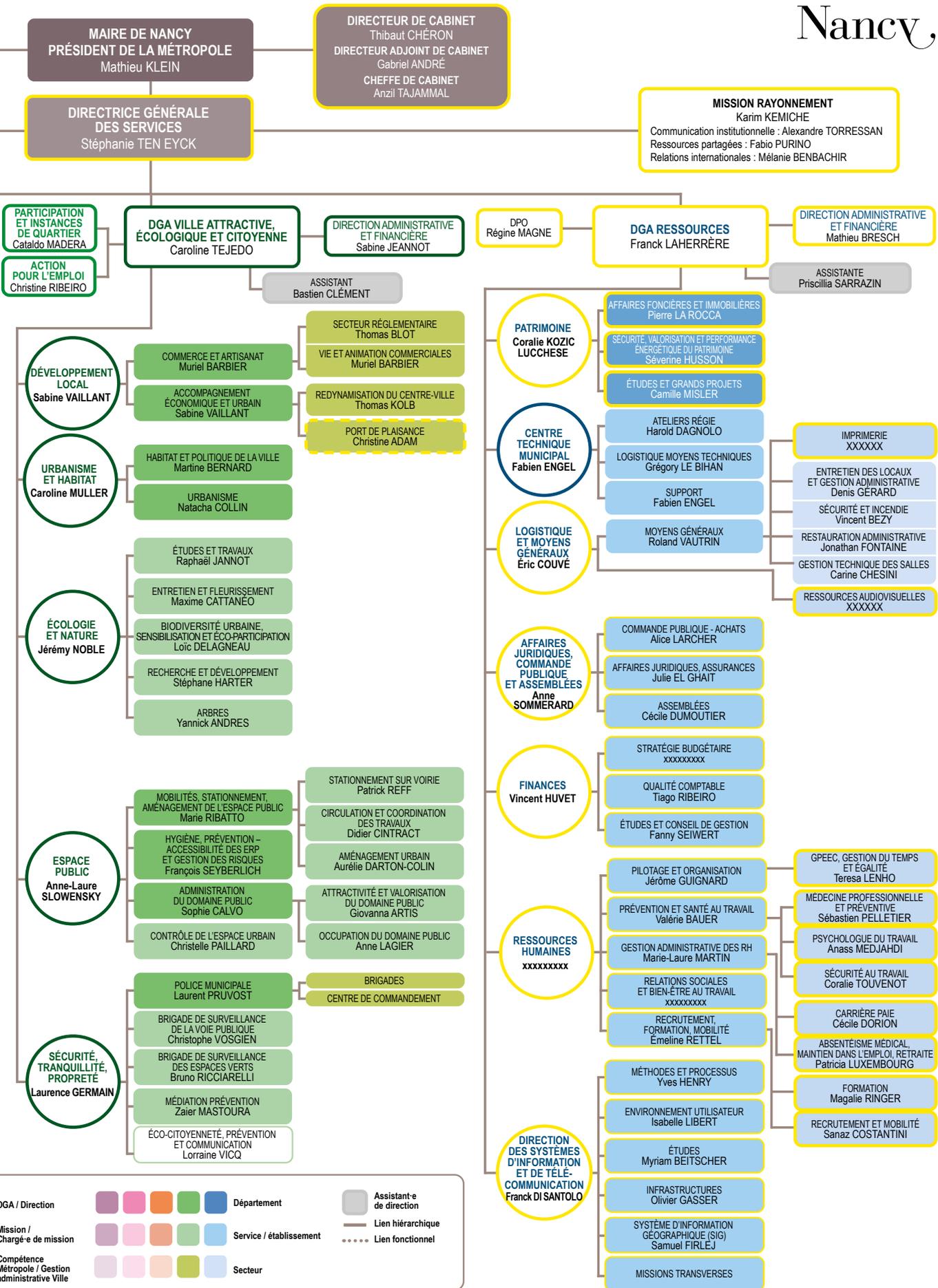
- Maintenir la mobilisation des associations et des partenaires acteurs des projets pilotés ou partagés avec la Mission DiLD.
- Continuer à mettre en œuvre des actions programmées dans le cadre du Plan de lutte contre les discriminations (campagne de communication, annuaire, actions de sensibilisations...)
- Proposer des programmations variées lors des journées nationales et internationales en lien avec les discriminations
- Piloter les actions et projets liés au plan citoyenneté et handicap en lien avec les associations
- Développer des temps de sensibilisations / formations / informations pour les agent-es sur les handicaps
- Valoriser le travail réalisé en interne pour rendre accessible le site web (vidéo LSF avec sous titrage).
- Rendre la newsletter "Inclusive" encore plus participative, en favorisant les partages d'informations des partenaires.
- Poursuivre les actions de sensibilisation sur la laïcité en lien avec l'équipe de la Métropole (mutualisation rapport annuel)
- Maison des Femmes : ouverture de l'établissement à l'été 2025, labellisation "lieu audacieux", lancement d'une campagne de mécénat.



ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 2 juin 2025





N Nancy,

NANCY.FR

RÉDACTION
VILLE DE NANCY

CONCEPTION - MISE EN PAGE
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
MISSION RAYONNEMENT - PÔLE CRÉA RESSOURCES

CRÉDITS PHOTOS
Adeline Schumacker, Jean-François LIVET, Benoit GAILLOT,
Sébastien Di Silvestro, Fred Marvaux, ClotildeVerdenal@LoeiLCreatif,
Serge MARTINEZ, Khaled Frikha, Musée de l' École de Nancy,
Lucie Poinignon, Filipe Veloso, Mathieu Cugnot, Vincent Damarin,
Lorraine Vicq, Véronique Baudoin, CCAS, adobe stock,

MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA
VILLE DE NANCY POUR AVOIR COLLABORÉ
À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT